

DETEC

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication



Bundesamt für Statistik
Office fédéral de la statistique
Ufficio federale di statistica
Swiss Federal Statistical Office



Bundesamt für Raumentwicklung
Office fédéral du développement territorial
Ufficio federale dello sviluppo territoriale
Federal Office for Spatial Development

Bâtiments, logements et population hors zone à bâtir

Evaluation du Recensement fédéral
de la population 2000, comparaison
avec 1990

1^{ère} partie Rapport



Office fédéral du
développement territorial
ARE



Office fédéral de la
statistique
OFS

Editeurs

ARE Office fédéral du développement territorial, 3003 Berne
OFS Office fédéral de la statistique, 2010 Neuchâtel

Auteurs

Daniel Hornung HORNUNG Wirtschafts- und Sozialstudien/
études économiques et sociales, Berne
Martin Lindenmann Sigmoplan AG, Berne
Ueli Roth Sigmoplan AG, Berne

Groupe d'accompagnement

Katrin Imwinkelried Office fédéral de la statistique
Sabine Mühlinghaus Office fédéral du développement territorial
Martin Vinzens Office fédéral du développement territorial
Hans Ulrich Zaugg Office fédéral de la statistique
Hans Zimmermann Office fédéral du développement territorial

Production

Rudolf Menzi état-major de l'information ARE

Traduction

Ariane Geiser Neuchâtel

Citation

ARE, OFS Office fédéral du développement territorial, Office fédéral de la
statistique. Daniel Hornung, Martin Lindenmann, Ueli Roth:
«Bâtiments, logements et population hors zone à bâtir». Berne, 2005

Remarque

Le contenu de ce rapport n'engage que les auteurs qui ont reçu
le mandat des mandants

Source

Disponible sous forme électronique sous:
www.are.admin.ch
www.bfs.admin.ch

Rapport disponible en allemand

Préface

La séparation entre zones constructibles et zones non constructibles constitue l'un des objectifs principaux de l'aménagement du territoire en Suisse : les dispositions détaillées de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire sur les constructions hors zone à bâtir en sont le reflet. Hors zone à bâtir, ne sont en principe admissibles que les constructions agricoles et celles dont l'emplacement est imposé par leur destination. Pourtant, environ 30 pour cent de l'ensemble des constructions et environ 10 pour cent de l'ensemble des logements sont implantés hors zone à bâtir. Outre les bâtiments d'habitation et les ruraux des exploitations agricoles, on y trouve les habitats dispersés et les hameaux caractéristiques de certaines régions du pays, ainsi que des infrastructures telles que les lignes de transport d'électricité et les pylônes des antennes, les constructions et les installations destinées à la défense nationale et celles qui servent aux loisirs et à la détente. Parmi les 300'000 hectares de surfaces bâties et de surfaces de transport, quelque 105'000 sont situés hors zone à bâtir.

Il n'existe que peu d'études de base sur l'évolution démographique et l'évolution de l'occupation du territoire hors zone à bâtir. C'est d'autant plus étonnant que ce domaine est soumis à des changements rapides et que les questions qui se posent à propos de l'évolution des constructions sont urgentes. Un certain nombre d'interventions parlementaires sont actuellement en suspens qui exigent un réexamen et une révision des prescriptions en matière de constructions hors zone à bâtir. Dans son Rapport 2005 sur le développement territorial, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a soumis au débat public des stratégies pour le développement de l'espace rural, c'est-à-dire la partie du territoire essentiellement située hors zone à bâtir ; il faut à présent approfondir ces pistes. Pour être durable, le développement territorial doit nécessairement accorder davantage d'attention à l'évolution des constructions hors zone à bâtir, car il s'agit d'un facteur essentiel pour des activités telles que le tourisme, l'agriculture, la protection de la nature et du paysage et les loisirs de proximité.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a procédé à une série d'analyses scientifiques dans le cadre du Recensement fédéral de la population 2000. L'urgence des questions en suspens et la pénurie de données relatives à la dynamique du changement hors zone à bâtir nécessitaient une analyse approfondie. La présente étude a été réalisée en collaboration avec l'Office fédéral du développement territorial (ARE) ; elle a été élaborée par les bureaux HORNUNG études économiques et sociales et Sigmaplan. L'évaluation du Recensement de 2000 et la comparaison de certains aspects avec celui de 1990 fournissent des résultats concernant l'évolution de la population, le parc immobilier et les logements, ainsi que la structure d'occupation des logements et les relations pendulaires. Nous remercions les auteurs pour leur travail aussi complet que révélateur.

Nous remercions également les cantons qui ont eu l'amabilité de fournir, en vue de l'exploitation des données, les délimitations relatives aux territoires à habitat traditionnellement dispersé et aux zones de hameaux sous forme digitalisée.

Office fédéral du développement territorial ARE

Office fédéral de la statistique OFS

Table des matières

	Page
Index des figures	6
Index des tableaux	8
Résumé.....	9
Première partie : objet, sources, démarche	14
1. Objet	14
2. Sources	14
2.1 Recensements et relevés des bâtiments et des logements 1990 et 2000.....	14
2.2 Zones à bâtir, zones de hameaux et territoires à habitat traditionnellement dispersé.....	16
2.3 Types de communes et agglomérations	18
3. Démarche	19
3.1 Détermination des bâtiments, logements et personnes se trouvant en dehors de la zone à bâtir ou dans des zones de hameaux ainsi que dans des territoires à habitat traditionnellement dispersé.....	19
3.2 Accessibilité.....	20
3.3 Conclusions concernant l'interprétation des données.....	21
Deuxième partie : bâtiments, logements, personnes et ménages hors de la zone à bâtir.....	22
4. Bâtiments et logements.....	22
4.1 Aperçu	22
4.2 Structure du parc des bâtiments et des logements	26
4.21 Bâtiments selon l'époque de construction.....	26
4.22 Signification de l'agriculture dans le parc des bâtiments hors zone à bâtir	31
4.23 Dimension des logements	34
4.3 Logements habités temporairement.....	38
4.4 État des bâtiments hors de la zone à bâtir	41
5. Population et ménages hors de la zone à bâtir.....	46
5.1 Population.....	46
5.2 Ménages	48
5.3 Conditions d'habitation	51
6. Population active occupée.....	57
6.1 Importance du secteur primaire.....	57
6.2 Part des pendulaires.....	59
7. Accessibilité hors de la zone à bâtir	61
8. Zones de hameaux et territoires à habitat traditionnellement dispersé	66
8.1 Remarques préalables	66
8.2 Zones de hameaux.....	67
8.3 Territoires à habitat traditionnellement dispersé	68

	Page
Annexe.....	71
Annexe1: tableaux (cf. table des matières pages 71-72).....	73
Annexe 2: carte des 9 types de communes.....	105
Annexe 3: abréviations et glossaire.....	106

Index des figures

	Page
Figure 1 :	Bâtiments hors zone à bâtir, par canton, en 2000..... 24
Figure 2 :	Logements hors zone à bâtir, par canton, en 2000..... 24
Figure 3 :	Bâtiments et logements hors zone à bâtir, par canton, en 2000 25
Figure 4 :	Bâtiments et logements hors zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000 25
Figure 5 :	Logements hors zone à bâtir construits entre 1991-2000, par canton 28
Figure 6 :	Logements hors zone à bâtir selon l'époque de construction, par canton, en 2000..... 29
Figure 7 :	Logements hors zone à bâtir selon l'époque de construction, par type de communes et d'agglomérations, en 2000 30
Figure 8 :	Bâtiments hors zone à bâtir selon l'époque de construction, par type de communes et d'agglomérations, en 2000 30
Figure 9 :	Bâtiments hors zone à bâtir habités par des personnes actives occupées à temps plein ou partiel dans l'agriculture, par canton, en 2000..... 32
Figure 10 :	Bâtiments hors zone à bâtir habités ou non par une population agricole, par canton, en 2000 33
Figure 11 :	Bâtiments hors zone à bâtir habités ou non par une population agricole, par type de communes et d'agglomérations, en 2000..... 34
Figure 12 :	Logements de 5 pièces et plus à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton, en 2000 36
Figure 13 :	Logements de 5 pièces et plus à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000..... 37
Figure 14 :	Surfaces habitables selon la taille du logement, par type de communes et d'agglomérations, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000..... 38
Figure 15:	Proportion par canton de logements habités temporairement à l'intérieur/extérieur de la zone à bâtir par rapport à l'ensemble de tous les logements à l'intérieur/extérieur de la zone à bâtir, en 2000 40
Figure 16:	Proportion de logements habités temporairement, par type de communes et d'agglomérations, à l'intérieur/extérieur de la zone à bâtir par rapport à l'ensemble de tous les logements à l'intérieur/extérieur de la zone à bâtir, en 2000 41
Figure 17:	Bâtiments pour l'ensemble de la Suisse selon l'époque de construction à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000 42
Figure 18:	Bâtiments construits avant 1946, par canton, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000 44
Figure 19:	Bâtiments construits avant 1946, par type de communes et d'agglomérations, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000 45
Figure 20:	Proportion de logements occupés en permanence et de personnes en dehors de la zone à bâtir, par canton et type de communes, en 2000 47
Figure 21:	Proportion des 0-19 ans par rapport à l'ensemble de la population, par type de communes et d'agglomérations, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000..... 48
Figure 22:	Proportion de ménages privés de 5 personnes et plus, par canton, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000..... 50
Figure 23:	Proportion de ménages privés de 5 personnes et plus, par type de communes et d'agglomérations, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000..... 50
Figure 24:	Total des ménages privés et ménages de 5 personnes et plus, par type de communes et d'agglomérations, à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000 51
Figure 25:	Surface habitable par personne et par logement occupé en permanence en Suisse, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, selon les types de bâtiments, en 2000..... 53
Figure 26:	Surface habitable par personne, par canton, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000 55

	Page
Figure 27: Surface habitable par personne, par type de communes et d'agglomérations, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000	55
Figure 28: Evolution de la surface habitable par personne entre 1990 et 2000, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations.....	56
Figure 29: Evolution de la surface habitable par personne entre 1990 et 2000, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton	56
Figure 30: Proportion d'actifs occupés dans le secteur primaire, résidant hors de la zone à bâtir, par rapport à l'ensemble des actifs occupés dans le primaire, par type de communes et d'agglomérations, en 2000	58
Figure 31: Pendulaires à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000	60
Figure 32: Part des personnes hors de la zone à bâtir, rejoignant un ou plusieurs centres d'agglomérations en 15 et 30 minutes maximum en TIM, par canton, en 2000	63
Figure 33: Part des personnes hors de la zone à bâtir, rejoignant un ou plusieurs centres d'agglomérations en 15 et 30 minutes maximum en TIM, par type de communes et d'agglomérations, en 2000	63
Figure 34: Part des personnes résidant hors de la zone à bâtir à 300 m maximum en ligne droite de l'arrêt TP le plus proche, par canton, en 2000.....	64
Figure 35: Part des personnes résidant hors de la zone à bâtir selon la distance vers l'arrêt TP le plus proche, par type de communes et d'agglomérations, en 2000.....	65

Index des tableaux

	Page
Tableau 1 : Bâtiments et logements en Suisse à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir : aperçu.....	22
Tableau 2 : Bâtiments et logements en Suisse selon les périodes de construction, en 2000	27
Tableau 3 : Bâtiments hors zone à bâtir, avec ou sans personnes actives occupées dans l'agriculture en Suisse, en 2000	31
Tableau 4 : Logements selon le nombre de pièces et la surface habitable en Suisse à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000	35
Tableau 5 : Logements en Suisse selon le mode d'utilisation à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 1990 et en 2000	39
Tableau 6: Bâtiments et logements construits avant 1946 en Suisse selon l'époque de rénovation à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000.....	43
Tableau 7: Logements construits avant 1946 selon l'époque de rénovation, par type de communes à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000.....	43
Tableau 8: Personnes et logements en Suisse, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 1990 et en 2000	46
Tableau 9: Ménages privés en Suisse, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000	49
Tableau 10: Surface habitable par personne en Suisse, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 1990 et en 2000	53
Tableau 11: Surface habitable par personne en Suisse, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, selon les types de bâtiments, en 2000	54
Tableau 12: Actifs occupés en Suisse selon le secteur économique, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 1990 et en 2000.....	57
Tableau 13: Actifs occupés et pendulaires en Suisse, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000	59
Tableau 14: Personnes, actifs occupés et logements hors de la zone à bâtir : accessibilité en TIM et en TP, en Suisse en 2000	62
Tableau 15: Zones de hameaux et territoires à habitat traditionnellement dispersé dans les cantons retenus : aperçu	66
Tableau 16: Zones de hameaux dans les cantons retenus: bâtiments, logements et population résidente, en 1990 et en 2000	67
Tableau 17: Bâtiments dans les zones de hameaux des cantons retenus avec ou sans actifs occupés dans l'agriculture, en 1990 et en 2000	68
Tableau 18: Territoires à habitat traditionnellement dispersé dans les cantons retenus : bâtiments, logements et population, en 1990 et en 2000	69
Tableau 19: Bâtiments avec et sans actifs occupés dans l'agriculture dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé des cantons retenus, en 1990 et en 2000	70

Résumé

Aperçu concernant les bâtiments, les logements et la population hors zone à bâtir

Le présent document, commandé par les Offices fédéraux du développement territorial et de la statistique, a été produit dans le cadre des analyses scientifiques du Recensement fédéral de la population 2000. Il comprend un aperçu de l'effectif de bâtiments¹ et de logements ainsi qu'un aperçu de la population résidant en permanence hors de la zone à bâtir. Les résultats sont présentés sur trois niveaux : pour l'ensemble de la Suisse, par cantons ainsi que par types de communes et d'agglomérations. Quelques analyses ont également été effectuées pour des zones de hameaux et des territoires à habitat traditionnellement dispersé dans des cantons sélectionnés.

Les sources utilisées pour les analyses sont d'une part les données agrégées sur de petites étendues, c'est-à-dire à l'échelle de l'hectare, issues des Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000 et d'autre part les données disponibles auprès des cantons concernant les zones à bâtir.

L'évolution observée entre 1990 et 2000 doit être considérée avec une certaine réserve notamment du fait que, lors des recensements 1990 et 2000, des méthodes différentes ont été appliquées pour le géocodage des bâtiments en divers endroits de Suisse. En outre, lors de la réalisation de l'étude, le géocodage des bâtiments n'était pas complètement terminé dans certaines régions et les personnes n'ont pas toutes pu être attribuées à un bâtiment. Malgré ces réserves, il est possible de déterminer si des changements significatifs se sont produits en dehors de la zone à bâtir pendant les années 1990. Sur la base des données du recensement 2000, on peut ainsi dessiner une image d'ensemble et différenciée concernant le nombre de bâtiments et de logements hors zone à bâtir.

10% des bâtiments et 5% des logements sont situés hors zone à bâtir

Lors du recensement 2000, 10% de tous les bâtiments et 5% de tous les logements étaient situés, en moyenne nationale, hors zone à bâtir. Dans les communes à caractère urbain, ces proportions étaient nettement plus faibles, 3 à 5% des bâtiments et 1 à 2% des logements se trouvant en dehors de la zone à bâtir. Par contre, en ce qui concerne les cantons et communes de type rural, ces deux proportions atteignaient, avec 40 à 45%, des valeurs bien supérieures à la moyenne nationale.

Entre 1990 et 2000, de nouveaux bâtiments et logements ont été construits hors zone à bâtir, en moins grand nombre cependant qu'à l'intérieur de la zone à bâtir. Seuls 6% de tous les bâtiments et logements hors de la zone à bâtir datent des années 1991 à 2000. En revanche, 45% de la totalité des bâtiments et logements hors zone à bâtir ont été édifiés avant 1919. A l'intérieur de la zone à bâtir, la situation est fondamentalement différente, avec seulement 20% des bâtiments construits avant 1919 et au moins 12% de la totalité des bâtiments et logements datant des années 1990.

Recul de la construction hors zone à bâtir au cours des dernières décennies

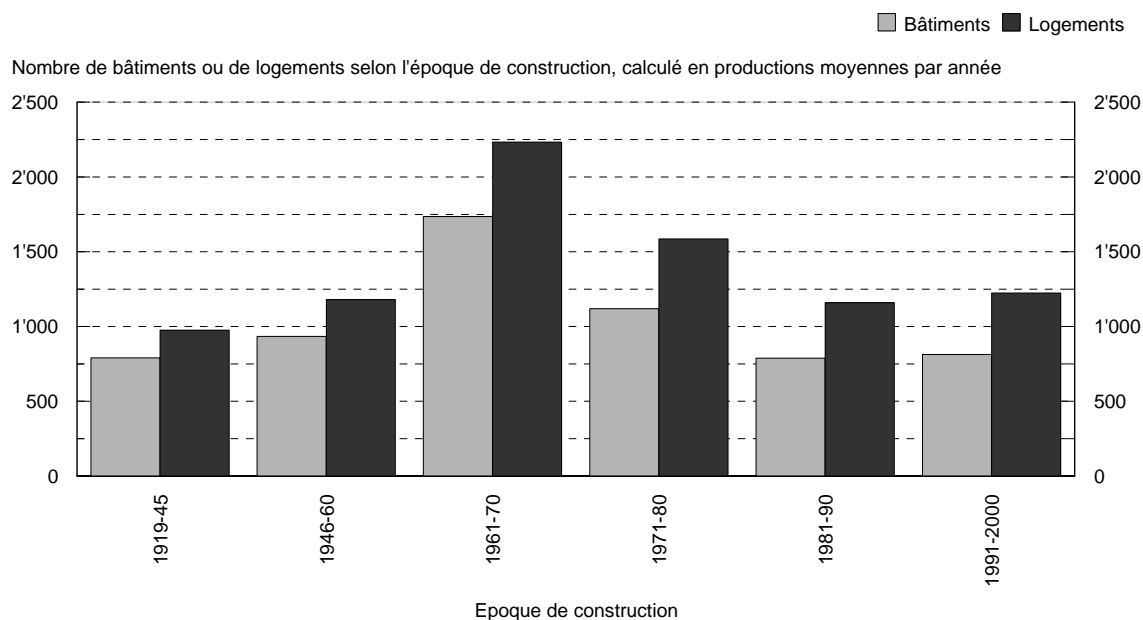
Près de 8000 bâtiments et 12 000 logements ont été construits hors zone à bâtir entre 1991 et 2000. Depuis les années 1960, le nombre des nouveaux bâtiments et logements construits hors de

¹ Selon la définition adoptée par le Recensement fédéral de la population, par « bâtiment » on entend un **bâtiment à usage d'habitation**. Les bâtiments utilisés exclusivement à d'autres fins que l'habitation ne sont pas inclus dans le recensement.

la zone à bâtir est allé en diminuant. Du reste, jusque dans les années 1990, ce recul contredisait la tendance d'augmentation générale des nouvelles constructions.

Dans les années 1990, il y a eu à nouveau plus de logements construits hors zone à bâtir que durant la décennie précédente. Selon les chiffres du Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL), le nombre des bâtiments et logements nouvellement construits hors zone à bâtir a à nouveau diminué de manière significative dans les années qui ont suivi le recensement 2000.

Bâtiments et logements en Suisse hors zone à bâtir selon les périodes de construction



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

L'agriculture joue un grand rôle en dehors des zones à bâtir ...

En l'an 2000, plus de 40% de toutes les personnes actives occupées dans le secteur primaire² et plus de 50% de tous les actifs occupés dans l'agriculture habitaient hors de la zone à bâtir. Ces proportions sont bien plus faibles dans les communes à caractère urbain et bien plus élevées dans les communes agricoles ou agraires-mixtes. Dans ces dernières, jusqu'à 70% de tous les actifs occupés dans le secteur primaire habitent hors de la zone à bâtir alors que dans les communes à caractère urbain, il n'y en a que 20 à 35%.

... même si seule une minorité des bâtiments hors zone à bâtir est habitée par des personnes travaillant dans l'agriculture

Hors de la zone à bâtir, il n'y a plus que 38% des bâtiments habités par des personnes travaillant dans l'agriculture. Entre 1990 et 2000, cette proportion a encore diminué. Et ceci vaut non seulement pour les cantons ou les communes à caractère urbain mais aussi pour ceux à caractère rural. Plus une commune est de type rural et plus élevée sera la proportion des bâtiments habités par des personnes actives dans l'agriculture.

Cependant, plus de la moitié des bâtiments hors zone à bâtir dans les communes agricoles ou agraires-mixtes, avec respectivement 56 et 52%, sont habités par des personnes qui n'ont plus de liens avec l'agriculture.

² Le secteur primaire se compose des branches économiques suivantes: agriculture, horticulture, sylviculture et pêche.

Logements anciens hors zone à bâtir plus fréquemment rénovés

Le recensement 2000 montre que les logements de construction ancienne (avant 1946) étaient plus fréquemment rénovés en dehors de la zone à bâtir qu'à l'intérieur : la proportion de logements construits avant 1946 qui ont été rénovés au cours des années 1990 s'élevait à 33% hors zone à bâtir et seulement à 28% à l'intérieur. Cela laisse supposer, qu'à la suite de la perte d'importance de l'agriculture, un changement s'est produit dans l'occupation des bâtiments pendant les années 1990 en dehors de la zone à bâtir et que dans ce contexte, les logements ont été rénovés. Ceci est en principe valable pour tous les cantons et types de communes, mais plus particulièrement pour les centres, les communes suburbaines et celles à revenu élevé dans lesquelles, en règle générale, il y avait une forte demande de logements. Cette demande s'est apparemment reportée notamment sur des logements anciens et rénovés situés hors zone à bâtir.

La proportion relativement élevée de logements anciens et rénovés donne à penser que le parc des logements en dehors de la zone à bâtir n'est en général pas menacé de délabrement et qu'il pourra encore être utilisé longtemps.

Logements plus grands en dehors qu'à l'intérieur de la zone à bâtir

La proportion des logements de cinq pièces et plus est bien plus grande en dehors de la zone à bâtir qu'à l'intérieur. Ceci concerne l'ensemble de la Suisse mais aussi pratiquement tous les cantons et types de communes. C'est uniquement dans des communes périurbaines ainsi que dans des communes pendulaires rurales que cette proportion est différente. Dans ce cas, la part des grands logements à l'intérieur de la zone à bâtir est plus élevée qu'à l'extérieur, ce qui pourrait s'expliquer par une forte activité de construction (de logements familiaux³) dans de telles communes.

Les logements en dehors de la zone à bâtir ont une surface habitable moyenne de 108 m². Ils ont en moyenne 12 m² de plus que les logements à l'intérieur de la zone à bâtir.

Hors zone à bâtir, ce sont avant tout les logements comprenant entre une et trois pièces qui ont une surface plus grande que les logements de même type à l'intérieur de la zone à bâtir. Les logements de cinq pièces et plus présentent en revanche une surface un peu plus petite en dehors de la zone à bâtir qu'à l'intérieur.

Moins de surface par personne hors zone à bâtir

En dépit de surfaces habitables par logement en moyenne plus grandes, la population habitant hors zone à bâtir compte sur une surface habitable par personne de près de 2 m² inférieure à celle dont disposent les habitants à l'intérieur de la zone à bâtir. Ce fait s'explique par une proportion de grands ménages vivant en dehors de la zone à bâtir plus importante qu'à l'intérieur. La densité moyenne d'occupation par logement est ainsi sensiblement plus élevée hors zone à bâtir (2.8 personnes contre 2.3 à l'intérieur de la zone à bâtir).

Dans tous les cantons et types de communes, la surface habitable par personne a augmenté plus fortement entre 1990 et 2000 en dehors de la zone à bâtir qu'à l'intérieur. L'une des raisons de cette augmentation est liée à la baisse du nombre d'habitants hors zone à bâtir entre 1990 et 2000.

³ Logements de 4 pièces ou plus.

Deux fois plus de résidences secondaires en dehors de la zone à bâtir

Selon le recensement 2000, près de 10% de *tous les logements habités temporairement* se trouvent hors de la zone à bâtir. Ce pourcentage varie très fortement selon les cantons et les types de communes.

Le recensement montre aussi que 23% de *l'ensemble des logements hors zone à bâtir* étaient habités temporairement en 2000. La proportion de résidences secondaires est deux fois plus élevée en dehors qu'à l'intérieur de la zone à bâtir (environ 11%). Dans les communes touristiques et agricoles qui comprennent une proportion très élevée de résidences secondaires, la part de ces résidences est un peu plus faible à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir, contrairement à la moyenne nationale.

La part de la population hors zone à bâtir est liée à celle des logements

Lors du recensement 2000, 5.4% de la population habitait en dehors de la zone à bâtir. Cette part est légèrement supérieure à la part des logements habités en permanence hors zone à bâtir (4.6%). Dans pratiquement tous les cantons et types de communes, la proportion de population hors zone à bâtir est toujours un peu plus élevée que celle des logements habités en permanence.

Entre 1990 et 2000, par rapport à l'ensemble de la population, le pourcentage des habitants hors zone à bâtir a connu une tendance au fléchissement.

Hors zone à bâtir, la proportion d'enfants et de jeunes est, relativement à l'ensemble de la population en décembre 2000, plus élevée qu'à l'intérieur de la zone à bâtir, tandis que la proportion de personnes actives est un peu plus faible.

Moins de pendulaires, utilisation accrue du transport individuel motorisé

La présence importante de l'agriculture en dehors de la zone à bâtir se répercute sur la proportion des lieux d'habitation et de travail des personnes actives. Hors zone à bâtir, 28% de toutes les personnes actives occupées ont le même lieu d'habitation et de travail (environ 8% à l'intérieur de la zone à bâtir). Cette proportion de 28% correspond exactement au pourcentage des personnes actives dans l'agriculture, par rapport à l'ensemble des personnes actives hors zone à bâtir.

Les personnes actives, habitant hors zone à bâtir et effectuant un trajet pour se rendre au travail, c'est-à-dire les pendulaires, utilisent pour les trois quarts d'entre elles un transport individuel motorisé (TIM). Cette proportion est bien plus élevée qu'à l'intérieur de la zone à bâtir (environ 56%).

Bonne accessibilité des bâtiments et logements hors zone à bâtir en TIM

Près de la moitié des habitants hors zone à bâtir peut accéder au centre d'une (ou de plusieurs) agglomération(s) en transport individuel motorisé en 15 minutes. En prenant en compte un trajet allant jusqu'à 30 minutes, près de 90% de la population hors zone à bâtir accède à un ou plusieurs centres d'agglomérations en TIM.

Lors du recensement 2000, un cinquième de la population qui réside hors zone à bâtir vit à une distance de 300 m maximum en ligne droite de l'arrêt des transports publics (TP) le plus proche et pour deux cinquièmes, cette distance est de 500 m maximum. Ces chiffres pourraient donner à première vue une image positive de l'accessibilité par les transports publics. Il faut cependant imaginer que la distance à pied peut être beaucoup plus grande qu'en ligne droite. Un autre bémol est lié à la fréquence des liaisons qui influence aussi l'accessibilité.

Dans les communes à caractère urbain, une proportion plus élevée de la population vivant hors zone à bâtir habite en règle générale près d'un arrêt TP que dans les types de communes rurales. A l'exception toutefois des communes suburbaines où les conditions sont comparables à celles des communes rurales.

L'accessibilité en TIM en dehors de la zone à bâtir est en règle générale meilleure dans les communes de type urbain que dans celles de type rural. Les centres font toutefois exception : une proportion moins importante de personnes atteignent le centre de l'agglomération en 15 minutes que dans les communes suburbaines et périurbaines. Ce résultat est notamment imputable aux difficultés du trafic dans les centres.

Zones de hameaux et territoire à habitat traditionnellement dispersé : pas de différence significative en dehors de la zone à bâtir

Cette étude examine aussi la situation hors de la zone à bâtir pour les zones de hameaux⁴ et les territoires à habitat traditionnellement dispersé⁵. Cinq cantons ont été choisis car leurs plans directeurs cantonaux disposent de données actuelles sur ces zones. L'exploitation des données du recensement montre que la situation existant dans ces zones est relativement semblable à celle de l'ensemble du territoire situé en dehors de la zone à bâtir. Les différences concernent avant tout deux aspects :

D'une part, les logements inoccupés ou habités temporairement sont plutôt moins courants dans les zones de hameaux et relativement plus nombreux dans le reste du territoire hors zone à bâtir. Dans celui-ci, les résidences secondaires et les logements inoccupés indiquent plutôt une tendance à une répartition spatiale plus dispersée que la population et les logements habités en permanence.

D'autre part, on voit que – justement dans les zones de hameaux et aussi dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé, mais dans une moindre mesure – l'habitat rural y est moins important qu'en dehors de la zone à bâtir pour l'ensemble de la Suisse. La proportion de bâtiments occupés par des personnes actives occupées dans l'agriculture est plus basse dans les zones de hameaux étudiées qu'en dehors de la zone à bâtir en Suisse en général.

⁴ Les cantons d'Argovie, Appenzell Rhodes-Extérieures, Saint-Gall, Soleure et Thurgovie ont été étudiés.

⁵ Les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Berne, Grisons, Saint-Gall et Thurgovie ont été étudiés.

Première partie : objet, sources, démarche

1. Objet

L'aménagement du territoire doit permettre une urbanisation harmonieuse du pays ainsi qu'une utilisation mesurée du sol. Il s'agit notamment de séparer le territoire constructible de celui qui est non constructible. Les constructions en dehors de la zone à bâtir ne sont autorisées que dans des cas exceptionnels (cf. art. 16a, 18, 24-24d et 37a de la loi sur l'aménagement du territoire LAT).

En raison de données jusqu'à présent lacunaires, il n'était pas possible de répondre à des questions importantes liées à l'aménagement du territoire. Combien y a-t-il de constructions hors de la zone à bâtir, quels sont les types de bâtiments ? Les bâtiments et les logements hors zone à bâtir sont-ils habités en permanence ou servent-ils de résidences secondaires ? Dans quelle mesure les bâtiments sont-ils habités par des personnes actives occupées dans l'agriculture ? Combien de personnes actives vivent-elles hors de la zone à bâtir et quels moyens de transports utilisent-elles pour se rendre sur leur lieu de travail ? Les conditions varient-elles selon les régions du pays ou les types de communes ? Quelle a été l'évolution au cours des dernières années ? Autant de questions auxquelles cette étude, produite dans le cadre des analyses scientifiques du Recensement fédéral de la population 2000 et commandée par les Offices fédéraux du développement territorial et de la statistique, contribue à répondre. Bien que certaines questions restent sans réponse, les données disponibles permettent toutefois d'offrir un aperçu de la situation en 2000 et de mettre en évidence certaines évolutions.

2. Sources

2.1 Recensements et relevés des bâtiments et des logements 1990 et 2000

Les chiffres des Recensements fédéraux de la population tout comme des relevés des bâtiments et des logements effectués en 1990 et 2000 constituent l'une des sources les plus importantes de cette étude. Mais les données agrégées par communes, souvent utilisées, n'ont pas été prises en considération. La commune comme unité spatiale est trop grande et elle ne permettrait pas de montrer quels bâtiments et logements se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone à bâtir.

Les analyses suivantes se fondent sur des **données agrégées à l'hectare**. Pour les chiffres disponibles issus des recensements ou des relevés des bâtiments et des logements de l'Office fédéral de la statistique (OFS), les hectares sont les plus petites unités spatiales. Les chiffres basés sur l'hectare donnent donc des renseignements sur la répartition des bâtiments, des logements et des personnes dans les différentes catégories à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone à bâtir.

L'OFS agrège de manière standard une partie des données des recensements ou des relevés des bâtiments et des logements à l'hectare. Pour cette étude, on a utilisé d'une part de telles données standard. On a pu d'autre part se référer aux données à l'hectare, issues des relevés des bâtiments et des logements, que la section population et recensement de l'OFS a préparé spécialement pour cette étude.

Concernant les données à l'hectare des recensements et des relevés de bâtiments et de logements 1990 et 2000, il faut relever les particularités suivantes :

Géocodage des bâtiments 1990 et 2000

Selon les régions, différentes méthodes ont été utilisées en 1990 et 2000 pour effectuer le géocodage des bâtiments. Ceci a pour conséquence que des bâtiments isolés (et les logements correspondants ainsi que les personnes y habitant) ne sont parfois pas contenus dans le même hectare dans les bases de données de 1990 et de 2000 et donc passent ainsi, pour des motifs de pure saisie technique, de l'intérieur de la zone à bâtir dans le relevé d'une année à l'extérieur dans le relevé d'une autre année ou vice-versa⁶. Des décalages plus importants concernant les bâtiments et liés aux méthodes de relevé, ont été notamment enregistrés dans les cantons de Bâle-Campagne, Saint-Gall et Zurich⁷. Par manque de données, l'ampleur de ces décalages ne peut pas être chiffrée. Les indices de décalage (de la zone non constructible à la zone à bâtir) existent dans des régions où le parc des bâtiments et des logements hors zone à bâtir était en 2000 nettement inférieur à celui de 1990, ce qui est notamment le cas dans les cantons de Saint-Gall et de Zurich⁸.

Données non géocodées de personnes

Les personnes n'ont pas toutes pu être assignées à un bâtiment, ni lors du recensement 1990 ni lors de celui de 2000 (par exemple en raison d'adresses incomplètes dans les questionnaires individuels du recensement). Lors du recensement 1990, ces personnes ne figuraient ni dans l'effectif des données disponibles à l'hectare et donc pas non plus dans la base de données utilisée pour la présente étude⁹.

En revanche, des personnes n'ayant pu être assignées à un bâtiment se trouvent dans la base de données à l'hectare du recensement 2000. Lors de l'exploitation des données de l'OFS, ces personnes ont été assignées à un bâtiment fictif par commune (unité n'existant qu'à des fins comptables mais non physiquement). Les bâtiments fictifs et leurs habitant(e)s ont été attribués à un espace appelé l'hectare centre, soit un hectare au centre de la commune¹⁰.

Géocodage non totalement terminé dans deux cantons

Le géocodage des immeubles saisis dans le relevé des bâtiments et des logements de 2000 n'était pas encore totalement terminé dans les cantons d'Argovie et du Tessin au moment de la présente étude. Les bâtiments, logements et personnes concernés n'ont donc forcément pas pu être inclus dans cette analyse : au total 3689 bâtiments et 12 028 personnes¹¹ sont ainsi exclus.

⁶ Concernant la démarche pour l'attribution des hectares dans les catégories à l'intérieur/ à l'extérieur de la zone à bâtir, cf. chapitre 3.

⁷ Selon renseignement du service GEOSTAT de l'OFS.

⁸ La diminution nette significative montrée par les données du recensement entre 1990 et 2000 concerne 266 bâtiments ou 235 logements (1.5% de la totalité des logements hors zone à bâtir en 1990) dans le canton de Saint-Gall et 363 bâtiments ou 1092 logements (8.5% de la totalité des logements hors zone à bâtir en 1990) dans le canton de Zurich.

⁹ Pour l'ensemble de la Suisse, il s'agit de 15 608 personnes.

¹⁰ Cela concerne 188 119 personnes dans 2769 communes. La proportion de personnes non géocodées sur la population totale de ces communes s'élève à 2.6% (ces chiffres ne comprennent pas les données non géocodées des cantons d'Argovie et du Tessin).

¹¹ Pour le canton d'Argovie, il s'agit de 2327 bâtiments (1.9% de tous les bâtiments du canton), 4142 logements (1.7% de tous les logements du canton) et 10 200 personnes (1.9% du nombre total d'habitants du canton) et pour le canton du Tessin de 1362 bâtiments (1.5% de tous les bâtiments du canton), 1777 logements (1.0% de tous les logements) et 1828 personnes (0.6% du nombre total d'habitants). – Dans la base de données de l'OFS, les bâtiments, logements et personnes concernés ont été assignés aux hectares du centre. Comme déjà mentionné, ces données ont été éliminées de l'effectif pour la présente étude.

Données à l'hectare légèrement différentes des données par communes

Selon ces explications, il est donc normal que les chiffres mentionnés dans ce document concernant les bâtiments, les logements et les personnes ne soient pas identiques à ceux publiés par l'OFS pour les recensements et les relevés des bâtiments et des logements en 1990 et 2000. Les différences sont toutefois minimes. Pour l'ensemble de la Suisse, elles se montent à moins de 0.5%, que ce soit pour les bâtiments, les logements ou les personnes. Au niveau des cantons et des types de communes, ces différences sont parfois un peu plus marquées (cf. explications fournies plus haut).

2.2 Zones à bâtir, zones de hameaux et territoires à habitat traditionnellement dispersé

La deuxième source importante utilisée pour cette étude est constituée par les données recouvrant les zones à bâtir, disponibles à l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Il s'agit de relevés digitalisés des zones à bâtir dont disposent les cantons, ce qui constitue pratiquement 90% de l'ensemble des zones à bâtir. Il manque encore les zones à bâtir des cantons des Grisons et d'Appenzell Rhodes-Extérieures ainsi que de quelques villes (Berne, Bienne, Lausanne, Payerne, Bulle). Les cantons de Neuchâtel et du Valais n'ont pas encore totalement digitalisé leurs zones à bâtir. Ces données datent en majeure partie de 2000 ou sont plus récentes encore.

Les chiffres issus du relevé 1987 à l'hectare ont été utilisés quand des données récentes sur les zones à bâtir faisaient défaut (période de relevé 1975-87).

Notion de zone à bâtir

La notion de zone à bâtir n'est pas appliquée d'une manière uniforme par les cantons, certains y incluant par exemple des surfaces non constructibles ou des espaces verts, où les constructions sont déjà en règle générale interdites. Par ailleurs, dans quelques cas très rares, les surfaces de circulation à l'intérieur du milieu bâti sont comprises dans les zones à bâtir.

Du reste, la structure des données des zones à bâtir (appelée modèle de données) est justement très différente. Les cantons différencient entre 2 et près de 300 types de zones.

L'ARE a tenté d'unifier au maximum la typologie et a considéré les types de zones suivants pour cette recherche :

- zone d'habitation
- zone de travail
- zone mixte
- zone du noyau urbain
- zone de protection des sites
- zone de constructions et d'installations publiques
- zone touristique
- zone de détente
- zone de constructions et d'installations militaires
- zone spéciale
- zone intermédiaire

Incertitudes concernant la taille des zones à bâtir

Selon la base des données utilisée dans cette étude, environ 200 communes n'auraient pas de zone à bâtir ou uniquement de petites surfaces. Et 50% ou plus de tous les bâtiments ne seraient pas situés dans la zone à bâtir. D'autres incertitudes concernent surtout de petites communes agricoles essentiellement dans les cantons de Berne, Lucerne, Fribourg, les deux Appenzell, Saint-Gall, Grisons, Tessin, Neuchâtel et Jura.

Après examen approfondi de quelques-uns de ces 200 cas, on peut fournir les explications suivantes :

- L'ARE ne possède aucune donnée digitalisée des zones à bâtir de certaines communes mais seulement des données (anciennes) sur la base de l'hectare, ce qui rend impossible une délimitation exacte des zones à bâtir.
- La majorité des communes ayant des données incertaines sont de type agricole. Elles ne disposent souvent que de petites zones à bâtir pour de nouvelles constructions et une grande partie des bâtiments encore souvent utilisés par l'agriculture ne se trouvent pas sur territoire constructible (comme par exemple dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et Berne, où plus des deux tiers des bâtiments se trouvent en dehors de la zone à bâtir dans des territoires à habitat traditionnellement dispersé, cf. ch. 8).

Pour des raisons de temps et de coûts, il n'a pas été possible, dans le cadre du présent projet, de fournir une explication cas par cas pour ces 200 communes.

L'effectif des bâtiments (à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir) pour la totalité de ces 200 communes équivaut à 3.5% seulement du total de tous les bâtiments dans les 19 cantons concernés. Les résultats d'ensemble ne seront donc que peu affectés par ces incertitudes.

Zones de hameaux et territoires à habitat traditionnellement dispersé

Quelques analyses de la présente étude concernent également les zones de hameaux et les territoires à habitat traditionnellement dispersé. Il n'a toutefois pas été possible de couvrir toute la Suisse mais seuls quelques cantons disposant de bases de données actuelles tirées de leurs plans directeurs cantonaux.

Zones de hameaux

Selon l'art. 33 de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT, Rs 700.1), des zones de hameaux peuvent être délimitées en dehors de la zone à bâtir si la carte ou le texte du plan directeur cantonal le prévoit. Dans cette optique, les zones de hameaux peuvent être des groupes de bâtiments typiques, historiques et plus ou moins fermés mais d'origine majoritairement agricole, même si actuellement ils n'ont plus de rapport avec des activités agricoles. Des zones de hameaux comprises dans les plans directeurs cantonaux d'**Argovie, Appenzell Rhodes-Extérieures, Saint-Gall, Soleure et Thurgovie** sont ainsi étudiées dans le cadre de cette étude.

Territoires à habitat traditionnellement dispersé

Selon l'art. 39 de l'OAT, dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé qui sont désignés dans le plan directeur cantonal et dans lesquels, compte tenu du développement spatial souhaité, l'habitat permanent doit être renforcé, les cantons peuvent autoriser des changements d'affectation ou des constructions dont l'implantation est imposée par leur destination. Ces modifications dépassent généralement les règles s'appliquant aux zones non constructibles. Les territoires à habitat traditionnellement dispersé sont définis comme suit : lotissements isolés traditionnels à

caractère agricole qui, dans le secteur de l'économie fourragère, doivent être répartis plus ou moins régulièrement sur toute la surface de production agricole pour des raisons d'économie d'entreprise. Aujourd'hui, beaucoup de ces bâtiments n'ont plus d'affectation agricole. Dans leur plan directeur, certains cantons ont défini comme territoires à habitat traditionnellement dispersé, des régions plus vastes s'étendant sur plusieurs communes. Ainsi territoires à habitat traditionnellement dispersé et zones à bâtir se recoupent en partie.

L'étude tient compte des territoires à habitat traditionnellement dispersé définis comme tels dans les plans directeurs cantonaux et situés en dehors de la zone à bâtir.

On exposera plus loin, à titre d'exemple, les données des cantons d'**Appenzell Rhodes-Intérieures, Berne, Grisons, Saint-Gall et Thurgovie**.

2.3 Types de communes et agglomérations

Nos analyses sont menées d'une part par cantons et d'autre part par types de communes et par agglomérations. Pour la **typologie des communes**, nous nous basons sur la répartition de l'OFS en neuf types qui sont les suivants (carte cf. annexe 2) :

- centres
- communes suburbaines
- communes à revenus élevés
- communes périurbaines
- communes touristiques
- communes industrielles et tertiaires
- communes pendulaires rurales
- communes agraires-mixtes
- communes agricoles

La description de chaque type de communes est donnée dans une publication de l'OFS à laquelle nous renvoyons¹².

Pour les **agglomérations**, comme pour les types de communes, la définition utilisée est celle qui fait référence pour le recensement 2000¹³. Nous différencions les petites, moyennes et grandes agglomérations (moins de 50 000 habitants, de 50 000 à 250 000 habitants, plus de 250 000 habitants).

¹² cf. OFS, Les niveaux géographiques de la Suisse, Neuchâtel 2005, p. 115 et suiv.

¹³ cf. OFS, Les niveaux géographiques de la Suisse, Neuchâtel 2005, p. 76 et suiv.

3. Démarche

3.1 Détermination des bâtiments, logements et personnes se trouvant en dehors de la zone à bâtir ou dans des zones de hameaux ainsi que dans des territoires à habitat traditionnellement dispersé

A l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir

Afin de déterminer les bâtiments, logements et personnes situés à l'extérieur de la zone à bâtir, les hectares ont été recoupés avec les zones à bâtir. Les hectares se trouvant à l'intérieur des zones à bâtir ou qui les coupent ont été assignés aux zones à bâtir. La surface effective des zones à bâtir est ainsi légèrement surestimée mais, du fait que les bâtiments proches des zones à bâtir sont normalement de toute façon assignés à la zone à bâtir, ce procédé n'engendre pas de biais importants.

Zones de hameaux et territoires à habitat traditionnellement dispersé

Pour savoir quels bâtiments, logements et personnes sont situés dans les zones de hameaux ou dans des territoires à habitat traditionnellement dispersé, les hectares ont été recoupés avec ces zones dans les cantons tests mentionnés. Ainsi des hectares situés à l'intérieur des zones de hameaux ou dans des territoires à habitat traditionnellement dispersé ou qui les coupent, ont été comptés totalement.

En rapport avec les démarches décrites plus haut, il faut observer les éléments suivants :

Attribution des hectares aux communes et aux cantons

Pour attribuer les hectares aux communes, l'OFS utilise, en analogie au point déterminant de statistique de la superficie, le coin en bas à gauche (sud-ouest) de l'hectare (carré de 100x100m). Ce procédé a pour conséquence par exemple que des habitants sont attribués à un hectare se trouvant dans le lac (avec son point sud-ouest) et cet hectare n'est pas attribué à une commune. Ces cas ont été corrigés dans la mesure où les hectares d'un lac ont aussi été attribués à une commune.

C'est ainsi que par exemple, un hectare coupant une zone de hameaux dans le canton de Soleure, est malgré tout attribué à la commune voisine dans le canton de Berne. Comme il s'agit de cas relativement rares, les données connexes ne sont pas prises en compte dans l'analyse suivante.

Modification des limites des zones à bâtir entre 1990 et 2000

Comme déjà mentionné, les limites des zones à bâtir sont majoritairement celles définies en 2000 ou plus récemment. L'absence de données comparables pour les recensements 1990 et 2000 fait que des changements de délimitations de zones à bâtir qui se seraient produits entre-temps n'apparaissent pas. Quand les zones à bâtir se sont étendues entre les deux recensements, les bâtiments, logements et personnes figurant dans les bases de données de 1990 ont pu être classés à l'intérieur de la zone à bâtir, même si à l'époque ils étaient effectivement en dehors de la zone à bâtir. Et inversement pour les zones à bâtir qui se sont réduites entre 1990 et 2000.

La marge d'erreurs liée aux adaptations des zones à bâtir ne peut pas être quantifiée. Elle est toutefois minimale, puisque des modifications de la zone à bâtir ont été très nombreuses dans des lieux où il n'y a pas ou très peu de bâtiments (utilisés majoritairement pour l'agriculture).

Hectares centre hors zone à bâtir

En superposant les hectares centre aux zones à bâtir, ceux-ci sont apparus hors zone à bâtir dans 137 communes. Etant donné qu'il s'agit majoritairement de petites communes à caractère agricole dont la coordonnée de centre ne se situait effectivement pas dans une zone à bâtir, il faut en déduire que les personnes assignées aux bâtiments fictifs pour les raisons de technique de relevé décrites plus haut ont été attribuées à une zone non constructible. En réalité il s'agit bien plutôt de personnes qui habitent dans un bâtiment de la zone à bâtir.

Pour cette raison, les hectares fictifs de ces 137 communes ont été attribués à la zone à bâtir pour les analyses de cette étude.

Avec cette méthode, ce sont au total 4223 personnes (selon le recensement 2000) qui ont été déplacées de l'extérieur à l'intérieur de la zone à bâtir. Et 163 bâtiments, 242 logements et 494 personnes qui habitent dans les hectares fictifs (mais pas dans les bâtiments fictifs) ont été attribués à la zone à bâtir, même si ce n'est pas vraiment exact. On a toutefois renoncé à corriger ces différences mineures.

3.2 Accessibilité

Dans le cadre de la présente étude, l'accès aux transports publics et le transport individuel motorisé ont également été étudiés. Dans ce but, les indicateurs d'accessibilité suivants ont été calculés pour chaque hectare par l'ARE :

Transport individuel motorisé (TIM)

Pour évaluer la qualité de l'accessibilité par transport individuel motorisé, on a calculé combien de centres¹⁴ d'agglomération étaient atteignables en 15, 30, 45 et 60 minutes. Afin de différencier ces informations, on a séparé les petites, moyennes et grandes agglomérations (voir ch. 2.3 pour la définition des agglomérations).

Le réseau routier 1999, selon la modélisation de transport de l'ETEC (VM-UVEK), a servi de base de travail. Ce réseau généralisé est formé de presque 24 000 noeuds (carrefours).

Transports publics (TP)

Pour définir l'accessibilité en transports publics, un indicateur illustre l'accès au réseau TP. Afin de pouvoir mesurer et comparer cette accessibilité, on a pris en compte la distance en ligne droite depuis le milieu de l'hectare jusqu'à l'arrêt le plus proche.

Les coordonnées des arrêts des transports publics sont tirés de l'horaire CFF HAFAS (par Internet) de juin 2003, qui, en plus de contenir les informations sur les transports publics interrégionaux (trains et bus postaux), comprend également les données de 15 compagnies urbaines de transports publics. Ce sont au total quelque 20 000 arrêts (état 2003) qui ont été pris en compte à partir de l'horaire électronique.

¹⁴ Pour les agglomérations possédant plusieurs centres (par exemple pour l'agglomération « Arbon-Rorschach »), on a pris en considération le centre le plus proche.

3.3 Conclusions concernant l'interprétation des données

Les considérations précédentes montrent clairement que des comparaisons entre 1990 et 2000 ne sont possibles qu'avec certaines réserves. Si les chiffres font apparaître un effectif de bâtiments et de logements en hausse en dehors de la zone à bâtir en 2000, cela n'est donc pas nécessairement dû à de nouvelles constructions. Une telle hausse doit plutôt être attribuée aux modifications des plans de zones pendant les années 1990 et au géocodage plus précis des bâtiments effectué en 2000. A l'inverse, les facteurs mentionnés ainsi que les lacunes existant dans les données du recensement 2000 pour le géocodage des personnes, peuvent également diminuer l'augmentation intervenue entre 1990 et 2000 ou engendrer un prétendu recul.

Une situation analogue prévaut également pour l'accessibilité. Dans ce cas, en plus des modifications liées à un géocodage plus précis des bâtiments en 2000, il convient également de signaler des changements dus à l'ouverture ou à la fermeture de certains arrêts de TP dans les années 1990 ou encore à des modifications du réseau routier qui ne peuvent pas être établis de manière précise.

Des modifications minimales constatées dans les données de 1990 et 2000 ne peuvent pas toujours être attribuées dans la réalité mais sont aussi le résultat de différences statistiques. Pour éviter des interprétations erronées, des comparaisons chronologiques ne seront faites ci-après qu'avec réserve. Des affirmations bien fondées peuvent en revanche être faites au vu de l'effectif différencié des bâtiments selon les époques de construction, effectif fourni par le relevé 2000 des bâtiments et logements.

Deuxième partie : bâtiments, logements, personnes et ménages hors de la zone à bâtir

4. Bâtiments¹⁵ et logements

4.1 Aperçu

En Suisse, près de 10% de tous les bâtiments et 5% de tous les logements se trouvent hors de la zone à bâtir.

A peine 9% de toutes les maisons individuelles se trouvent hors de la zone à bâtir.

Par rapport aux régions urbaines, une proportion nettement plus importante de bâtiments et de logements se trouve hors de la zone à bâtir dans les régions à caractère rural.

Tableau 1 : Bâtiments et logements en Suisse à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir : aperçu

	1990		2000		Différence 1990-2000	
	en chiffres absolus	en %	en chiffres absolus	en %	en chiffres absolus	en % de 1990
Bâtiments (1)						
intérieur de la zone à bâtir	1'150'749	89.0	1'311'450	89.9	160'701	14.0
extérieur de la zone à bâtir	141'724	11.0	147'028	10.1	5'304	3.7
total	1'292'473	100.0	1'458'478	100.0	166'005	12.8
Bâtiments exclusivement à usage d'habitation (2)						
intérieur de la zone à bâtir	1'077'164	89.2	1'233'999	89.8	156'835	14.6
extérieur de la zone à bâtir	130'346	10.8	139'948	10.2	9'602	7.4
total	1'207'510	100.0	1'373'947	100.0	166'437	13.8
Maisons individuelles						
intérieur de la zone à bâtir	630'205	90.6	747'408	91.3	117'203	18.6
extérieur de la zone à bâtir	65'402	9.4	71'311	8.7	5'909	9.0
total	695'607	100.0	818'719	100.0	123'112	17.7
Logements en tout						
intérieur de la zone à bâtir	2'977'819	94.2	3'369'933	94.6	392'114	13.2
extérieur de la zone à bâtir	182'124	5.8	193'329	5.4	11'205	6.2
total	3'159'943	100.0	3'563'262	100.0	403'319	12.8
Logements occupés en permanence						
intérieur de la zone à bâtir	2'666'719	95.2	2'884'843	95.4	218'124	8.2
extérieur de la zone à bâtir	134'209	4.8	138'488	4.6	4'279	3.2
total	2'800'928	100.0	3'023'331	100.0	222'403	7.9
Logements habités temporairement et non occupés						
intérieur de la zone à bâtir	311'100	86.7	485'090	89.8	173'990	55.9
extérieur de la zone à bâtir	47'915	13.3	54'841	10.2	6'926	14.5
total	359'015	100.0	539'931	100.0	180'916	50.4

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

(1) Bâtiments à usage d'habitation au sens du recensement.¹⁶

(2) Bâtiments, à usage exclusif ou principal d'habitation (entre autres aussi les fermes).

Source : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

¹⁵ Selon la définition adoptée par le Recensement fédéral de la population, par « bâtiment » on entend un **bâtiment à usage d'habitation**. Les bâtiments destinés exclusivement à d'autres usages que l'habitation ne sont pas inclus dans le recensement.

¹⁶ « Par bâtiment, au sens du recensement, on entend toute construction indépendante ou séparée d'une autre par un mur pare-feu et habitée ou habitable le jour de référence. » OFS, Recensement fédéral de la population 2000, Bâtiments, logements et conditions d'habitation, Neuchâtel 2004, p. 9.

Ensemble de la Suisse

La **proportion de bâtiments situés hors zone à bâtir** s'élève en 2000 à **10.1%**. La proportion de maisons individuelles situées hors zone à bâtir est légèrement inférieure : 8.7%.

La part des **logements** situés hors zone à bâtir ne représente que la moitié de celle des bâtiments : seulement **5.4%** de tous les logements sont situés **hors zone à bâtir**. Pour les logements habités en permanence, la proportion est encore plus faible, soit de 4.6% en 2000.

Aucun changement majeur n'est à constater entre 1990 et 2000, tant pour les bâtiments que pour les logements. En 2000, les proportions hors zone à bâtir sont toutefois légèrement inférieures à celles de 1990.

Cantons

Les différences sont considérables selon les cantons. La part de bâtiments et logements hors zone à bâtir est faible non seulement dans des cantons à caractère urbain mais aussi dans certains cantons agricoles (par ex. Jura et Thurgovie). Mais dans un canton à caractère plutôt urbain comme celui de Zoug, la proportion de bâtiments hors zone à bâtir est relativement élevée.

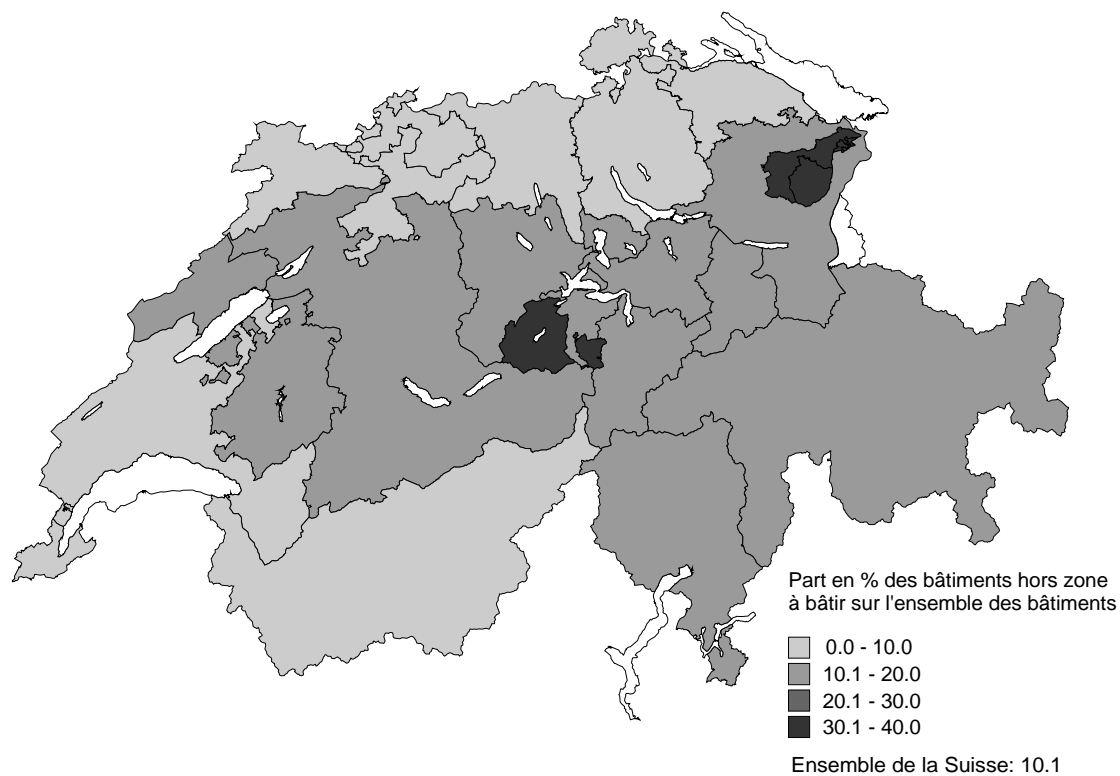
Les cantons d'Obwald ainsi que les deux Appenzell sont ceux qui ont de loin la part la plus grande de bâtiments et logements hors zone à bâtir (bâtiments : proportion de plus de 30%, logements : proportion à AI et AR de plus de 20%, et à OW de plus de 30%). Ces chiffres élevés sont dus au fait que les cantons cités ont une structure d'habitat dispersé et peu ou pas de zones urbaines.

Une forte proportion de bâtiments hors zone à bâtir est par ailleurs fréquemment constatée dans d'autres cantons à habitat dispersé de la région des Préalpes et de l'Arc alpin (à l'exception du Valais). Cette tendance apparaît également pour les logements, mais dans une moindre mesure (fig. 1-3).

Types de communes

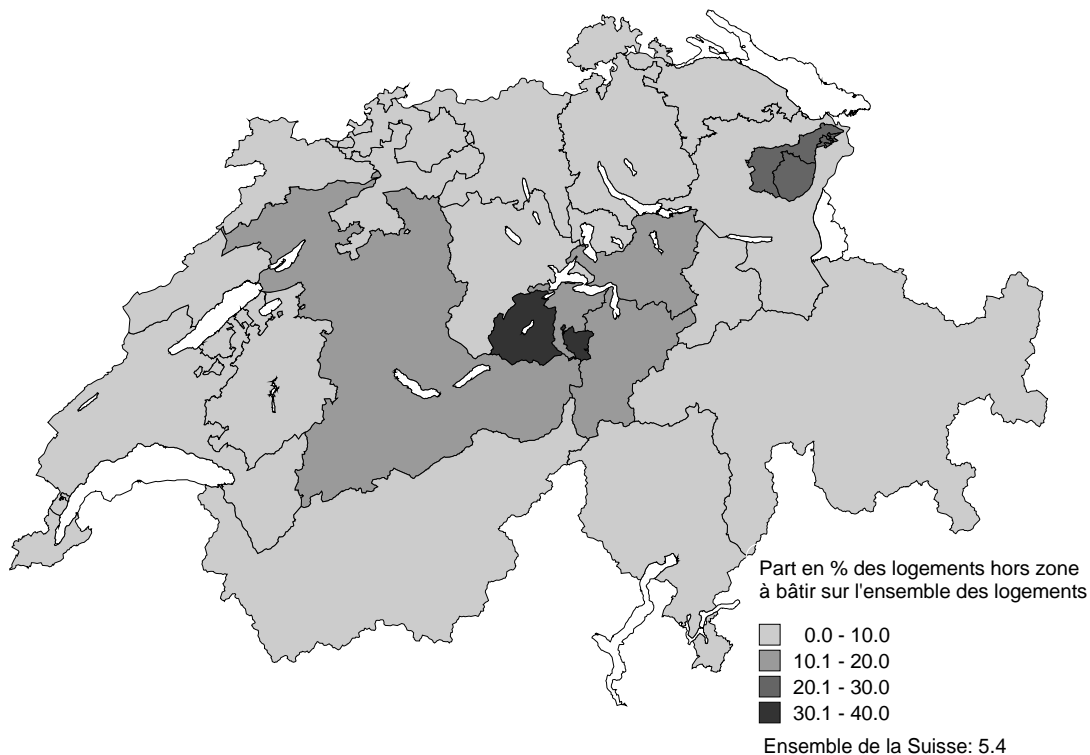
En considérant les types de communes, on constate que la proportion de bâtiments et de logements hors zone à bâtir est plus élevée dans les territoires à caractère rural et à habitat dispersé que dans les zones urbaines. La figure 4 le montre clairement, tant pour les bâtiments que pour les logements. Si dans les centres et dans les communes suburbaines, entre 3 et 5% des bâtiments se trouvent hors zone à bâtir, cette proportion est de 26% dans les communes agraires-mixtes et atteint même 45% dans les communes agricoles.

Figure 1 : Bâtiments hors zone à bâtir, par canton, en 2000



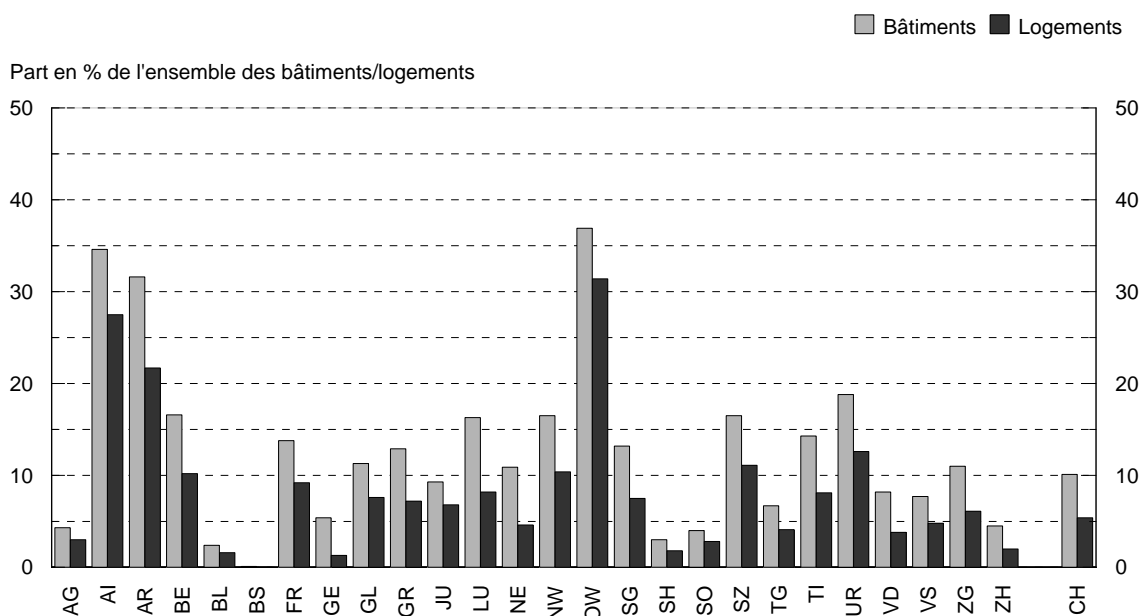
Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000, GEOSTAT ; swisstopo.

Figure 2 : Logements hors zone à bâtir, par canton, en 2000



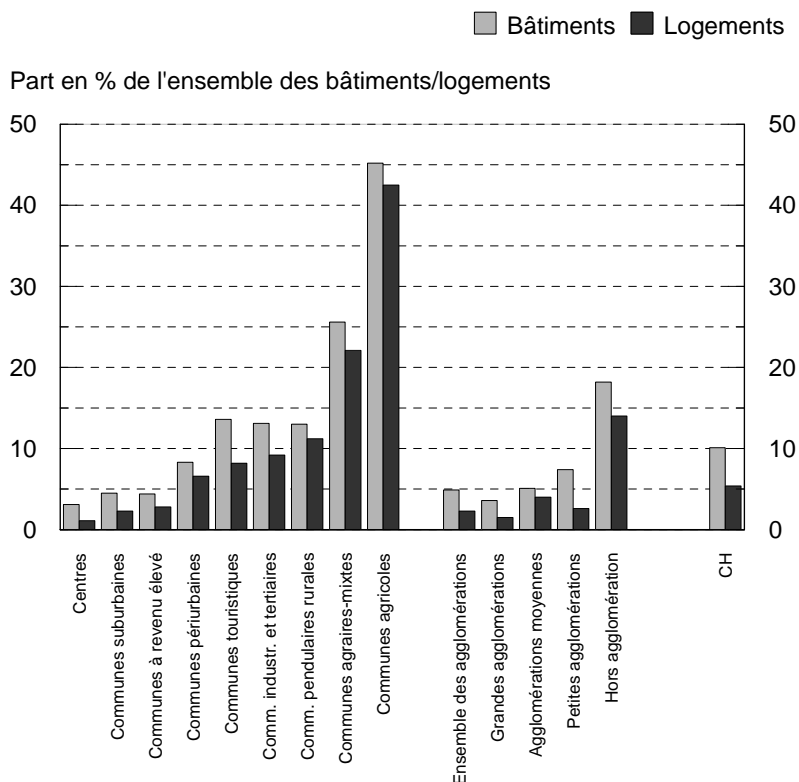
Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000, GEOSTAT ; swisstopo.

Figure 3 : Bâtiments et logements hors zone à bâtir, par canton, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Figure 4 : Bâtiments et logements hors zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

4.2 Structure du parc des bâtiments et des logements

4.21 Bâtiments selon l'époque de construction

Presque la moitié de tous les bâtiments et logements ont été édifiés avant 1919 hors de la zone à bâtir. Environ 6% seulement des bâtiments et logements hors zone à bâtir ont été nouvellement construits entre 1991 et 2000. A l'intérieur de la zone à bâtir, la proportion est deux fois plus élevée.

Selon les cantons, la proportion des bâtiments et logements édifiés dans les années 1990 hors zone à bâtir varie entre 0 et 14%.

Parmi tous les types de communes, les centres et les communes touristiques présentent les proportions les plus élevées de nouveaux logements hors zone à bâtir.

Remarque préalable

Avant 2000, il n'existait pas de données statistiques concernant les logements nouvellement construits à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone à bâtir. Ci-après, on s'appuiera sur l'indicateur de **période de construction du bâtiment** répertorié dans le relevé des bâtiments et des logements. L'imprécision des renseignements fournis peut éventuellement donner lieu à des écarts avec l'année de construction effective du bâtiment. En général, la marge d'erreurs devrait être faible surtout pour les périodes de construction nous intéressant, ici 1991-2000, et donc pas trop éloignées dans le temps. La période de construction (1991-2000) inscrite dans le relevé des bâtiments et des logements reflète ainsi relativement bien l'activité de construction. Sous certaines réserves, ceci s'applique également à la période de construction 1981-90, sur laquelle on reviendra ci-après.

Ensemble de la Suisse

Hors zone à bâtir, selon le relevé des bâtiments et des logements 2000, **5.6% de tous les bâtiments et 6.4% de tous les logements** relèvent d'une **année de construction de la période 1991-2000**. Les proportions correspondantes de bâtiments et logements construits entre 1981-1990 sont presque aussi élevées (5.4% des bâtiments, 6.1% des logements ; cf. tab. 2).

A l'intérieur de la zone à bâtir, les bâtiments et les logements datant des années 1980 et 1990 représentent une proportion deux fois plus forte qu'à l'extérieur de la zone à bâtir. En d'autres termes, **l'activité de construction, tant durant les années 1980 que durant les années 1990, était, d'un point de vue relatif, sensiblement plus faible en dehors de la zone à bâtir qu'à l'intérieur.**

En considérant les chiffres absolus, on constate une **légère augmentation de l'activité de construction hors zone à bâtir durant les années 1990 par rapport à la période 1981-1990**. Et ceci concerne aussi bien les bâtiments que les logements (changement par rapport à la période antérieure : bâtiments +5.6%, logements +3.2%).

Lors du relevé 2000, 8136 bâtiments (géocodés) et 12 243 logements construits entre 1991-2000 ont été répertoriés. Converties en productions annuelles moyennes, ces données signifient que **plus de 800 nouveaux bâtiments à usage d'habitation et près de 1200 nouveaux logements ont été construits en moyenne par année hors de la zone à bâtir.**

Durant les années qui ont suivi le recensement 2000, l'activité de construction hors zone à bâtir a sensiblement diminué par rapport à la fin du siècle dernier. C'est ce que montrent les données issues du Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL), mis en place à la suite du

recensement 2000 et qui livre des informations annuelles sur l'activité de construction à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir. Une comparaison complète entre le relevé 2000 des bâtiments et des logements et le RegBL est pour le moment encore impossible car dans le RegBL manquent encore les chiffres pour les années 2001 à 2003 dans les cantons de Bâle-Campagne, Bâle-Ville (jusqu'en 2002 y compris), Fribourg, Genève, Tessin et Zurich. De plus, le RegBL répertorie l'achèvement effectif des constructions alors que pour le relevé des bâtiments et des logements, on demande l'année de construction du parc (ex post).

Sous réserve de ces différentes méthodes de relevé et au vu des bases de données disponibles pour 19 ou 20 cantons, on remarque que la proportion de nouveaux bâtiments et logements hors zone à bâtir est plus basse dans le RegBL que les valeurs contenues dans le relevé (pour le RegBL, moyenne des années 2002-2003 : 2.7% des bâtiments/2.5% des logements ; pour le relevé, moyenne des années 1991-2000¹⁷ : 5.8% des bâtiments/4.0% des logements)¹⁸.

Pour les 20 cantons dont les données figurent dans le RegBL, on constate que 380 bâtiments à usage d'habitation et également 380 nouveaux logements ont été édifiés en moyenne par année hors zone à bâtir entre les années 2000 et 2003. **La comparaison avec l'activité de construction hors zone à bâtir dans ces 20 cantons durant les années 1991-2000 indique un recul de près de 50% pour les bâtiments et de 62% pour les logements.**

Tableau 2 : Bâtiments et logements en Suisse selon les périodes de construction, en 2000

	Total	Epoque de construction							
		sans indication	avant 1919	1919-45	1946-60	1961-70	1971-80	1981-90	1991-2000
Bâtiments en tout									
intérieur de la zone à bâtir	1'311'450	15'508	258'693	168'173	176'020	153'349	181'919	193'517	164'271
extérieur de la zone à bâtir	147'028	1'602	65'524	21'331	14'003	17'360	11'190	7'882	8'136
total	1'458'478	17'110	324'217	189'504	190'023	170'709	193'109	201'399	172'407
Bâtiments, en % du total avec indication									
intérieur de la zone à bâtir	100.0		20.0	13.0	13.6	11.8	14.0	14.9	12.7
extérieur de la zone à bâtir	100.0		45.1	14.7	9.6	11.9	7.7	5.4	5.6
total	100.0		22.5	13.1	13.2	11.8	13.4	14.0	12.0
Logements en tout									
intérieur de la zone à bâtir	3'369'933	41'681	568'500	363'344	481'664	554'778	528'247	434'332	397'387
extérieur de la zone à bâtir	193'329	2'054	85'239	26'323	17'695	22'325	15'857	11'593	12'243
total	3'563'262	43'735	653'739	389'667	499'359	577'103	544'104	445'925	409'630
Logements, en % du total avec indication									
intérieur de la zone à bâtir	100.0		17.1	10.9	14.5	16.7	15.9	13.0	11.9
extérieur de la zone à bâtir	100.0		44.6	13.8	9.3	11.7	8.3	6.1	6.4
total	100.0		18.6	11.1	14.2	16.4	15.5	12.7	11.6

La période de construction des bâtiments s'applique aux logements.

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Contrairement à la part relativement faible de nouveaux bâtiments et logements, on remarque que **la majorité des bâtiments et logements situés en dehors de la zone à bâtir sont anciens. Environ 45% des bâtiments et également près de 45% des logements en dehors de la zone à bâtir ont été construits avant 1919** (valeur de comparaison à l'intérieur de la zone à bâtir : 20% des bâtiments et 17% des logements).

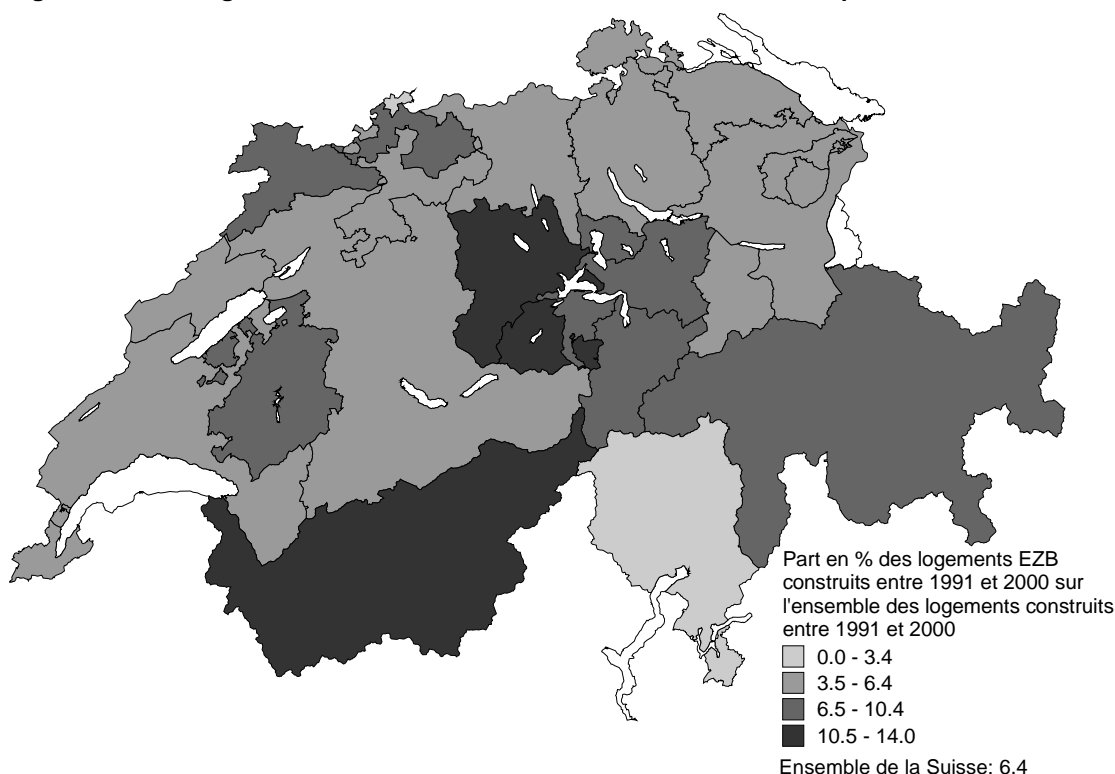
¹⁷ Parc des bâtiments ou des logements construits entre 1991 et 2000, converti en productions annuelles moyennes.

¹⁸ Source : Registre fédéral des bâtiments et des logements (tiré de « Construire hors zone à bâtir – analyses 2002 et 2003 », document de travail ARE 2005).

Cantons

La comparaison entre cantons ne permet pas de mettre en évidence une tendance marquée. Dans les cantons de Lucerne, Obwald, Schwyz et Valais, la proportion de logements construits entre 1991 et 2000 hors zone à bâtir représente plus de 10% de tous les logements construits durant la même période. Cette proportion est supérieure à la moyenne nationale de 6.4% dans les cantons de Bâle-Campagne, Fribourg, Grisons, Jura, Nidwald, Uri et Zoug. Pour leur part, les cantons de Bâle-Ville (0%) et du Tessin (2.8 %) ¹⁹ présentent une part très faible de logements construits entre 1991 et 2000.

Figure 5 : Logements hors zone à bâtir construits entre 1991-2000, par canton



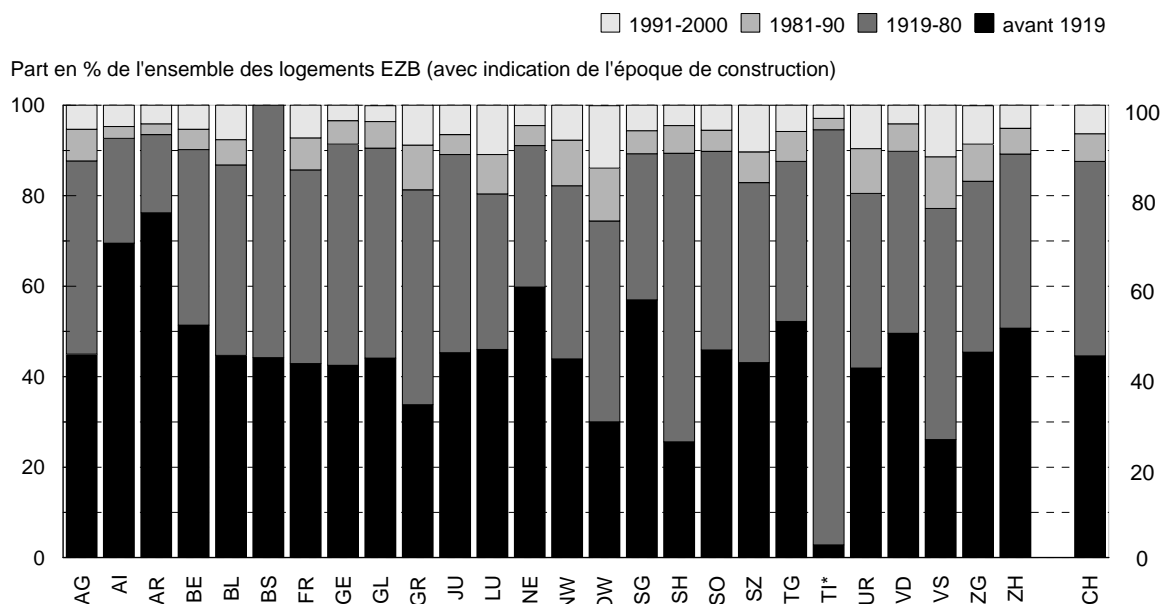
Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000, GEOSTAT ; swisstopo.

La figure 6 montre pour quelques cantons une tendance inverse dans l'activité de construction hors zone à bâtir entre les années 1980 et 1990. On constate une accélération de la construction de logements hors zone à bâtir dans les cantons de Berne, Lucerne et Schwyz ainsi que – cependant à un niveau absolu modeste – dans les deux Appenzell et dans le canton du Jura.

A l'inverse, l'activité de construction hors zone à bâtir dans les cantons de Genève, Glaris, Schaffhouse et Uri a reculé durant les années 1990 en comparaison avec la décennie précédente.

Il est difficile de trouver une explication pertinente pour ces évolutions différentes au niveau cantonal. Il est probable que certaines lacunes dans les données disponibles jouent un rôle (cf. chap. 3).

¹⁹ Contrairement aux autres cantons, la récolte des données du relevé des bâtiments et des logements 2000 n'a pas été faite au Tessin au moyen de questionnaires envoyés aux propriétaires et aux gérances immobilières mais sur la base des informations du service cantonal de l'estimation (Ufficio cantonale di stima). Ce procédé pourrait expliquer la faible proportion de logements hors zone à bâtir construits durant la période 1991-2000.

Figure 6 : Logements hors zone à bâtir selon l'époque de construction, par canton, en 2000

* Contrairement aux autres cantons, la récolte des données du relevé des bâtiments et des logements 2000 n'a pas été faite au Tessin au moyen de questionnaires envoyés aux propriétaires et aux gérances immobilières mais sur la base des informations du service cantonal de l'estimation (Ufficio cantonale di stima). Ce procédé pourrait expliquer la répartition différente des autres cantons du parc des logements (et des bâtiments) selon les périodes de construction.

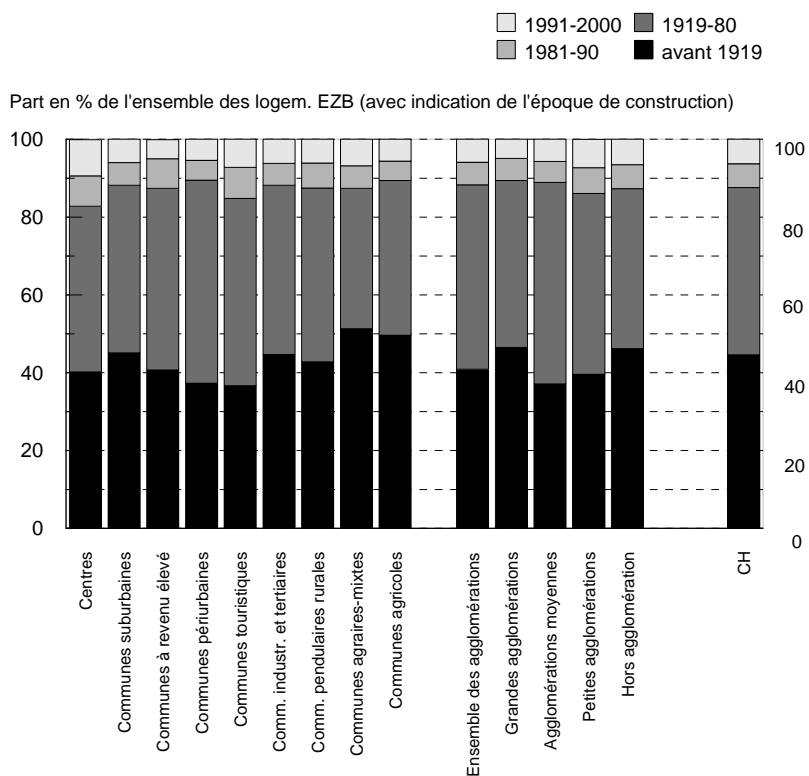
Source : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Types de communes

On pourrait supposer que la proportion de bâtiments et de logements construits entre 1991 et 2000 hors zone à bâtir est plus élevée dans les communes agricoles que dans les communes suburbaines mais cette supposition n'est pas étayée par des données. Les figures 7 et 8 montrent en effet de très faibles différences entre les divers types de communes.

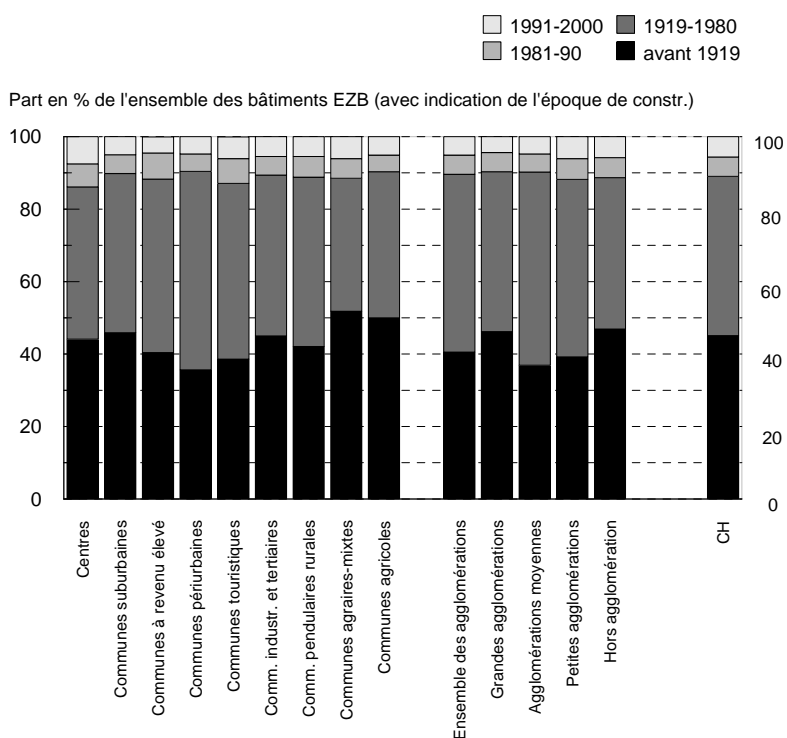
De tous les types de communes, ce sont les **centres et les communes touristiques** qui présentent **la proportion la plus élevée de nouveaux bâtiments et logements hors zone à bâtir**. Deux raisons expliquent ce fait. D'une part, le marché du logement est en règle générale plus tendu dans ces types de communes, ce qui peut provoquer une tendance à reporter la demande sur des emplacements hors zone à bâtir plutôt que sur des communes à faible demande de logements. D'autre part, une structure d'habitat relativement dispersé est constatée au moins dans une partie des types de communes concernées. Et ceci vaut non seulement pour les communes touristiques mais aussi pour une partie des centres situés dans les Préalpes et l'Arc alpin (par ex. Langnau i.E., Frutigen, Sarnen). Dans le cadre de la typologie communale en neuf classes utilisée dans cette étude, la classe « centres » n'englobe non seulement les grands centres, mais également les petits et les moyens.

Figure 7 : Logements hors zone à bâtir selon l'époque de construction, par type de communes et d'agglomérations, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Figure 8 : Bâtiments hors zone à bâtir selon l'époque de construction, par type de communes et d'agglomérations, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

4.22 Signification de l'agriculture dans le parc des bâtiments hors zone à bâtir

Il ne reste plus qu'une petite partie des bâtiments hors zone à bâtir habités par des personnes travaillant dans l'agriculture. Cette proportion a encore diminué entre 1990 et 2000. Cette situation prévaut non seulement dans les cantons et communes à caractère urbain mais également dans ceux à caractère rural.

Ensemble de la Suisse

Les personnes habitant dans la majorité des bâtiments hors zone à bâtir ne sont **pas** (ou plus) des actifs occupés dans l'agriculture. Cette situation concerne en 1990 56.9% de tous les bâtiments hors zone à bâtir et en 2000 déjà 61.2%.

Il faut souligner que le nombre et la proportion des bâtiments hors zone à bâtir, dans lesquels habitent des **personnes actives à plein temps** dans l'agriculture, connaissent une évolution marquée à la baisse. Entre 1990 et 2000 ce nombre a diminué de près de 8000 personnes, soit de plus d'un cinquième pour atteindre 28 542 personnes. En 1990, un tiers des bâtiments hors zone à bâtir étaient encore occupés au moins par une personne travaillant à temps plein dans l'agriculture. Dix ans plus tard, ceci n'est plus le cas que pour un quart des bâtiments.

En revanche, le nombre et la proportion de bâtiments hors zone à bâtir, habités exclusivement par des personnes travaillant à temps partiel dans l'agriculture, ont nettement augmenté entre 1990 et 2000 passant de 8874 à 13272 (cf. tab. 3).

Tableau 3 : Bâtiments hors zone à bâtir, avec ou sans personnes actives occupées dans l'agriculture en Suisse, en 2000

	1990	2000
Bâtiments habités hors zone à bâtir, total	105'041	107'685
Bâtiments hors zone à bâtir, habités par un ou plusieurs actifs occupés à temps complet dans l'agriculture (1)		
en chiffres absolus	36'371	28'542
en % des bâtiments habités hors zone à bâtir	34.6	26.5
Bâtiments hors zone à bâtir, habités par un ou plusieurs actifs occupés à temps partiel dans l'agriculture		
en chiffres absolus	8'874	13'272
en % des bâtiments habités hors zone à bâtir	8.4	12.3
Bâtiments hors zone à bâtir habités par aucun actif occupé dans l'agriculture		
en chiffres absolus	59'796	65'871
en % des bâtiments habités hors zone à bâtir	56.9	61.2

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

(1) Des personnes actives occupées à temps partiel dans l'agriculture peuvent également habiter en plus dans les bâtiments concernés.

Les apprentis, sans-emploi et jeunes de moins de 15 ans ne sont pas comptabilisés.

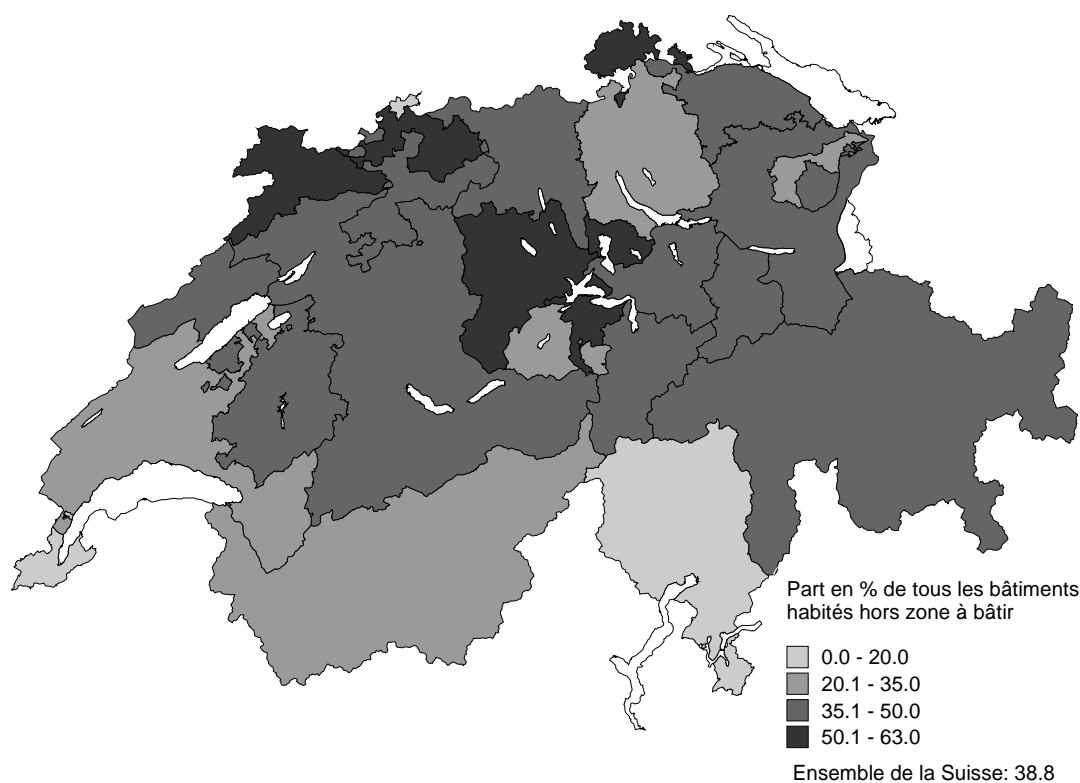
Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Cantons

Les cantons urbains de Bâle-Ville²⁰ et de Genève présentent des proportions très élevées de bâtiments hors zone à bâtir habités par une population non agricole (ou par un nombre non connu de personnes occupées auparavant dans l'agriculture). C'est également le cas dans les cantons marqués par le tourisme comme le Tessin et le Valais ainsi que le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures : dans tous ces cantons, plus de 70% des bâtiments situés en dehors de la zone à bâtir sont habités par des personnes qui ne sont pas occupées dans l'agriculture.

Contrairement aux cantons mentionnés ci-dessus, l'importance de la population rurale hors zone à bâtir est plus grande dans les cantons qui ont partiellement conservé un caractère rural. Dans les cantons de Bâle-Campagne, Jura, Lucerne, Nidwald, Schaffhouse et Zoug, les bâtiments habités par une population agricole constituent plus de la moitié de tous les bâtiments habités hors zone à bâtir. La population rurale hors zone à bâtir est un peu moins importante dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Berne, Glaris, Grisons, Neuchâtel, Thurgovie, Schwyz et Uri.

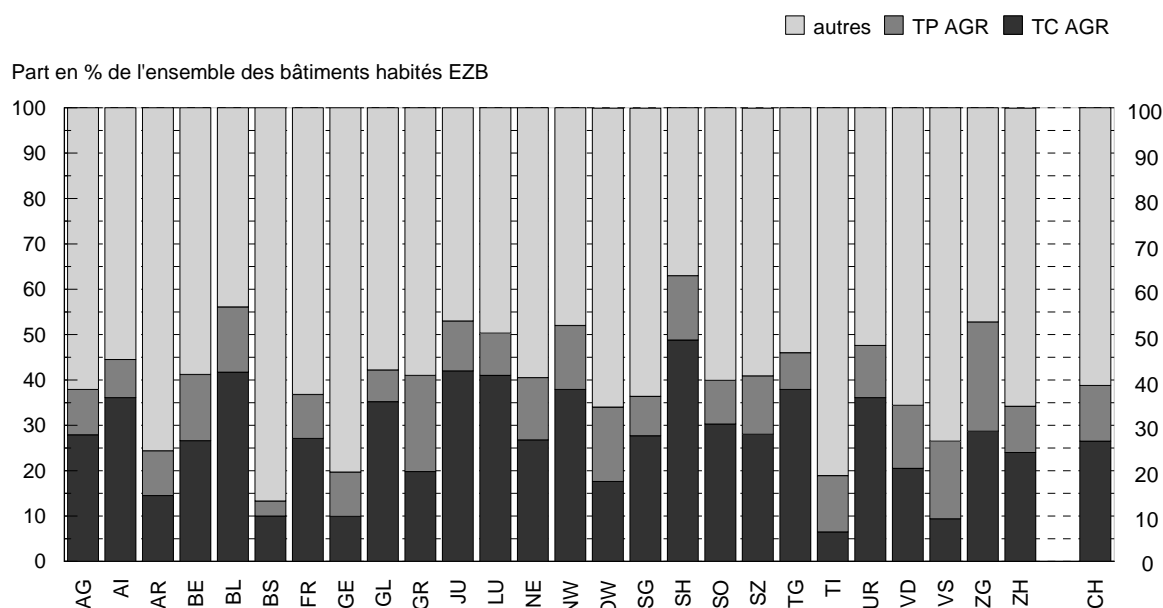
Figure 9 : Bâtiments hors zone à bâtir habités par des personnes actives occupées à temps plein ou partiel dans l'agriculture, par canton, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000, GEOSTAT ; swisstopo.

²⁰ Proportion non significative pour Bâle-Ville, en raison de valeurs absolues très faibles.

Figure 10 : Bâtiments hors zone à bâtir habités ou non par une population agricole, par canton, en 2000



TC AGR

Bâtiments habités par une ou plusieurs personnes actives, occupées à temps plein dans l'agriculture (ces bâtiments peuvent en plus être aussi habités par des personnes occupées à temps partiel dans l'agriculture).

TP AGR

Bâtiments habités uniquement par des personnes occupées à temps partiel dans l'agriculture.

Autres

Bâtiments hors zone à bâtir habités par des actifs d'autres secteurs économiques ou exclusivement par des personnes non actives.

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

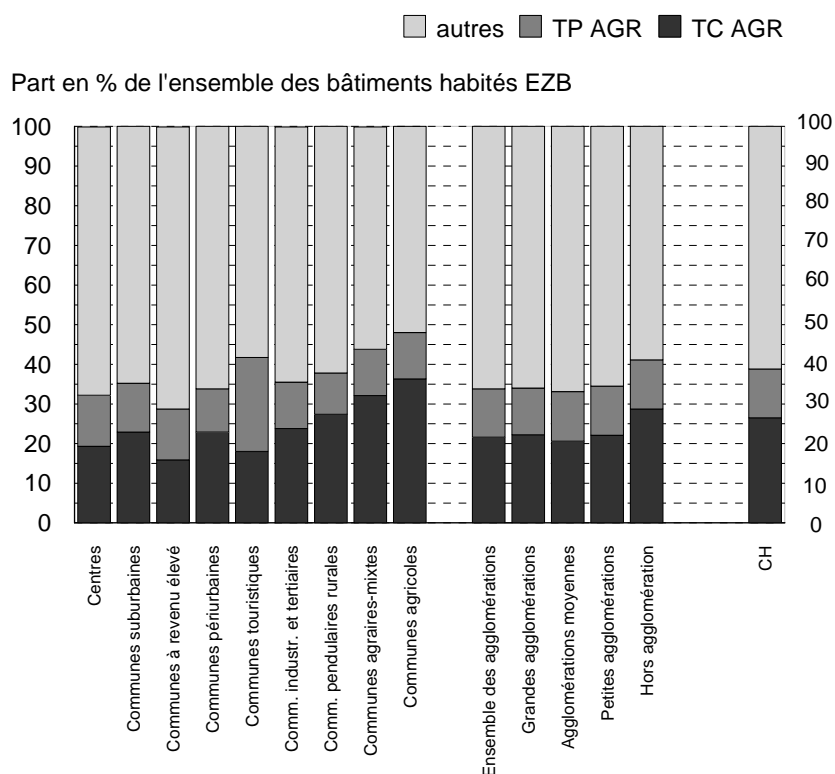
Types de communes

La proportion de bâtiments habités par des personnes actives occupées dans l'agriculture est liée au degré de « ruralité » du type de commune. Cependant, même dans des communes agricoles ou agraires-mixtes, plus de la moitié des bâtiments hors zone à bâtir sont habités par des personnes n'ayant (plus) aucun lien avec l'agriculture (fig. 11).

Par ailleurs, on trouve aussi dans des communes touristiques une proportion relativement élevée de bâtiments hors zone à bâtir habités par des personnes qui sont occupées – plutôt à temps partiel – dans l'agriculture.

Finalement, comme on s'y attendait, les communes d'agglomérations présentent une proportion plus élevée que la moyenne de bâtiments hors zone à bâtir habités par des personnes sans liens avec l'agriculture (66.3% de tous les bâtiments hors zone à bâtir). Il n'y a pratiquement pas de différence entre les différents types d'agglomérations (petites, moyennes ou grandes).

Figure 11 : Bâtiments hors zone à bâtir habités ou non par une population agricole, par type de communes et d'agglomérations, en 2000



TC AGR

Bâtiments habités par une ou plusieurs personnes actives, occupées à temps plein dans l'agriculture (ces bâtiments peuvent en plus être aussi habités par des personnes occupées à temps partiel dans l'agriculture).

TP AGR

Bâtiments habités uniquement par des personnes occupées à temps partiel dans l'agriculture.

Autres

Bâtiments hors zone à bâtir habités par des actifs d'autres secteurs économiques ou exclusivement par des personnes non actives.

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

4.23 Dimension des logements

La proportion de logements de 5 pièces et plus est beaucoup plus élevée à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir, et ce pour l'ensemble de la Suisse mais aussi pratiquement dans tous les cantons et types de communes. On trouve d'autres proportions uniquement dans des communes périurbaines et dans des communes pendulaires rurales avec une proportion de grands logements à l'intérieur de la zone à bâtir plus élevée qu'à l'extérieur, ce qui pourrait être imputable à la forte activité de construction (logements familiaux) dans ces types de communes.

Dans une optique globale, les logements hors zone à bâtir présentent une surface habitable de 12% plus grande que celle des logements à l'intérieur de la zone à bâtir.

Ce sont avant tout les logements de 1 à 3 pièces hors zone à bâtir qui ont des surfaces plus grandes que celles des logements correspondants à l'intérieur de la zone à bâtir. La surface des logements de 5 pièces et plus hors zone à bâtir est par contre un peu plus petite qu'à l'intérieur de la zone à bâtir.

Ensemble de la Suisse

Hors zone à bâtir, 37.5% de tous les logements ont 5 pièces et plus alors qu'à l'intérieur de la zone à bâtir, il n'y en a que 24.2%. A l'inverse, il y a moins de logements de 1 à 4 pièces hors zone à bâtir (tab. 4).

Concernant la **surface habitable**, on constate le fait suivant : les logements de 1 à 4 pièces hors zone à bâtir ont une surface en moyenne plus grande que ceux situés à l'intérieur. Ceci ne concerne toutefois pas les logements de 5 pièces et plus. La différence de surface habitable moyenne selon la taille du logement à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone à bâtir atteint 6 m² ou plus de 10% pour les petits logements (1 et 2 pièces). Ces différences s'estompent avec un nombre de pièces plus grand. Ainsi, pour les logements de 4 pièces, la différence est de 2 m², pour les logements de 5 pièces et plus de 1 m² (alors que les logements hors zone à bâtir de la dernière catégorie citée pour cette valeur sont *plus petits* qu'à l'intérieur de la zone à bâtir).

En considérant l'ensemble de l'effectif, les logements hors zone à bâtir ont une surface habitable moyenne de 108 m², soit 12 m² ou 12.5% de plus que les logements à l'intérieur de la zone à bâtir. Comme il en ressort des explications données plus haut, cette situation est liée en partie à la proportion plus élevée de grands appartements et en partie à la superficie plus grande par logement hors zone à bâtir.

Tableau 4 : Logements selon le nombre de pièces et la surface habitable en Suisse à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000

	Logements avec ... pièces				
	1 et 2	3	4	5+	Total
Part des logements avec ... pièces du total des logements avec indication du nombre de pièces					
intérieur de la zone à bâtir	21.1	27.7	27.0	24.2	100.0
extérieur de la zone à bâtir	14.9	22.9	24.8	37.5	100.0
total	20.8	27.4	26.9	24.9	100.0
Surface habitable moyenne par logement en m² (1)					
intérieur de la zone à bâtir	50	77	101	149	96
extérieur de la zone à bâtir	56	80	103	148	108
total	50	77	101	149	97
Part des logements avec indication de la surface en % des logements avec indication du nombre de pièces selon la surface					
intérieur de la zone à bâtir	82.3	83.8	84.5	87.8	84.6
extérieur de la zone à bâtir	86.2	87.3	87.6	88.5	87.7
total	82.5	83.9	84.6	87.8	84.8

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

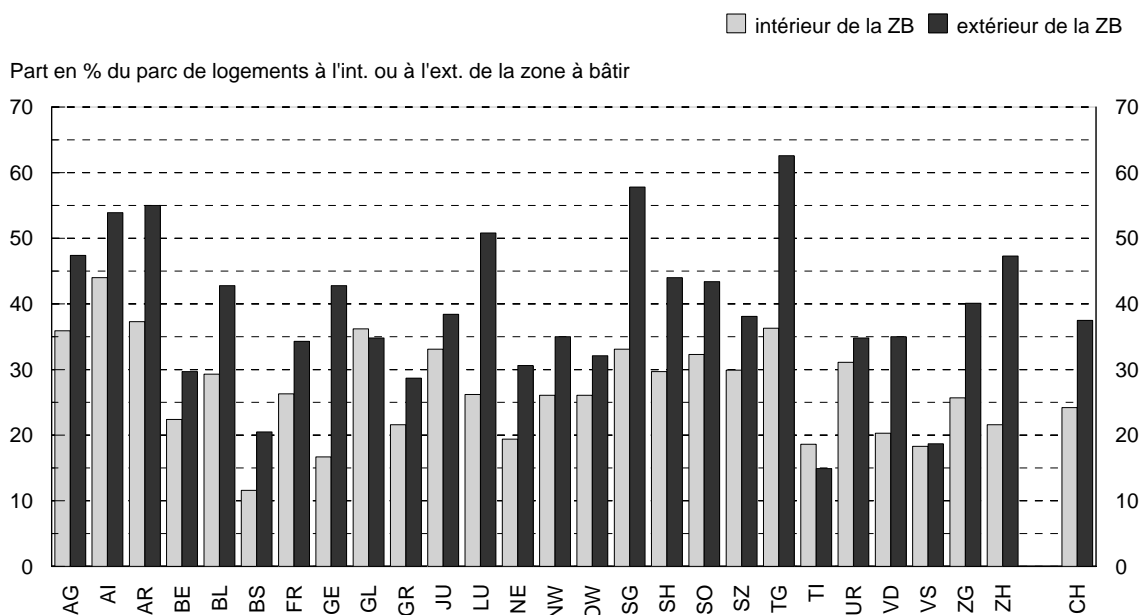
(1) Logements avec indication de surface.

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Cantons

Nous nous limitons ici à la représentation de la proportion des grands logements (5 pièces et plus) à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir. La figure 12 montre que dans pratiquement tous les cantons, la proportion de grands logements est plus élevée à l'extérieur de la zone à bâtir qu'à l'intérieur. Les différences sont plus ou moins marquées selon les cantons. Le Tessin est le seul canton où la proportion de grands appartements est plus faible à l'extérieur de la zone à bâtir qu'à l'intérieur.

Figure 12 : Logements de 5 pièces et plus à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

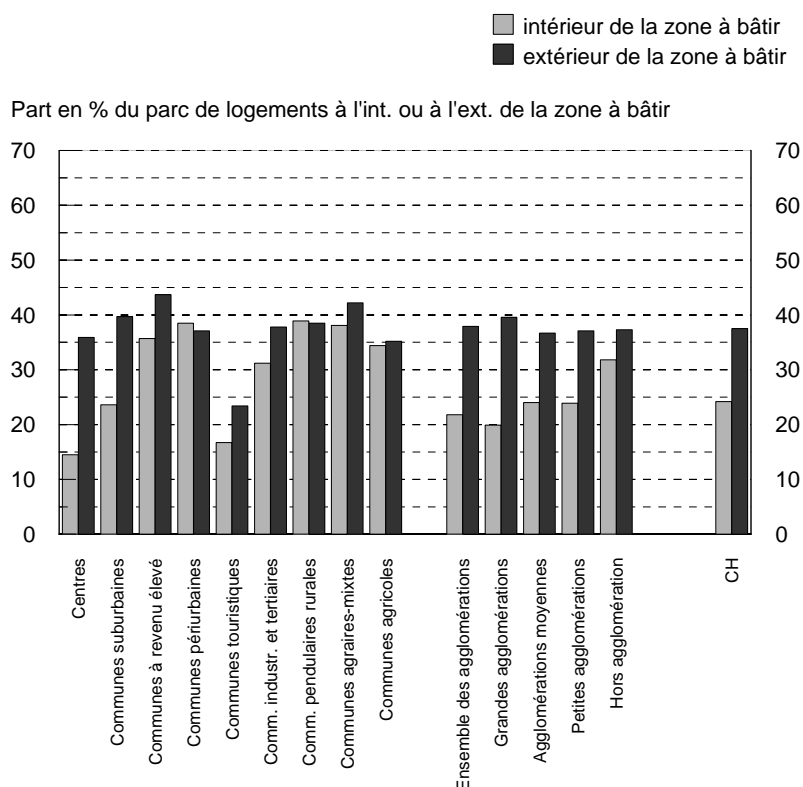
Types de communes

Comme pour les cantons, la proportion de grands logements hors zone à bâtir est, dans la majorité des types de communes, beaucoup plus élevée qu'à l'intérieur de la zone à bâtir. Les différences les plus manifestes entre les divers types de communes reflètent la structure typique de l'habitat en Suisse (fig. 13) :

C'est avant tout la proportion de grands logements **à l'intérieur de la zone à bâtir** qui est **faible** dans les types de communes « centres », « communes suburbaines », « communes à revenu élevé » ou dans les communes d'agglomérations. Le parc des logements dans ces types de communes est constitué essentiellement de logements petits ou moyens, qui se trouvent principalement dans les noyaux d'habitat et donc dans la zone à bâtir.

En revanche, dans les communes périurbaines et pendulaires rurales, les proportions de grands logements **à l'intérieur de la zone à bâtir** est **plus élevée** qu'à l'extérieur, ce qui est lié à la part élevée de maisons individuelles, caractéristique à ces types de communes.

Figure 13 : Logements de 5 pièces et plus à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

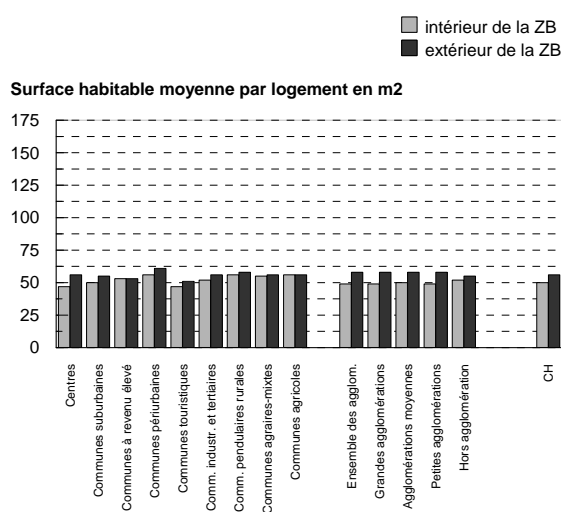
En ce qui concerne la surface habitable à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, des différences apparaissent avant tout entre les centres et leur banlieue d'une part (types de communes : centres, communes suburbaines, communes à revenu élevé et communes périurbaines ainsi que communes des agglomérations) et les communes situées en périphérie d'autre part (fig. 14).

Pour les centres et leur banlieue, les surfaces des logements situés en dehors de la zone à bâtir sont en général plus grandes que celles des logements à l'intérieur. Ce constat vaut pour toutes les tailles, tant pour les petits que pour les grands logements.

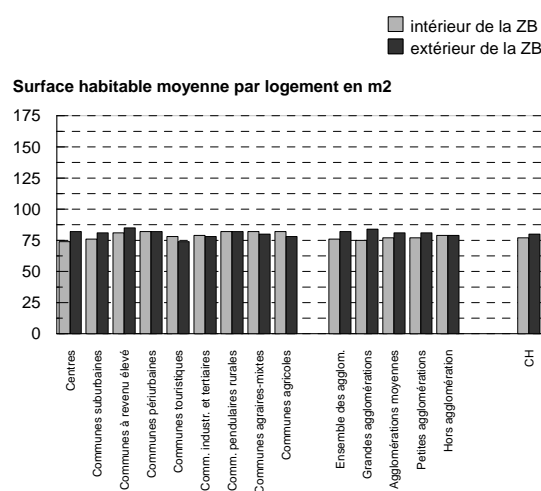
Ces proportions sont inversées pour les communes à caractère rural, communes touristiques y compris. Dans ces types de communes, ce sont avant tout les logements moyens et grands hors zone à bâtir qui ont des surfaces habitables plus petites qu'à l'intérieur de la zone à bâtir. Il faut par ailleurs encore relever le fait que, hors zone à bâtir, les logements ont tendance à être plus petits dans les communes périphériques que dans les centres et leur banlieue.

Figure 14 : Surfaces habitables selon la taille du logement, par type de communes et d'agglomérations, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000

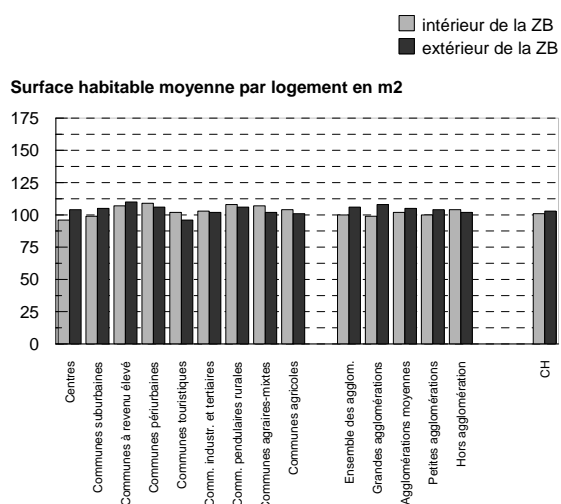
Logements de 1 et 2 pièces



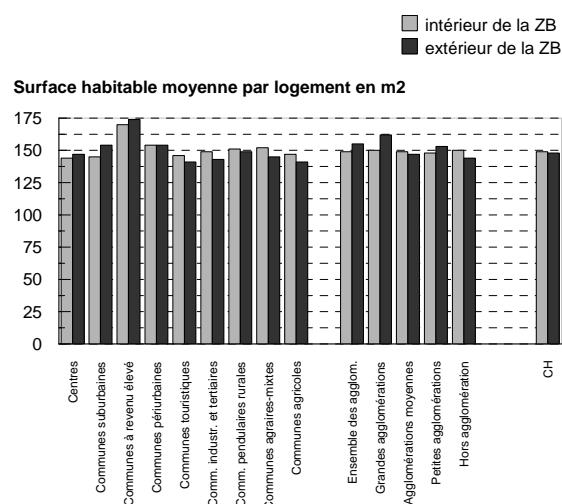
Logements de 3 pièces



Logements de 4 pièces



Logements de 5 pièces et plus



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

4.3 Logements habités temporairement

Selon le Recensement fédéral de la population 2000, environ 10% de *tous les logements habités temporairement* étaient situés hors de la zone à bâtir. Cette proportion varie beaucoup selon les cantons et les types de communes.

En 2000, 23% du *parc des logements hors de la zone à bâtir* étaient habités temporairement. La proportion de résidences secondaires y est plus que deux fois plus élevée qu'à l'intérieur de la zone à bâtir (environ 11%).

Tableau 5 : Logements en Suisse selon le mode d'utilisation à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 1990 et en 2000

	1990			2000			
	Logements en tout	occupés en permanence	habités temp. et non occupés	Logements en tout	occupés en permanence	habités temporairement	non occupés
Effectif de logements							
intérieur de la zone à bâtir	2'977'819	2'666'719	311'100	3'369'933	2'884'843	373'242	111'848
extérieur de la zone à bâtir	182'124	134'209	47'915	193'329	138'488	45'382	9'459
total	3'159'943	2'800'928	359'015	3'563'262	3'023'331	418'624	121'307
Part en % du total							
intérieur de la zone à bâtir	94.2	95.2	86.7	94.6	95.4	89.2	92.2
extérieur de la zone à bâtir	5.8	4.8	13.3	5.4	4.6	10.8	7.8
total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Part en % du total hors zone à bâtir							
	100.0	73.7	26.3	100.0	71.6	23.5	4.9

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

Ensemble de la Suisse

En 2000, plus de 45 000 logements habités temporairement étaient recensés en dehors de la zone à bâtir. Ce nombre représente 10.8% de tous les logements habités temporairement. En revanche, pour les logements occupés en permanence, seuls 4.6% sont situés en dehors de la zone à bâtir.

Sur un total de près de 193 000 logements situés en dehors de la zone à bâtir, 45 000, soit 23.5%, sont habités temporairement. La proportion de résidences secondaires est ainsi significativement plus élevée en dehors de la zone à bâtir qu'à l'intérieur (11.1%).

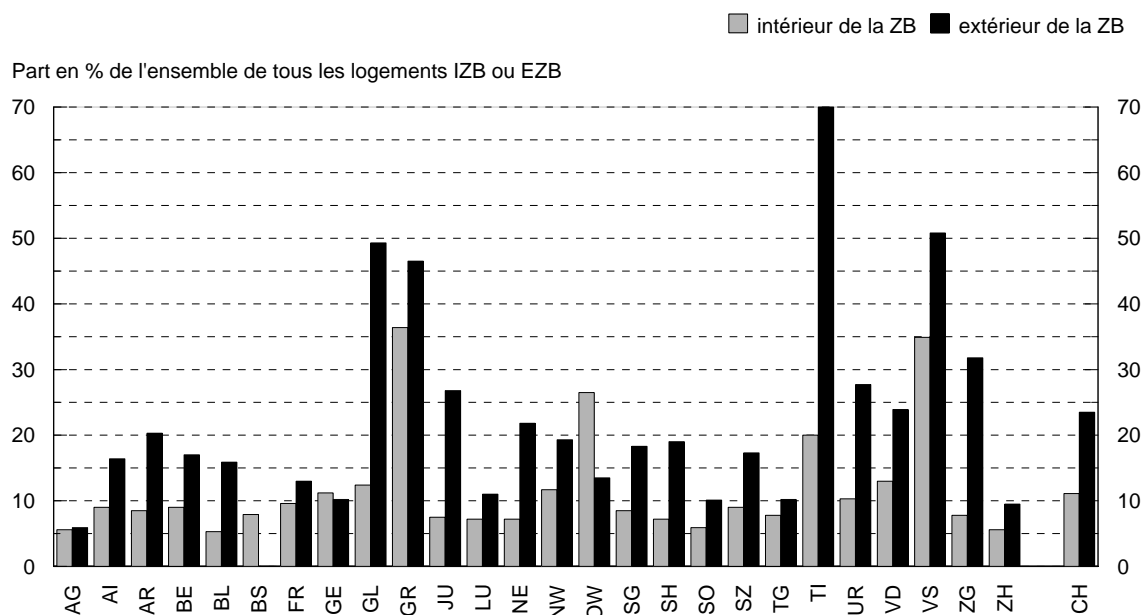
Si à l'avenir, hors de la zone à bâtir, entre un tiers et la moitié des logements déclarés comme habités temporairement lors du relevé des bâtiments et des logements 2000 étaient utilisés comme résidence permanente par deux personnes en moyenne, le nombre d'habitants en dehors de la zone à bâtir augmenterait de 30 000 à 45 000 personnes. Ceci correspondrait à une augmentation de 7 à 11% de la population résidant actuellement hors de la zone à bâtir.

Cantons

Dans presque tous les cantons, la proportion de logements habités temporairement hors de la zone à bâtir est plus élevée que celle de l'ensemble des logements ou encore que celle des logements occupés en permanence. Les conditions sont toutefois très variables entre les cantons (chiffres cf. tableau annexe 8.1) mais il n'y a pas d'explication pertinente à ces différences.

La figure 15 montre qu'en dehors de la zone à bâtir, la proportion de logements habités temporairement, relativement à l'ensemble de tous les logements, varie énormément selon les cantons. Il est possible en gros d'établir un parallèle avec les proportions de résidences secondaires à l'intérieur de la zone à bâtir. Ainsi, dans les cantons qui comptent de nombreuses résidences secondaires, cette proportion est élevée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone à bâtir. Les cantons de Glaris, Jura, Tessin et Zoug présentent quant à eux une proportion de résidences secondaires beaucoup plus élevée hors de la zone à bâtir qu'à l'intérieur. On observe le phénomène inverse dans le canton d'Obwald (où la proportion de logements hors zone à bâtir est généralement encore très élevée).

Figure 15: Proportion par canton de logements habités temporairement à l'intérieur/extérieur de la zone à bâtir par rapport à l'ensemble de tous les logements à l'intérieur/extérieur de la zone à bâtir, en 2000



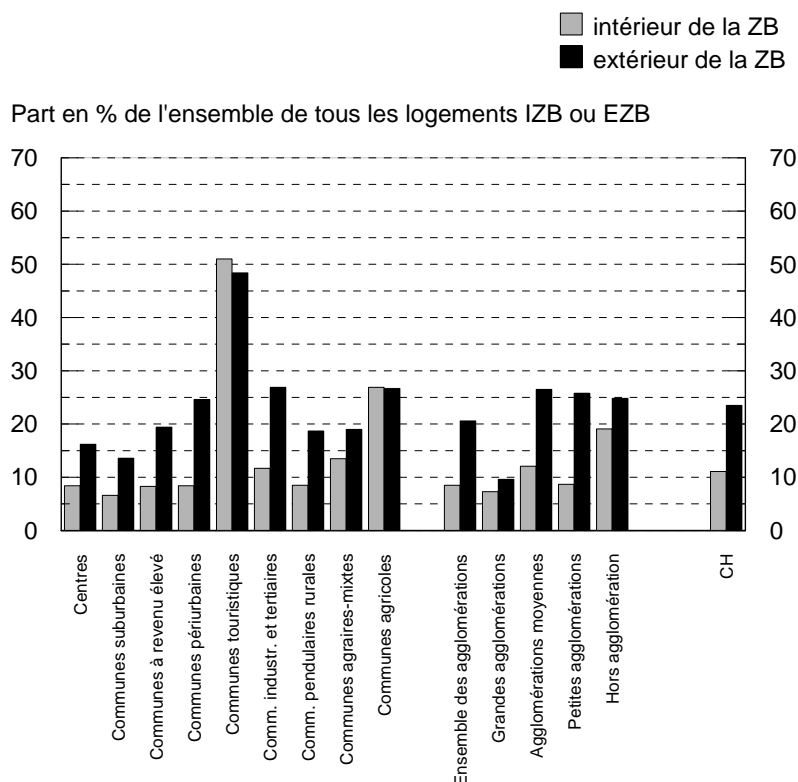
Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Types de communes

La proportion de résidences secondaires dans la majorité des types de communes est plus élevée à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir, reflétant ainsi la situation observée sur l'ensemble de la Suisse et dans la majorité des cantons.

Deux cas font cependant exception à la règle : les communes touristiques et les communes agricoles. Dans ces deux types de communes, la demande en résidences secondaires est beaucoup plus élevée que dans les autres communes. Cette demande se répercute, en priorité, non pas sur des lieux situés relativement à l'écart, et donc souvent à l'extérieur de la zone à bâtir, mais aussi en bonne partie sur des bâtiments situés à proximité ou au centre de la commune et donc généralement à l'intérieur de la zone à bâtir.

Figure 16: Proportion de logements habités temporairement, par type de communes et d'agglomérations, à l'intérieur/extérieur de la zone à bâtir par rapport à l'ensemble de tous les logements à l'intérieur/extérieur de la zone à bâtir, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

4.4 État des bâtiments hors de la zone à bâtir

L'activité de rénovation des bâtiments ne se différencie pas à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone à bâtir. Cela concerne l'ensemble de la Suisse, les différents cantons ou encore les types de communes.

Si l'on considère les logements les plus anciens, on constate une activité de rénovation supérieure à la moyenne dans les centres, les communes suburbaines et celles à revenu élevé durant les années 1990 en dehors de la zone à bâtir.

Ensemble de la Suisse

Le chapitre 4.21 faisait déjà mention du fait que la majorité des bâtiments situés hors de la zone à bâtir était de construction ancienne. Rappelons que la proportion de bâtiments construits avant 1919, par rapport à l'ensemble des bâtiments, atteint 45% hors zone à bâtir alors qu'elle est de 20% seulement à l'intérieur. La proportion de bâtiments construits entre 1919 et 1945 est également plus élevée à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir (15% et 13% respectivement).

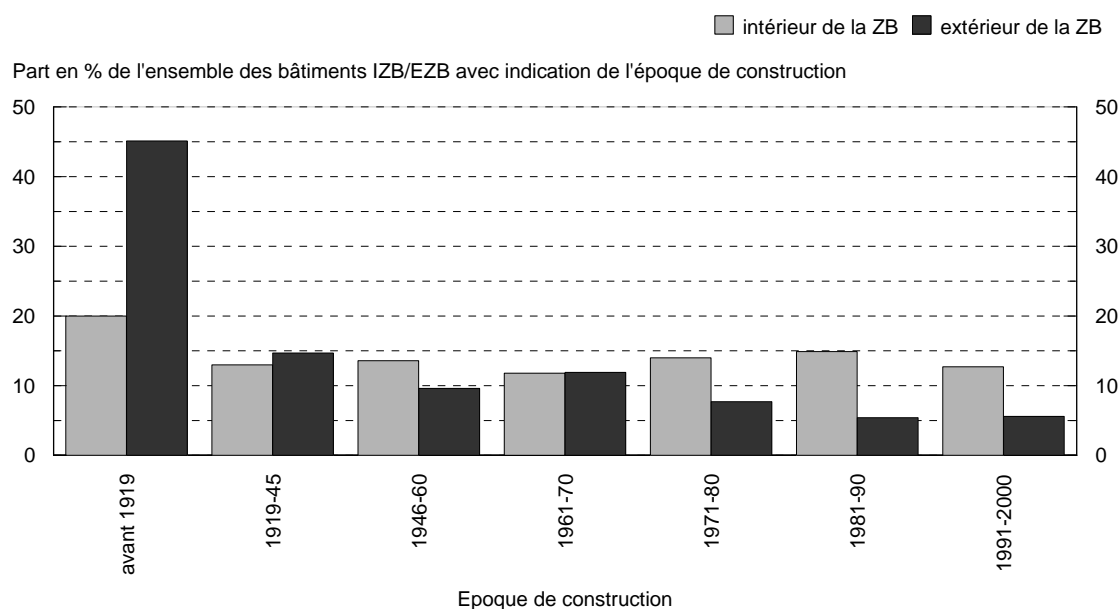
En s'interrogeant sur l'utilisation future de la substance des bâtiments, il est intéressant de savoir dans quelle mesure des rénovations ont été entreprises sur ces nombreux bâtiments anciens situés hors de la zone à bâtir. Il est probable que les bâtiments rénovés ces dernières années

seront encore utilisés à l'avenir. A l'inverse, il est vraisemblable que des bâtiments rénovés il y a longtemps ou jamais rénovés seront tôt ou tard démolis.

Les chiffres tirés du relevé des bâtiments et des logements 2000 confirment, du moins partiellement, l'hypothèse selon laquelle les anciennes constructions ont été rénovées particulièrement souvent durant les années 1990 hors de la zone à bâtir (créant ainsi un standard moderne d'habitat). Le tableau 6 montre justement que **les logements construits avant 1946 ont été plus fréquemment rénovés durant les années 1970 en dehors de la zone à bâtir qu'à l'intérieur** (33.1% contre 27.9%). Cette situation pourrait être liée au changement structurel survenu dans l'agriculture qui a suscité la transformation de fermes en habitats non agricoles. Ces bâtiments ont donc été rénovés lors de ce changement d'affectation.

La proportion de logements construits avant 1946 non rénovés est plus faible à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir (31.4% contre 40.4%).

Figure 17: Bâtiments pour l'ensemble de la Suisse selon l'époque de construction à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Si l'on considère les **bâtiments, aucune différence** en matière de rénovation n'est constatée entre l'intérieur et l'extérieur de la zone à bâtir : près d'un tiers de tous les bâtiments construits avant 1946 n'y ont pas été rénovés entre 1991 et 2000 ni auparavant entre 1971 et 1990.

En considérant l'activité de rénovation comme un indicateur de l'état des bâtiments, on constate, sur la base des chiffres mentionnés, que **l'état des anciennes constructions ne présente pas de différence fondamentale entre l'extérieur et l'intérieur de la zone à bâtir**. Les **logements situés dans des bâtiments anciens** tendent en revanche à bénéficier d'un **meilleur état de rénovation** à l'extérieur de la zone à bâtir.

Tableau 6: Bâtiments et logements construits avant 1946 en Suisse selon l'époque de rénovation à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000

	Effectif				Part en %			
	Total avec indication de l'année de construction et de rénovation	non rénovés	rénovés 1971-90	rénovés 1991-2000	Total avec indication de l'année de construction et de rénovation	non rénovés	rénovés 1971-90	rénovés 1991-2000
Bâtiments construits avant 1946								
intérieur de la zone à bâtir	423'131	149'421	144'796	128'914	100.0	35.3	34.2	30.5
extérieur de la zone à bâtir	83'693	28'404	29'168	26'121	100.0	33.9	34.9	31.2
total	506'824	177'825	173'964	155'035	100.0	35.1	34.3	30.6
Logements construits avant 1946 (1)								
intérieur de la zone à bâtir	926'049	374'489	293'473	258'087	100.0	40.4	31.7	27.9
extérieur de la zone à bâtir	108'288	33'952	38'464	35'872	100.0	31.4	35.5	33.1
total	1'034'337	408'441	331'937	293'959	100.0	39.5	32.1	28.4

(1) Les époques de rénovation se rapportent aux bâtiments dans lesquels se trouvent les logements concernés.

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau 7: Logements construits avant 1946 selon l'époque de rénovation (1), par type de communes à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000

		Effectif				Part en %			
		Total avec indication de l'année de construction et de rénovation	non rénovés	rénovés 1971-90	rénovés 1991-2000	Total avec indication de l'année de construction et de rénovation	non rénovés	rénovés 1971-90	rénovés 1991-2000
Suisse	intérieur de la zone à bâtir	926'049	374'489	293'473	258'087	100.0	40.4	31.7	27.9
	extérieur de la zone à bâtir	108'288	33'952	38'464	35'872	100.0	31.4	35.5	33.1
Centres	intérieur de la zone à bâtir	399'004	189'119	110'872	99'013	100.0	47.4	27.8	24.8
	extérieur de la zone à bâtir	6'124	2'202	1'961	1'961	100.0	36.0	32.0	32.0
Communes suburbaines	intérieur de la zone à bâtir	165'862	71'875	49'692	44'295	100.0	43.3	30.0	26.7
	extérieur de la zone à bâtir	12'707	4'053	4'373	4'281	100.0	31.9	34.4	33.7
Communes à revenu élevé	intérieur de la zone à bâtir	31'941	13'932	9'471	8'538	100.0	43.6	29.7	26.7
	extérieur de la zone à bâtir	2'222	757	777	688	100.0	34.1	35.0	31.0
Communes périurbaines	intérieur de la zone à bâtir	64'028	19'700	24'761	19'567	100.0	30.8	38.7	30.6
	extérieur de la zone à bâtir	10'913	3'056	4'275	3'582	100.0	28.0	39.2	32.8
Communes touristiques	intérieur de la zone à bâtir	39'617	12'797	15'604	11'216	100.0	32.3	39.4	28.3
	extérieur de la zone à bâtir	8'069	2'747	2'878	2'444	100.0	34.0	35.7	30.3
Com. industrielles et tertiaires	intérieur de la zone à bâtir	99'963	31'989	35'045	32'929	100.0	32.0	35.1	32.9
	extérieur de la zone à bâtir	17'264	5'725	6'102	5'437	100.0	33.2	35.3	31.5
Com. pendulaires rurales	intérieur de la zone à bâtir	56'666	16'092	21'634	18'940	100.0	28.4	38.2	33.4
	extérieur de la zone à bâtir	12'713	3'480	4'704	4'529	100.0	27.4	37.0	35.6
Communes agraires-mixtes	intérieur de la zone à bâtir	56'040	15'792	20'870	19'378	100.0	28.2	37.2	34.6
	extérieur de la zone à bâtir	26'180	8'178	8'995	9'007	100.0	31.2	34.4	34.4
Communes agricoles	intérieur de la zone à bâtir	12'928	3'193	5'524	4'211	100.0	24.7	42.7	32.6
	extérieur de la zone à bâtir	12'096	3'754	4'399	3'943	100.0	31.0	36.4	32.6

(1) Les époques de rénovation se rapportent aux bâtiments dans lesquels se trouvent les logements concernés.

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

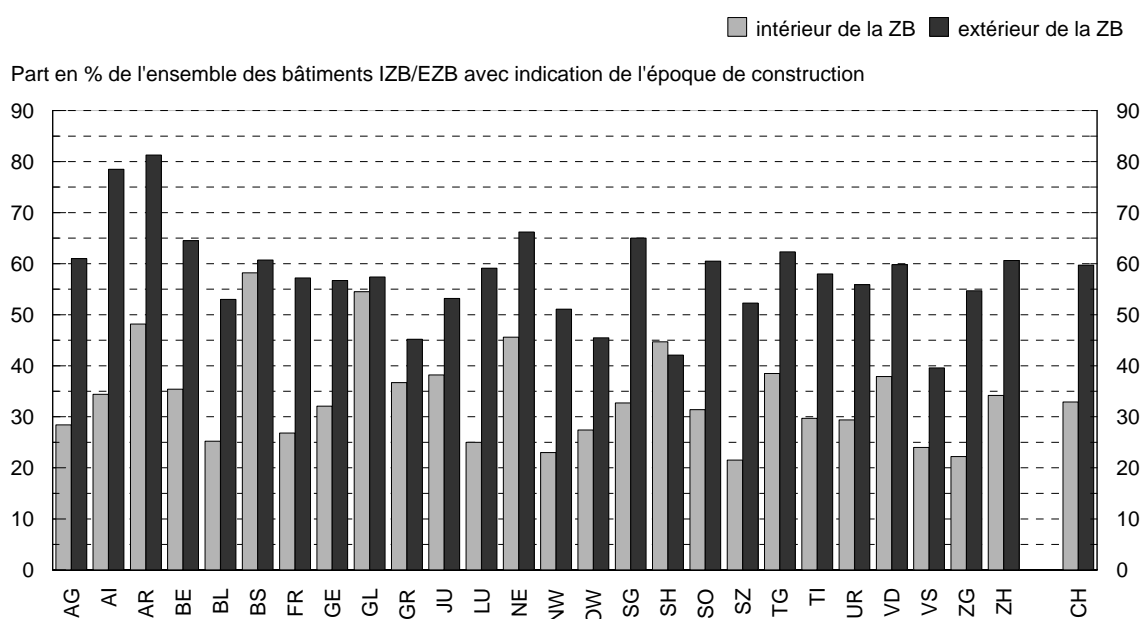
Cantons et types de communes

L'activité de rénovation selon les cantons et les types de communes s'éloigne peu de la moyenne pour l'ensemble de la Suisse.

Ainsi dans presque tous les cantons et dans tous les types de communes et d'agglomérations, la proportion de bâtiments anciens est plus importante à l'extérieur de la zone à bâtir qu'à l'intérieur (fig. 18 et 19).

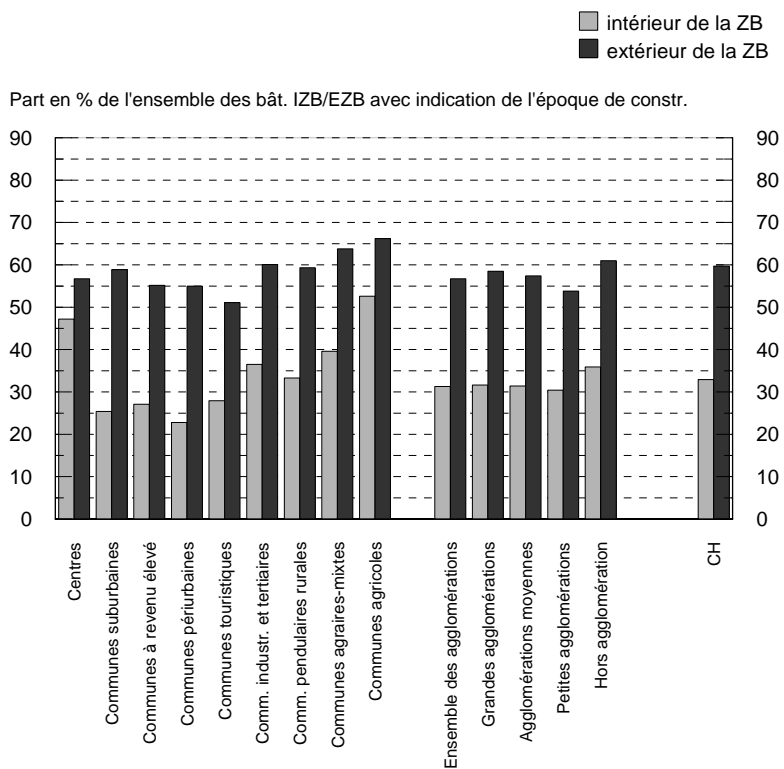
On constate ensuite qu'en matière de rénovation d'anciens bâtiments et logements, le modèle de l'ensemble de la Suisse s'applique également aux cantons et aux types de communes ou d'agglomérations : la proportion de logements construits avant 1946 et rénovés dans les années 1990 est pratiquement partout plus élevée à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir. Ceci est particulièrement net pour les centres, les communes suburbaines et à revenu élevé, des types de communes pour lesquelles il y a, en règle générale, une forte demande de logements, demande qui s'étend apparemment aussi à des logements anciens rénovés situés en dehors de la zone à bâtir (tab. 7).

Figure 18: Bâtiments construits avant 1946, par canton, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Figure 19: Bâtiments construits avant 1946, par type de communes et d'agglomérations, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

5. Population et ménages hors de la zone à bâtir

5.1 Population

La proportion de la population vivant en dehors de la zone à bâtir est légèrement supérieure à celle des logements occupés en permanence. Cette constatation s'applique à l'ensemble de la Suisse mais également à pratiquement tous les cantons ainsi qu'à tous les types de communes.

Proportionnellement plus d'enfants et de jeunes, donc moins de personnes actives, vivent hors de la zone à bâtir plutôt qu'à l'intérieur.

En dehors de la zone à bâtir, il y a un lien très étroit entre la proportion de logements et celle de la population dans les cantons et les types de communes.

Ensemble de la Suisse

Lors du recensement 2000, 5.4% de la population vivait hors de la zone à bâtir, un pourcentage légèrement supérieur à celui des logements occupés en permanence (4.6%). Ce chiffre signifie également que les ménages sont plus grands à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir (cf. chap. 5.2).

Le tableau 8 montre du reste que tant la proportion que le nombre absolu des personnes vivant à l'extérieur de la zone à bâtir ont diminué entre 1990 et 2000. En tenant compte des imprécisions de données décrites dans la première partie de cette étude, cette tendance à la baisse doit cependant être considérée avec certaines réserves. Ces chiffres font tout de même apparaître que l'accroissement de la population qui s'est produit entre 1990 et 2000 concerne plutôt l'intérieur de la zone à bâtir que l'extérieur.

Tableau 8: Personnes et logements en Suisse, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 1990 et en 2000

	Personnes		Bâtiments occupés en permanence	
	1990	2000	1990	2000
Effectif				
intérieur de la zone à bâtir	6'438'198	6'881'828	2'666'719	2'884'843
extérieur de la zone à bâtir	419'881	394'154	134'209	138'488
total	6'858'079	7'275'982	2'800'928	3'023'331
Part en % du total, intérieur et extérieur de la zone à bâtir				
intérieur de la zone à bâtir	93.9	94.6	95.2	95.4
extérieur de la zone à bâtir	6.1	5.4	4.8	4.6
total	100.0	100.0	100.0	100.0

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

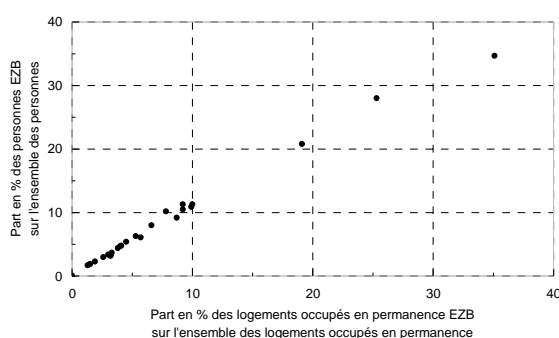
Si l'on considère la pyramide des âges de la population, on constate que lors du recensement 2000, la **proportion de la population active (20-64 ans)** était bien **plus faible à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir** (56.9% contre 62.1%). **L'inverse** est observé pour **les enfants et les jeunes** : leur proportion est sensiblement plus élevée à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir (27.2% contre 22.6%). Quant à la proportion de personnes âgées, elle est pratiquement identique, avec respectivement 15.3% et 15.9%, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir.

Cantons et types de communes

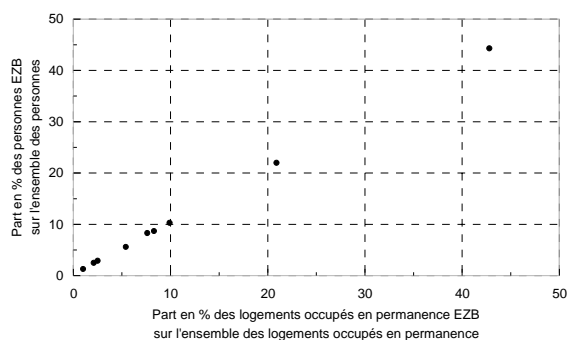
Il ressort du recensement 2000 que, dans presque tous les cantons et types de communes, la proportion de la population est supérieure à celle des logements occupés en permanence²¹ hors zone à bâtir, ce qui reflète la situation observée sur l'ensemble de la Suisse. Comme attendu, dans les différents cantons, la proportion de la population vivant à l'extérieur de la zone à bâtir est en étroite corrélation avec celle des logements occupés en permanence (cf. fig. 20).

Figure 20: Proportion de logements occupés en permanence et de personnes en dehors de la zone à bâtir, par canton et type de communes, en 2000

Cantons



Types de communes

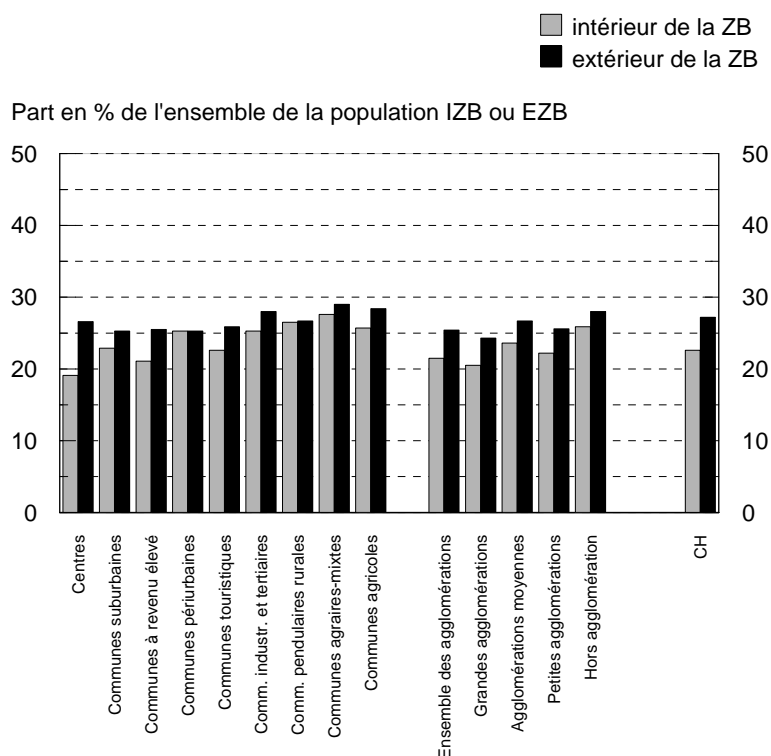


Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Concernant la **pyramide des âges** de la population à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, les proportions sont, dans les différents cantons et types de communes, semblables à la moyenne nationale, à savoir que la part des personnes actives est moins élevée à l'extérieur de la zone à bâtir mais que le pourcentage d'enfants et de jeunes y est plus élevée. Toutefois, dans les communes périurbaines et pendulaires rurales, la proportion des 0-19 ans est la même à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir. Ces deux types de communes sont généralement les domiciles préférés des familles, raison pour laquelle ce pourcentage d'enfants et de jeunes y est élevé, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur de la zone à bâtir (cf. fig. 21).

²¹ Le canton d'Obwald fait toutefois exception avec une proportion de logements occupés en permanence légèrement supérieure à celle de la population en dehors de la zone à bâtir.

Figure 21: Proportion des 0-19 ans par rapport à l'ensemble de la population, par type de communes et d'agglomérations, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

5.2 Ménages

Nombreux sont les grands ménages habitant en dehors de la zone à bâtir : alors qu'à l'intérieur de la zone à bâtir, seuls 6% de tous les ménages privés comptent 5 personnes et plus, on en trouve 15% en dehors de la zone à bâtir.

Selon la moyenne suisse, 11% de tous les ménages privés comptant 5 personnes et plus résident hors de la zone à bâtir. Dans les cantons et communes à caractère rural, ces proportions sont nettement plus élevées. Les communes agricoles comptent ainsi plus de la moitié des ménages avec 5 personnes et plus hors de la zone à bâtir.

Ensemble de la Suisse

La structure des ménages est très différente entre l'extérieur de la zone à bâtir et l'intérieur. Ainsi, les ménages familiaux, tout comme les grands ménages, sont plus nombreux hors de la zone à bâtir. Les ménages familiaux représentent 73.6% de tous les ménages privés hors de la zone à bâtir (61.4% à l'intérieur) et 15.3% de ces ménages comptent 5 personnes et plus. La catégorie des grands ménages est ainsi trois fois plus répandue à l'extérieur de la zone à bâtir qu'à l'intérieur (5.9%).

En Suisse, 10.9% des ménages privés comptant 5 personnes et plus ne vivent pas dans la zone à bâtir.

Quant aux petits ménages, de 1 à 2 personnes, ils sont nettement plus rares à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir (55.6% contre 68.2%).

Tableau 9: Ménages privés en Suisse, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000

	Ménages privés avec ... personnes				Ménages familiaux
	1 + 2	3 + 4	5 et plus	total	
Ménages					
intérieur de la zone à bâtir	2'026'871	770'783	173'854	2'971'508	1'825'788
extérieur de la zone à bâtir	77'520	40'578	21'287	139'385	102'553
total	2'104'391	811'361	195'141	3'110'893	1'928'341
En % de tous les ménages, intérieur et extérieur de la zone à bâtir					
intérieur de la zone à bâtir	68.2	25.9	5.9	100.0	61.4
extérieur de la zone à bâtir	55.6	29.1	15.3	100.0	73.6
total	67.6	26.1	6.3	100.0	62.0

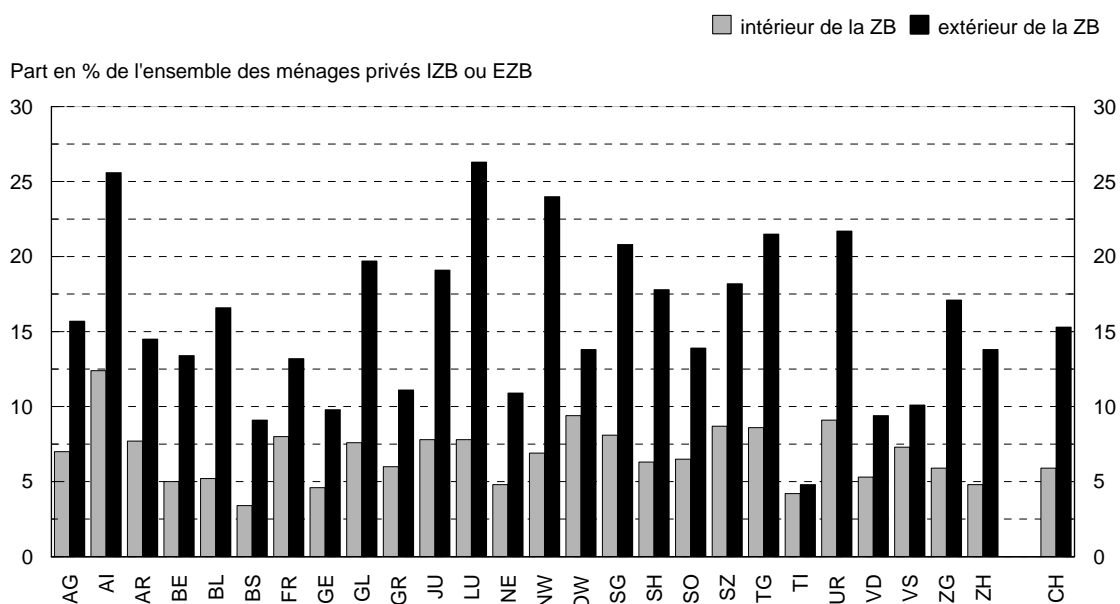
Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Source : OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Cantons et types de communes

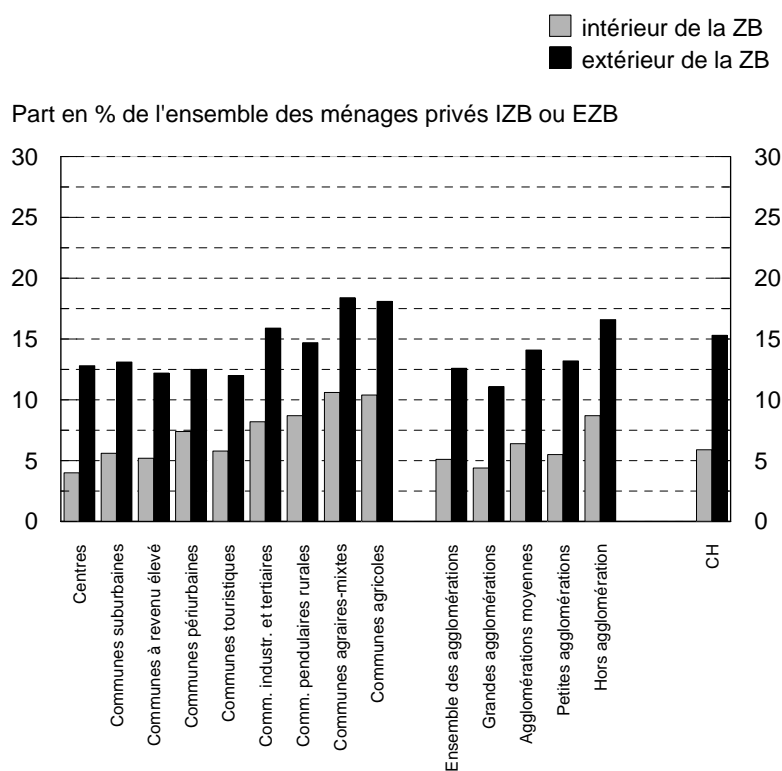
Comme pour l'ensemble de la Suisse, la proportion des grands ménages (5 personnes et plus) est nettement plus élevée à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir, et cela dans tous les cantons et tous les types de communes. Ce phénomène est particulièrement marqué dans les cantons ruraux comme Appenzell Rhodes-Intérieures, Glaris, Lucerne, Nidwald et Uri. Cependant des cantons avec des villes, tels que Bâle-Campagne et Zurich, présentent eux aussi des proportions plus élevées de grands ménages à l'extérieur de la zone à bâtir (fig. 22). Un examen par types de communes (fig. 23) montre que les différences dans la structure des ménages, selon qu'ils sont à l'intérieur ou à l'extérieur des zones à bâtir, sont plus marquées dans les régions urbaines que dans les régions rurales. Dans l'ensemble, la part des grands ménages est plus élevée dans les communes agricoles et agraires-mixtes que dans les centres et les communes suburbaines. Dans ces dernières, la proportion des grands ménages vivant à l'extérieur de la zone à bâtir est trois fois plus élevée qu'à l'intérieur, alors que pour les communes agricoles et agraires-mixtes elle atteint à peine le double.

Figure 22: Proportion de ménages privés de 5 personnes et plus, par canton, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000



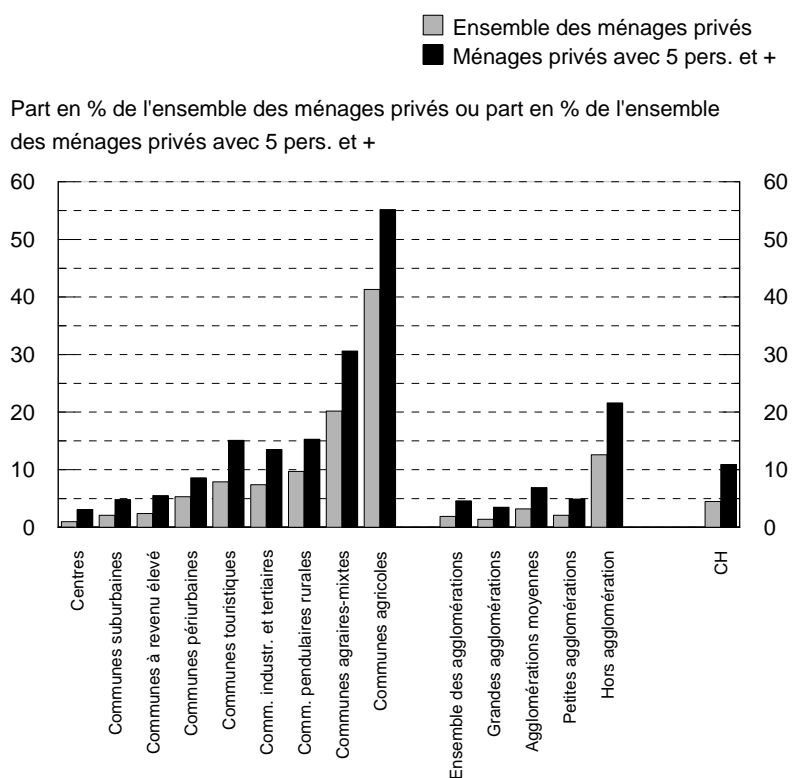
Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Figure 23: Proportion de ménages privés de 5 personnes et plus, par type de communes et d'agglomérations, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Figure 24: Total des ménages privés et ménages de 5 personnes et plus, par type de communes et d'agglomérations, à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Si on se penche sur les **grands ménages (5 personnes et plus)**, on constate des différences significatives selon les cantons et surtout selon les types de communes. Dans les communes urbaines, il n'y a en effet que peu de grands ménages vivant en dehors de la zone à bâtir tandis que dans les communes agricoles, plus de la moitié des grands ménages vivent hors de la zone à bâtir. Ceci dépasse nettement la moyenne d'ensemble de tous les ménages (proportion hors de la zone à bâtir : 41.3% ; cf. fig. 24).

5.3 Conditions d'habitation

La population dispose d'une surface habitable par personne *plus petite* à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir. Ce facteur est lié à l'occupation par logement qui est en moyenne plus élevée hors de la zone à bâtir.

Cette constatation s'applique à tous les types de bâtiments à l'exception des maisons à plusieurs logements. Dans ce type de bâtiment, la surface disponible est légèrement supérieure à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir.

Entre 1990 et 2000, dans tous les cantons et types de communes, la surface habitable par personne a plus fortement augmenté à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir. Cette augmentation est à attribuer notamment au recul de la population résidant hors de la zone à bâtir entre 1990 et 2000.

Ensemble de la Suisse

Selon le recensement 2000, la surface habitable était de 41.5 m² par personne (pour les logements occupés en permanence) hors zone à bâtir, soit 2.2 m² (ou 5%) de moins qu'à l'intérieur de la zone à bâtir. Dix ans auparavant, la surface habitable par personne était déjà plus réduite à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir. Cet écart était alors de 3.2 m² (cf. tab. 10).

Le fait que la **surface habitable** par personne soit **plus réduite** en dehors de la zone à bâtir s'observe dans presque toutes les catégories de bâtiments. Seule la catégorie des maisons à plusieurs logements fait exception. Dans ces immeubles, la surface habitable par personne est plus grande à l'extérieur de la zone à bâtir qu'à l'intérieur. Cette catégorie de bâtiment présente par ailleurs une surface habitable moyenne par logement plus élevée à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir (tab. 11).

Une telle situation s'explique probablement par le fait que la catégorie de maisons à plusieurs logements – définies dans le recensement comme des « bâtiments exclusivement à usage d'habitation avec trois unités-logement ou plus²² » comprend entre autres également des fermes transformées et affectées à un autre usage. Ce type de bâtiment est en règle générale constitué de volumes relativement vastes, qui deviennent souvent de grands logements lors de transformations.

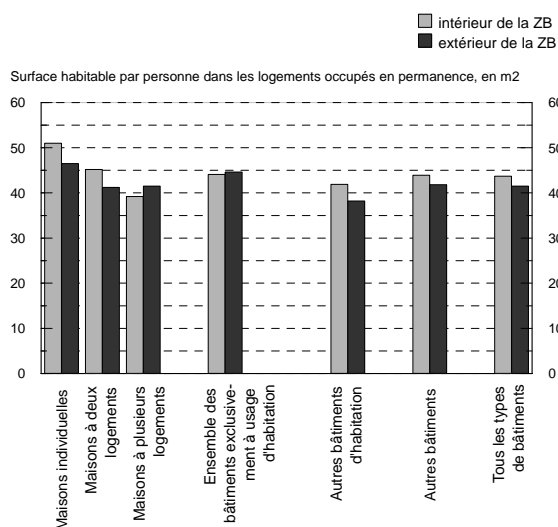
On enregistre de plus grandes surfaces de logement non seulement dans les maisons à plusieurs logements en dehors de la zone à bâtir mais également dans les catégories « autres bâtiments d'habitation » ainsi que « autres bâtiments ». Dans ces deux catégories, on trouve, en dehors de la zone à bâtir, des logements dont la surface habitable est en moyenne plus importante. Pourtant la surface habitable par personne dans ces types de bâtiments, est plus petite en dehors de la zone à bâtir qu'à l'intérieur.

Dans ces catégories-là, le nombre de personnes par logement est plus élevé en dehors de la zone à bâtir qu'à l'intérieur (tab. 11). Les « autres bâtiments d'habitation » comprennent en effet, selon la définition du recensement, des « bâtiments utilisés principalement à des fins d'habitation » et donc aussi pour l'extérieur de la zone à bâtir les fermes traditionnelles dans lesquelles vivent souvent des ménages relativement grands. A l'intérieur de la zone à bâtir en revanche, la catégorie « autres bâtiments d'habitation » regroupe plutôt des maisons à occupation mixte (par exemple une maison d'habitation avec un magasin ou un usage partiel de bureau). Les occupants de tels bâtiments sont majoritairement de style urbain et vivent en moyenne dans de plus petits ménages.

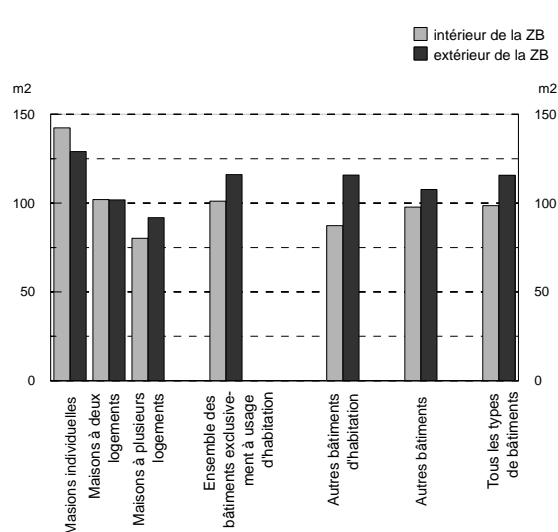
²² Office fédéral de la statistique, Recensement 2000, Bâtiments, logements et conditions d'habitation, Neuchâtel 2004, p. 10.

Figure 25: Surface habitable par personne et par logement occupé en permanence en Suisse, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, selon les types de bâtiments, en 2000

Surface habitable par personne



Surface habitable par logement



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau 10: Surface habitable par personne en Suisse, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 1990 et en 2000

	Logements occupés en permanence avec indication de la surface habitable		Nombre de personnes dans des logements occupés en permanence avec indication de la surface habitable	Surface habitable par personne en m ²	Surface habitable par personne différence 1990-2000 en %
	avec indication de la surface habitable	surface habitable en m ²			
1990					
intérieur de la zone à bâtir	2'320'925	214'518'154	5'443'175	39.4	
extérieur de la zone à bâtir	119'573	13'132'350	362'462	36.2	
total	2'440'498	227'650'504	5'805'637	39.2	
2000					
intérieur de la zone à bâtir	2'377'643	234'402'862	5'360'863	43.7	10.9
extérieur de la zone à bâtir	116'271	13'456'201	324'562	41.5	14.4
total	2'493'914	247'859'063	5'685'425	43.6	11.2

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

Tableau 11: Surface habitable par personne en Suisse, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, selon les types de bâtiments, en 2000

	Bâtiments exclusivement à usage d'habitation				Autres bâtiments d'habitation	Autres bâtiments	Tous les types de bâtiment
	Maisons individuelles	Maisons à deux logements	Maisons à plusieurs log.	Total			
Surface habitable en m2 par personne pour les logements occupés en permanence							
intérieur de la zone à bâtir	51.0	45.2	39.2	44.1	41.9	43.9	43.7
extérieur de la zone à bâtir	46.5	41.2	41.5	44.6	38.2	41.8	41.5
Total	50.7	44.8	39.2	44.1	41.3	43.8	43.6
Surface habitable en m2 par logement occupé en permanence							
intérieur de la zone à bâtir	142.4	102.0	80.2	101.1	87.3	97.8	98.6
extérieur de la zone à bâtir	129.0	101.8	91.8	116.1	115.8	107.7	115.7
Total	141.6	101.9	80.3	101.6	90.4	98.2	99.4
Nombre de personnes par logement occupé en permanence							
intérieur de la zone à bâtir	2.8	2.3	2.0	2.3	2.1	2.2	2.3
extérieur de la zone à bâtir	2.8	2.5	2.2	2.6	3.0	2.6	2.8
Total	2.8	2.3	2.0	2.3	2.2	2.2	2.3

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Cantons et types de communes

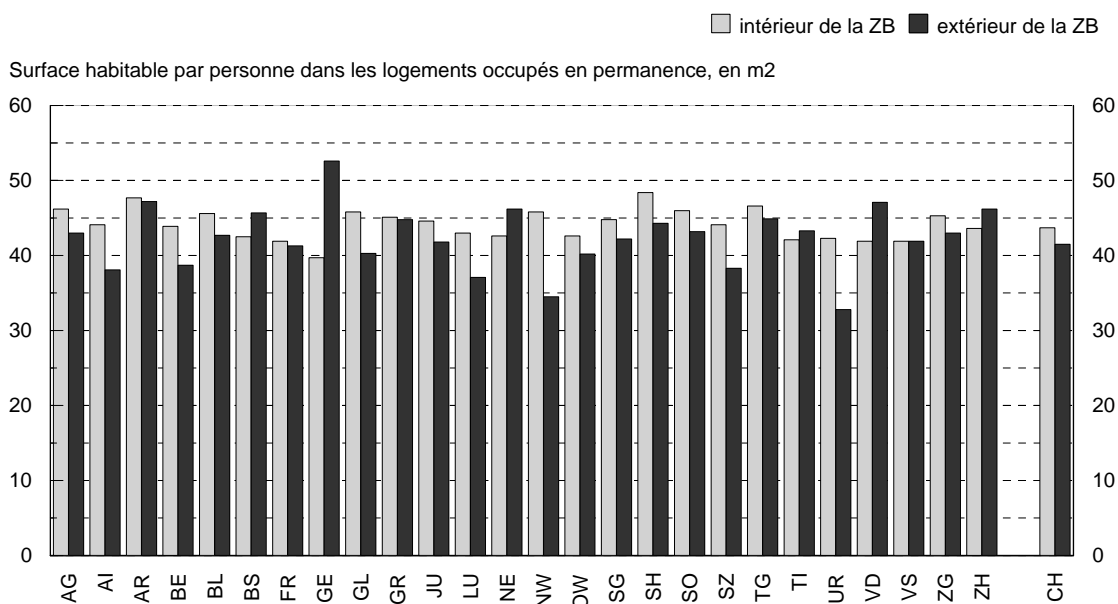
La constatation faite pour l'ensemble de la Suisse vaut aussi pour la majorité des cantons et des types de communes : dans pratiquement tous les cantons et types de communes, la surface habitable par personne est plus petite à l'extérieur de la zone à bâtir qu'à l'intérieur (fig. 26 et 27). On note toutefois le phénomène inverse dans quelques cantons et communes à caractère urbain, comme par exemple dans les cantons de Genève et de Zurich ou dans les centres et les communes suburbaines.

Augmentation de la surface habitable par personne plus marquée hors de la zone à bâtir

Remarquons que **la surface habitable par personne a plus fortement augmenté entre 1990 et 2000 à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir**. Une telle constatation vaut pour l'ensemble de la Suisse, pour tous les types de communes et d'agglomérations ainsi que pour l'ensemble des communes hors agglomérations (fig. 28). Elle concerne en outre aussi la majorité des cantons (fig. 29).

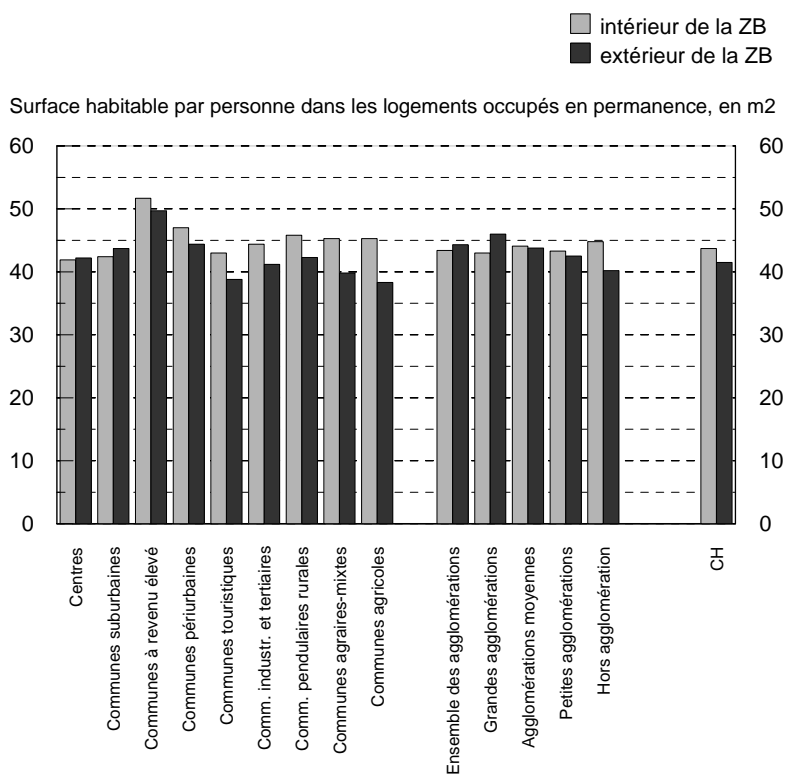
L'augmentation supérieure à la moyenne hors zone à bâtir de la surface habitable par tête n'est pas imputable à un regain de l'activité de construction mais à une diminution de la densité d'occupation, ce qu'on observe pratiquement partout.

Figure 26: Surface habitable par personne, par canton, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000



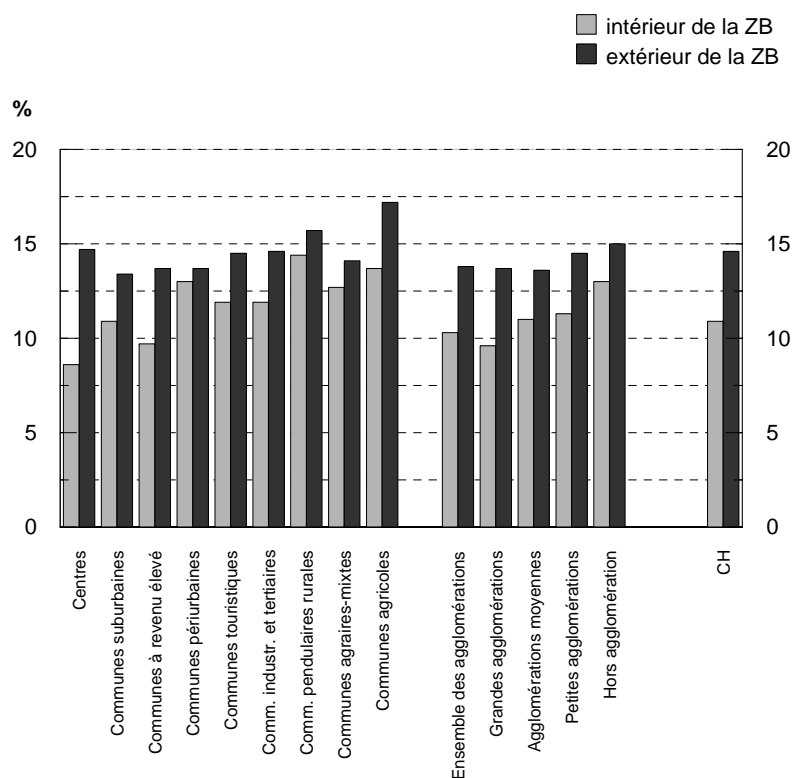
Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Figure 27: Surface habitable par personne, par type de communes et d'agglomérations, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000



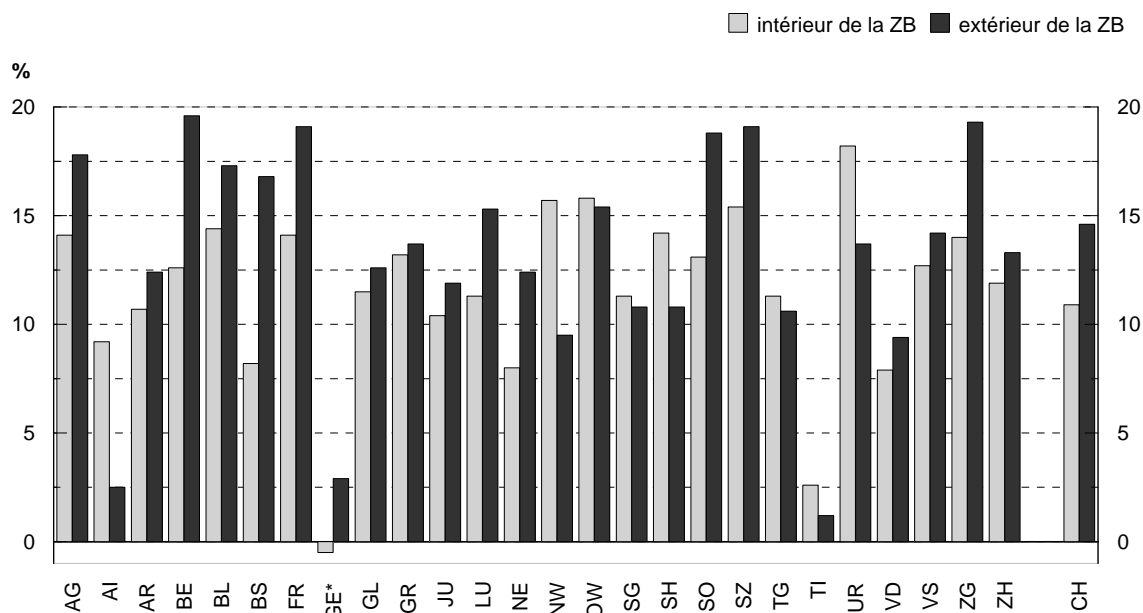
Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Figure 28: Evolution de la surface habitable par personne entre 1990 et 2000, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

Figure 29: Evolution de la surface habitable par personne entre 1990 et 2000, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton



* Pour le canton de Genève, en 1990 on remarque une proportion particulièrement faible de logements occupés en permanence avec indication de surface et de la population habitant ces logements à l'intérieur de la zone à bâtir. La forte augmentation enregistrée entre 1990 et 2000 du nombre d'habitants dans des logements avec indication de surface à l'intérieur de la zone à bâtir pourrait être en partie liée aux données statistiques disponibles.

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

6. Population active occupée

En considérant la population active occupée en dehors de la zone à bâtir, on remarque deux aspects en particulier :

Le premier a trait à la grande importance de l'agriculture et du secteur primaire hors de la zone à bâtir. Près d'un tiers de toutes les personnes actives occupées y habitant travaillent dans l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou la pêche.

Le deuxième aspect est lié au moyen de transport utilisé par les pendulaires vivant en dehors de la zone à bâtir. Ces derniers utilisent beaucoup plus fréquemment un véhicule à moteur pour se rendre à leur travail que les pendulaires résidant à l'intérieur de la zone à bâtir. Cette constatation s'applique en particulier aux centres et aux zones urbaines.

6.1 Importance du secteur primaire

En dehors de la zone à bâtir, l'importance du secteur primaire et donc de l'agriculture est non seulement reflétée par le parc des bâtiments (chap. 4.22) mais également par l'étude des personnes actives occupées. Selon le recensement 2000, 41.0% des personnes actives occupées dans le secteur primaire habitaient en dehors de la zone à bâtir. Dix ans auparavant cette proportion était même de 50.1% (tab. 12). Comme attendu, pour les personnes actives occupées vivant à l'extérieur de la zone à bâtir, la proportion de celles qui travaillent dans le secteur primaire est plus élevée que celles qui sont employées dans les secteurs secondaire et tertiaire (en 2000: 4.4% et 3.3% respectivement).

Relativement à l'ensemble de la population active occupée habitant en dehors de la zone à bâtir, près d'un tiers des personnes (31.5%) étaient occupées dans le primaire en 2000 – soit bien plus que la moyenne (3.9%) pour l'ensemble de la population active dans ce secteur. Comme déjà mentionné, hors de la zone à bâtir, il y a une part élevée d'actifs occupés dans le secteur primaire par rapport à l'ensemble de la population active occupée. En chiffres absolus toutefois, il faut relever que les **actifs résidant hors de la zone à bâtir et occupés dans les secteurs secondaire et tertiaire sont plus nombreux.**

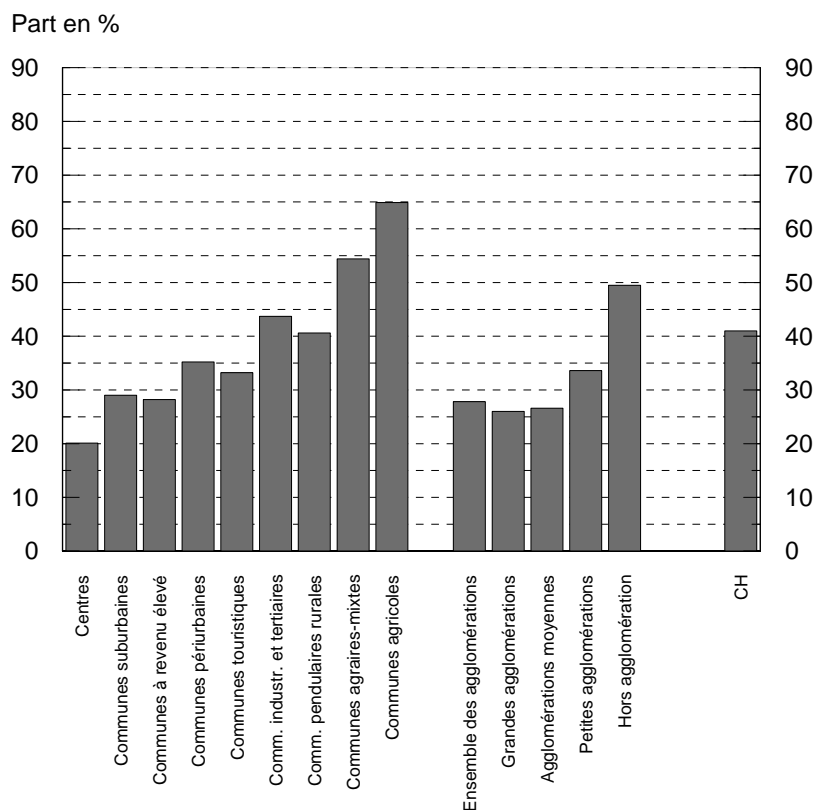
Tableau 12: Actifs occupés en Suisse selon le secteur économique, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 1990 et en 2000

	Total avec indication		Secteur primaire		Secteur secondaire		Secteur tertiaire	
	Nombre d'actifs occupés	Part en % EZB	Nombre d'actifs occupés	Part en % EZB	Nombre d'actifs occupés	Part en % EZB	Nombre d'actifs occupés	Part en % EZB
1990								
intérieur de la zone à bâtir	3'071'949		70'442		983'247		2'018'260	
extérieur de la zone à bâtir	185'956	5.7	70'727	50.1	43'679	4.3	71'550	3.4
Total	3'257'905		141'169		1'026'926		2'089'810	
2000								
intérieur de la zone à bâtir	2'929'090		70'932		760'530		2'097'628	
extérieur de la zone à bâtir	156'958	5.1	49'369	41.0	35'361	4.4	72'228	3.3
Total	3'086'048		120'301		795'891		2'169'856	

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

Figure 30: Proportion d'actifs occupés dans le secteur primaire, résidant hors de la zone à bâtir, par rapport à l'ensemble des actifs occupés dans le primaire, par type de communes et d'agglomérations, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Dans les différents cantons et types de communes, la situation est relativement semblable à la moyenne suisse. La proportion d'actifs vivant en dehors de la zone à bâtir et occupés dans le secteur primaire varie cependant beaucoup d'un canton à l'autre. Elle est partout plus élevée que la proportion des actifs occupés dans les secteurs secondaire et tertiaire et étroitement corrélée à la part des bâtiments hors zone à bâtir : les cantons ayant une proportion élevée de bâtiments hors de la zone à bâtir présentent également des proportions élevées d'actifs y résidant occupés dans le secteur primaire ainsi qu'à l'inverse.

En considérant la situation **par types de communes**, on constate, comme on pouvait s'y attendre, que **ce sont avant tout les communes agricoles et agraires-mixtes qui présentent hors de la zone à bâtir des proportions très élevées d'actifs occupés dans le secteur primaire**. En revanche, dans les centres, les communes suburbaines, à revenu élevé, périurbaines et touristiques également, une nette majorité de tous les actifs occupés dans le secteur primaire résident non à l'extérieur, mais à l'intérieur de la zone à bâtir (fig. 30).

6.2 Part des pendulaires

Ensemble de la Suisse

Comme le montre le tableau 13, en dehors de la zone à bâtir, il y a nettement plus de personnes actives résidant et travaillant au même endroit qu'à l'intérieur de la zone à bâtir. A l'inverse, la proportion des pendulaires²³ est plus faible à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir. Dans cette dernière, pas moins de 91.6% des actifs occupés font un trajet pour aller au travail alors qu'ils ne sont que 72.0% à l'extérieur de la zone à bâtir. La part des non-pendulaires résidant hors de la zone à bâtir (28%) correspond plus ou moins à la part des actifs occupés dans le secteur primaire relativement à l'ensemble des actifs occupés hors de la zone à bâtir.

Sur l'ensemble des **actifs occupés** qui effectuent un trajet pour se rendre au travail, ils sont **plus nombreux hors de la zone à bâtir qu'à l'intérieur à utiliser un transport individuel motorisé (TIM)**. Ainsi, près des trois quarts des pendulaires résidant hors de la zone à bâtir utilisent un véhicule privé, un cyclomoteur, une moto ou un bus d'entreprise pour se rendre au travail. A titre de comparaison cette proportion est d'un peu plus de la moitié (56.5%) à l'intérieur de la zone à bâtir.

Tableau 13: Actifs occupés et pendulaires en Suisse, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, en 2000

	Actifs occupés avec indication du lieu de travail	Actifs occupés travaillant dans la commune de domicile/pas de trajet	Pendulaires		Total des pendulaires en % des actifs occupés avec indication du lieu de travail	Part des pendulaires qui vont au travail en véhicule privé, cyclomoteur, moto ou bus d'entreprise
			travaillant dans la commune de domicile (pendulaires intracommunaux)	travaillant hors de la commune de domicile		
intérieur de la zone à bâtir	3'201'228	270'497	1'027'879	1'902'852	91.6	56.5
extérieur de la zone à bâtir	168'497	47'238	34'232	87'027	72.0	75.9
total	3'369'725	317'735	1'062'111	1'989'879	90.6	57.2

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Cantons et types de communes

Dans tous les cantons et types de communes, la situation des pendulaires est semblable à celle observée sur l'ensemble de la Suisse :

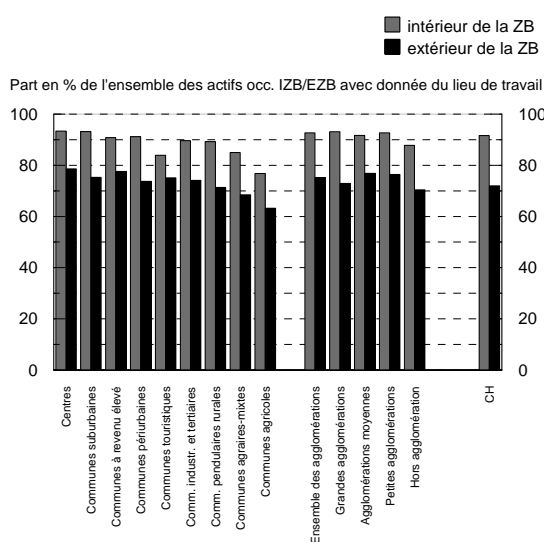
Pour tous les cantons et types de communes, la proportion de pendulaires hors zone à bâtir est plus faible qu'à l'intérieur de la zone à bâtir. Par ailleurs, dans la quasi totalité des régions, les pendulaires utilisent plus les TIM (véhicule privé, cyclomoteur, moto, bus d'entreprise) à l'extérieur qu'à l'intérieur de la zone à bâtir pour se rendre à leur travail. Ceci ne s'observe néanmoins pas dans les cantons de Nidwald, Obwald, Tessin et Valais, sans qu'il n'y ait une explication plausible à cette situation. On suppose que les conditions varient de cas en cas (par exemple une part relativement grande de bâtiments hors de la zone à bâtir dotés d'une bonne accessibilité à un arrêt TP, une proportion élevée de personnes actives occupées résidant hors de la zone à bâtir et se rendant au travail à pied, etc.).

²³ Pendulaires vers une autre commune que celle de domicile et pendulaires intra-communaux (c'est-à-dire que le lieu de travail se trouve dans la commune de domicile, mais son adresse est différente de celle du domicile).

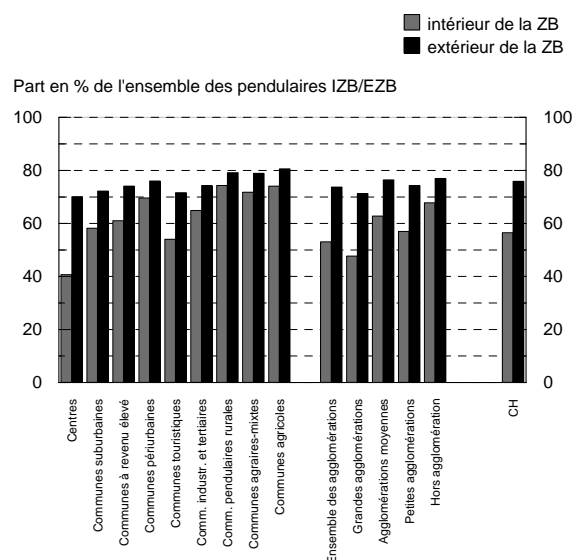
Un examen plus détaillé par **types de communes** montre en outre que la proportion de pendulaires sur l'ensemble de la population active occupée augmente en fonction de l'accroissement du taux d'urbanisation. Ceci est pertinent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone à bâtir, où la part des pendulaires à l'intérieur de la zone à bâtir est, comme déjà mentionné, plus élevée qu'à l'extérieur dans tous les types de communes (fig. 31, partie de gauche). A l'inverse on constate que la proportion des pendulaires qui utilisent des TIM pour se rendre au travail est inversement proportionnelle au taux d'urbanisation. Ceci est valable partout où la proportion des pendulaires utilisant les TIM hors de la zone à bâtir dans tous les types de communes est plus élevée qu'à l'intérieur. Dans les communes de type rural, les différences entre l'intérieur et l'extérieur de la zone à bâtir sont toutefois faibles. Mais non dans les communes de type urbain où, comparativement bien plus d'actifs occupés hors de la zone à bâtir utilisent les TIM pour se rendre au travail que ce n'est le cas pour ceux domiciliés à l'intérieur de la zone à bâtir.

Figure 31: Pendulaires à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000

Proportion de pendulaires sur l'ensemble des actifs occupés, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir



Proportion de pendulaires utilisant les TIM²⁴ pour se rendre au travail



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

²⁴ Véhicule privé, cyclomoteur, moto ou bus d'entreprise.

7. Accessibilité hors de la zone à bâtir

L'accessibilité peut être qualifiée de bonne pour les usagers du transport individuel motorisé en dehors de la zone à bâtir. Près de la moitié de la population y résidant atteint le centre d'une ou de plusieurs agglomérations en TIM en 15 minutes maximum et presque 90% peut le faire en 30 minutes.

A première vue, l'accessibilité y est également relativement bonne en recourant aux transports publics, car la distance en ligne droite jusqu'à l'arrêt le plus proche est de 300 m maximum pour un cinquième de la population y résidant et de 500 m maximum pour les deux cinquièmes. Il faut toutefois relever que le trajet à pied peut être bien plus long que la distance en ligne droite. A cela s'ajoute que la distance n'est pas le seul élément déterminant pour évaluer un arrêt TP. La fréquence de la desserte est également importante.

Dans les communes de type urbain, une proportion plus élevée de la population domiciliée hors de la zone à bâtir se trouve à proximité d'un arrêt TP que dans les communes de type rural. Les communes suburbaines font toutefois exception car leur situation y est comparables à celle des communes agricoles.

L'accessibilité en TIM en dehors de la zone à bâtir est en général meilleure dans les communes de type urbain que dans celles de type rural. Dans les centres et les grandes agglomérations, en comparaison, seule une faible proportion de la population résidant hors de la zone à bâtir peut atteindre le centre de l'agglomération en 15 minutes. Cette circonstance est liée aux conditions de circulation régnant dans les zones urbaines, avec une vitesse de circulation en moyenne plus faible (bouchons, circulation en file).

Les explications suivantes concernent l'accessibilité en transport individuel motorisé et celle en transports publics. Nous nous limiterons aux territoires **hors zone à bâtir**.

L'accessibilité en TIM est mesurée par le nombre des centres d'agglomération qui peuvent être atteints depuis un lieu déterminé durant un laps de temps limité. L'accessibilité en TP est quant à elle définie par la distance en ligne droite depuis le centre de l'hectare jusqu'à l'arrêt le plus proche.²⁵

Ensemble de la Suisse

Presque la moitié de la population établie, selon le recensement 2000, en dehors de la zone à bâtir, accède au centre d'une agglomération en TIM en un quart d'heure. Cette proportion est pratiquement pareille si on prend en compte les actifs occupés et les logements occupés en permanence.

La proportion des personnes, des actifs occupés et des logements occupés en permanence hors zone à bâtir qui se trouvent à 300 m maximum de l'arrêt TP le plus proche est relativement élevée (environ 20% chacun). Pour une distance de 300 à 500 m, cette part est également d'environ 20% pour ces trois catégories. Ces chiffres, indiquant une bonne accessibilité par transports publics doivent être relativisés. En effet, les distances en ligne droite ont été mesurées à partir du centre de l'hectare alors qu'en réalité, la distance à pied peut être sensiblement plus longue. De plus, outre la distance jusqu'à un arrêt TP, il faudrait également connaître la fréquence de la desserte.

²⁵ Pour la description détaillée de l'accessibilité, cf. chap. 3.2.

En Suisse, on peut toutefois compter sur des fréquences horaires pour une grande partie du réseau des transports publics.

Tableau 14: Personnes, actifs occupés et logements hors de la zone à bâtir : accessibilité en TIM et en TP, en Suisse en 2000

Personnes/Actifs occupés	Personnes		Actifs occupés	
	effectif	en % du total EZB	effectif	en % du total EZB
Total hors de la zone à bâtir	394'154		199'604	
Un ou plusieurs centres d'agglomération accessibles en 15 minutes max. en TIM	187'002	47.4	95'419	47.8
Distance vers l'arrêt TP le plus proche:				
jusqu'à 300 m	77'779	19.7	38'799	19.4
300.01 - 500 m	72'432	18.4	36'484	18.3
500.01 - 1000 m	133'531	33.9	67'690	33.9
> 1000 m	110'412	28.0	56'631	28.4
Logements	occupés en permanence		habités temporairement	
	effectif	en % du total EZB	effectif	en % du total EZB
Total hors de la zone à bâtir	138'488		45'382	
Un ou plusieurs centres d'agglomération accessibles en 15 minutes max en TIM	67'005	48.4	17'748	39.1
Distance vers l'arrêt TP le plus proche:				
jusqu'à 300 m	28'425	20.5	8'699	19.2
300.01 - 500 m	26'031	18.8	7'813	17.2
500.01 - 1000 m	46'896	33.9	14'161	31.2
> 1000 m	37'136	26.8	14'709	32.4

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

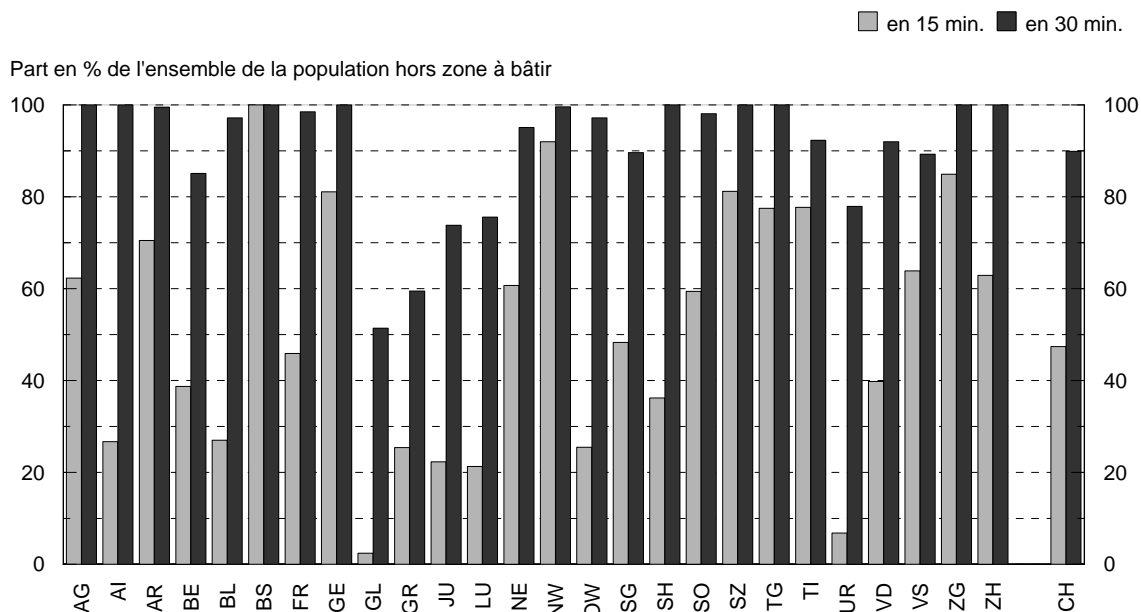
Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

La situation des **logements habités temporairement** hors de la zone à bâtir est quelque peu différente de celle des personnes, des actifs occupés et des logements occupés en permanence. Les logements habités temporairement sont en effet majoritairement situés à l'écart des centres et loin des arrêts TP. Si près de la moitié des logements occupés en permanence hors zone à bâtir permettent un accès au centre d'une agglomération en 15 minutes maximum en TIM, cette proportion est d'environ 40% pour les logements habités temporairement. Une part également plus élevée de ces derniers logements se trouvent en outre à une distance considérablement plus importante (plus de 1000 m en ligne droite) de l'arrêt TP le plus proche (un tiers contre un quart pour les logements occupés en permanence).

Cantons et types de communes

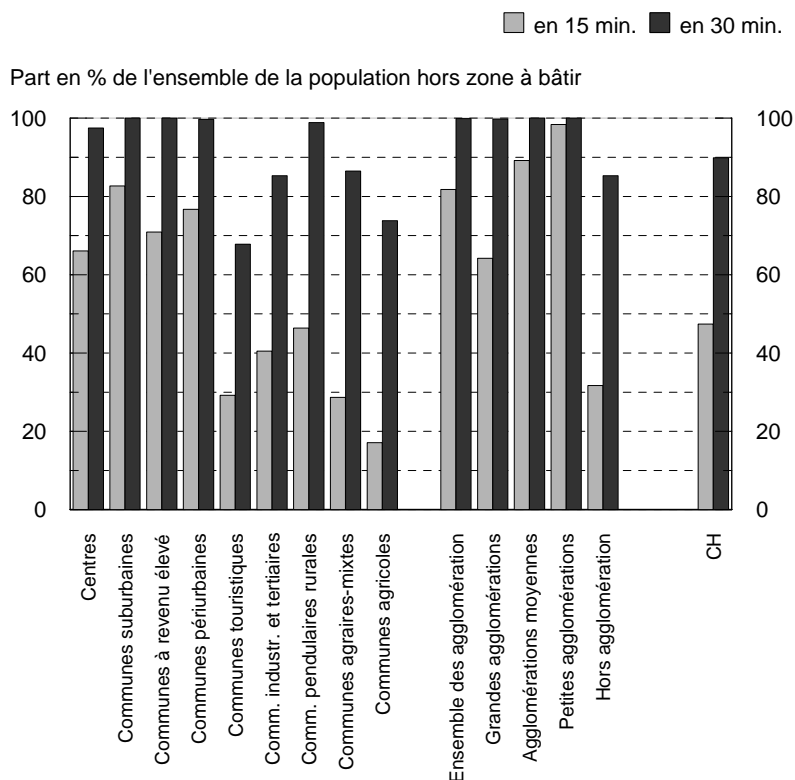
Dans la majorité des cantons, l'accessibilité aux centres d'agglomération peut être qualifiée d'assez bonne. Ainsi dans sept cantons – Bâle-Ville, Genève, Nidwald, Schwyz, Thurgovie, Tessin et Zoug –, trois quarts ou plus de la population vivant hors de la zone à bâtir peut atteindre le centre d'une agglomération en 15 minutes maximum en **TIM** (pour l'ensemble de la Suisse: 47.4%; cf. fig. 32). Cette proportion élevée est imputable en partie à la taille des cantons concernés, mais elle dépend également de la situation géographique des différentes agglomérations.

Figure 32: Part des personnes hors de la zone à bâtir, rejoignant un ou plusieurs centres d'agglomérations en 15 et 30 minutes maximum en TIM, par canton, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000. Réseau routier 1999 UVEK.

Figure 33: Part des personnes hors de la zone à bâtir, rejoignant un ou plusieurs centres d'agglomérations en 15 et 30 minutes maximum en TIM, par type de communes et d'agglomérations, en 2000



Sources : OFS, Recensement fédéral de la population 2000. Réseau routier 1999 UVEK.

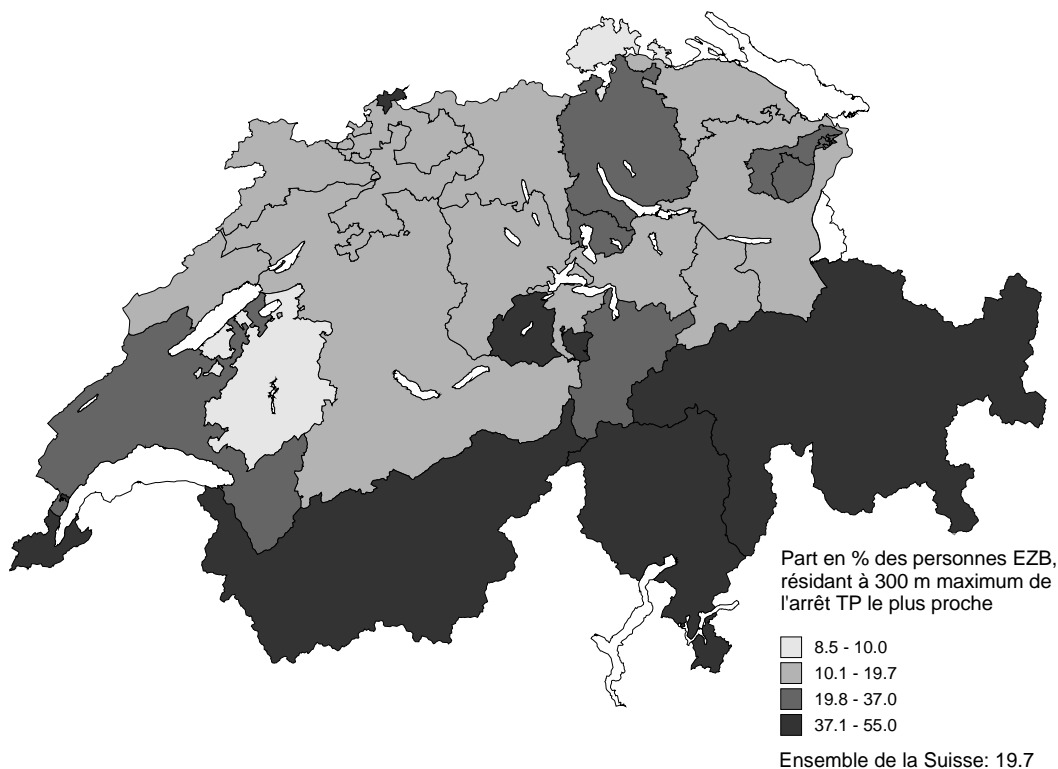
Sur l'ensemble de la Suisse, près de 90% de la population vivant hors de la zone à bâtir accède en TIM à un ou plusieurs centres d'agglomération en 30 minutes maximum. Dans neuf cantons, cette situation concerne même toute la population vivant hors de la zone à bâtir. Toutefois, dans trois cantons périphériques et peu urbanisés (Glaris, Grisons et Jura), plus d'un quart de la population vivant hors de la zone à bâtir n'a accès à aucun centre d'agglomération en moins de 30 minutes en TIM.

En comparant les communes par types, on constate que dans les centres, les communes suburbaines, à revenu élevé et périurbaines, bien plus de personnes vivant hors zone à bâtir peuvent se rendre au centre d'une agglomération en TIM en 15 minutes maximum. Etant donné que ces types de communes font souvent partie d'agglomérations, la situation est facilement compréhensible. A première vue en revanche, il peut sembler étonnant que dans les centres, proportionnellement moins de personnes que dans les communes de type urbain, accèdent au centre d'une agglomération en TIM en 15 minutes maximum, en résidant hors de la zone à bâtir dans les deux cas.

Ceci s'explique toutefois si l'on prend en compte la vitesse moyenne de déplacement, en règle générale plus faible dans les centres (vitesses prises en considération pour le calcul de l'accessibilité en TIM). La figure 33 montre très clairement ce phénomène pour les agglomérations de tailles différentes.

Dans les communes suburbaines, à revenu élevé et périurbaines, la totalité de la population vivant hors de la zone à bâtir peut accéder à un ou plusieurs centres d'agglomérations en TIM en 30 minutes maximum. Une telle situation s'observe également pour près de 100% de la population vivant hors de la zone à bâtir dans les centres ainsi que dans les communes pendulaires rurales. Les proportions sont évidemment plus faibles dans les communes périphériques, à savoir les communes agraires-mixtes, agricoles et touristiques.

Figure 34: Part des personnes résidant hors de la zone à bâtir à 300 m maximum en ligne droite de l'arrêt TP le plus proche, par canton, en 2000

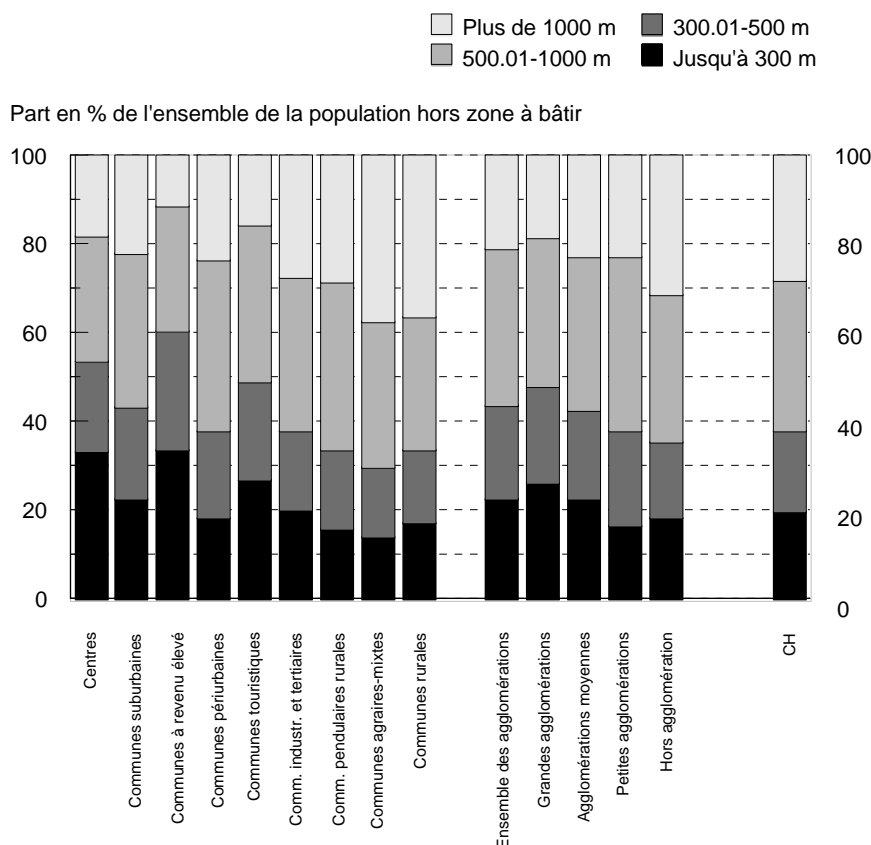


Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000, GEOSTAT ; swisstopo.

Selon les cantons, il faut relever des différences significatives concernant **les distances vers l'arrêt TP le plus proche**. La proportion de personnes vivant hors de la zone à bâtir à une distance de 300 m maximum de l'arrêt TP le plus proche se situe clairement au-dessus de la moyenne suisse de 19.7% dans des cantons à population relativement dispersée comme les Grisons (38.7%), Obwald (45.3%) et Valais (45.5%). La situation est en outre semblable dans les cantons villes de Bâle-Ville (54.6% des personnes hors de la zone à bâtir) et de Genève (51.8%).

En considérant les types de communes, la proportion de la population vivant hors de la zone à bâtir, à plus de 500 ou respectivement plus de 1000 m de l'arrêt TP le plus proche, est, comme attendu, bien plus élevée dans les régions rurales que dans les communes à caractère urbain. Dans les commune périurbaines (appartenant souvent à des agglomérations, mais dont la population est assez dispersée), les conditions d'accès en TP ressemblent plus à celles des communes rurales qu'à celles des communes de type urbain (cf. fig. 35).

Figure 35: Part des personnes résidant hors de la zone à bâtir selon la distance vers l'arrêt TP le plus proche, par type de communes et d'agglomérations, en 2000



Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

8. Zones de hameaux et territoires à habitat traditionnellement dispersé

8.1 Remarques préalables

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué dans le chapitre 2.2, les explications relatives aux zones de hameaux et aux territoires à habitat traditionnellement dispersé ne concernent pas l'ensemble de la Suisse mais une sélection de cantons disposant de données actualisées de leurs plans directeurs cantonaux. Comme les territoires à habitat traditionnellement dispersé recoupent dans certains cantons partiellement la zone à bâtir, nous ne prendrons en considération que les territoires situés hors de la zone à bâtir.

Comme le montre bien le tableau 15, la taille et la proportion des zones de hameaux et des territoires à habitat traditionnellement dispersé varient considérablement d'un canton à l'autre. La part des **zones de hameaux** comportant des bâtiments relativement au nombre total d'hectares construits hors de la zone à bâtir, se situe dans la majorité des cantons sélectionnés, bien au-dessous de 10%. Seul le canton d'Argovie dépasse légèrement cette limite de 10%.

Les **territoires à habitat traditionnellement dispersé** comportant des bâtiments forment, dans la majorité des cantons sélectionnés, une proportion plus forte par rapport au total des hectares (avec bâtiments) en dehors de la zone à bâtir. C'est seulement dans le canton de Thurgovie que cette proportion est inférieure à 10%. Dans les autres cantons, elle va de 13% (GR) à plus de 95% (AI).

Au vu de cette importante disparité, une comparaison entre cantons serait peu pertinente. On mettra donc l'accent ci-après sur l'évolution de chaque canton et non sur une comparaison entre eux.

Tableau 15: Zones de hameaux et territoires à habitat traditionnellement dispersé dans les cantons retenus : aperçu

	Hectares construits ensemble de EZB	Nombre d'hectares construits	Bâtiments d'habitation		Logements occupés en permanence		Logements habités temporairement et non occupés		en zone de hameaux Population résidente	
			1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000
			Nombres absolus							
AG	4'027	422	699	746	900	941	60	110	2'819	2'644
AR	3'490	178	290	315	304	300	91	94	866	817
SG	9'706	236	389	417	457	457	53	63	1'476	1'374
SO	1'851	60	85	91	101	101	11	17	314	284
TG	2'715	57	103	106	113	108	10	19	323	313
total	21'789	953	1'566	1'675	1'875	1'907	225	303	5'798	5'432

	Part en % des zones de hameaux de l'ensemble hors zone à bâtir									
	Nombre d'hectares construits	Bâtiments d'habitation		Logements occupés en permanence		Logements habités temporairement et non occupés		Population résidente		
		1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	
AG	10.5	13.8	14.5	14.2	14.8	12.2	15.4	13.9	14.6	
AR	5.1	3.4	3.4	7.7	7.5	6.1	6.5	7.6	7.3	
SG	2.4	3.2	3.4	3.8	3.9	1.4	1.8	3.8	3.8	
SO	3.2	4.1	4.2	4.0	3.8	3.0	3.5	3.8	3.8	
TG	2.1	3.2	3.1	3.1	3.0	2.4	3.3	2.7	2.8	
total	4.4	5.1	5.2	6.6	6.7	3.5	4.4	6.4	6.5	

Aucune zone de hameaux ou de territoire à habitat traditionnellement dispersé n'existe dans les cantons correspondants (canton AI: des zones de hameaux existent mais les données ne sont pas significatives).

(1) Surface par points (nombre de points d'échantillonnage à l'intérieur des limites cantonales selon la Statistique de la superficie 1992-97).

(2) Bâtiments à usage d'habitation selon la définition du Recensement fédéral de la population (cf. notions et définitions dans les annexes).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Statistique de la superficie 1992-97, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

8.2 Zones de hameaux

Tableau 16: Zones de hameaux dans les cantons retenus: bâtiments, logements et population résidente, en 1990 et en 2000

	Hectares construits ensemble de EZB	Nombre d'hectares construits	Bâtiments d'habitation		Logements occupés en permanence		Logements habités temporairement et non occupés		en zone de hameaux Population résidente	
			1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000
			Nombres absolus							
AG	4'027	422	699	746	900	941	60	110	2'819	2'644
AR	3'490	178	290	315	304	300	91	94	866	817
SG	9'706	236	389	417	457	457	53	63	1'476	1'374
SO	1'851	60	85	91	101	101	11	17	314	284
TG	2'715	57	103	106	113	108	10	19	323	313
total	21'789	953	1'566	1'675	1'875	1'907	225	303	5'798	5'432

	Part en % des zones de hameaux de l'ensemble hors zone à bâtir									
	Nombre d'hectares construits	Bâtiments d'habitation		Logements occupés en permanence		Logements habités temporairement et non occupés		Population résidente		
		1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	
AG	10.5	13.8	14.5	14.2	14.8	12.2	15.4	13.9	14.6	
AR	5.1	3.4	3.4	7.7	7.5	6.1	6.5	7.6	7.3	
SG	2.4	3.2	3.4	3.8	3.9	1.4	1.8	3.8	3.8	
SO	3.2	4.1	4.2	4.0	3.8	3.0	3.5	3.8	3.8	
TG	2.1	3.2	3.1	3.1	3.0	2.4	3.3	2.7	2.8	
total	4.4	5.1	5.2	6.6	6.7	3.5	4.4	6.4	6.5	

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000 ; tableaux annexes 18-21.

Bâtiments, logements et population dans les zones de hameaux

Le tableau 16 présente les résultats les plus significatifs concernant la répartition des bâtiments, des logements et de la population dans les zones de hameaux des cantons retenus. Ils peuvent être résumés ainsi:

- Le nombre de bâtiments d'habitation et de logements temporairement ou non occupés dans les zones de hameaux était, dans quatre des cinq cantons, en augmentation entre 1990 et 2000. Le nombre des logements occupés en permanence est en revanche resté stable dans quatre cantons sur cinq. On constate toutefois une baisse du nombre d'habitants entre 1990 et 2000 dans les cinq cantons.
- La proportion des bâtiments d'habitation, des logements occupés en permanence et des habitants dans les zones de hameaux, relativement au total du territoire hors de la zone à bâtir ne varie pratiquement pas. En revanche, la part des logements temporairement ou non occupés est en règle générale un peu plus faible. Ceci signifie que **les logements temporairement ou non occupés sont moins nombreux dans les zones de hameaux, mais plus répandus dans le reste du territoire hors zone à bâtir.**
- Entre 1990 et 2000, la proportion des bâtiments d'habitation, des logements occupés en permanence et des habitants dans les zones de hameaux, par rapport au total hors zone à bâtir, varie peu. Seule une faible augmentation des logements temporairement ou non occupés est constatée dans tous les cantons étudiés. Ceci indique qu'**entre 1990 et 2000, l'évolution des bâtiments d'habitation, des logements occupés en permanence et de la population dans les zones de hameaux est pratiquement semblable à celle observée dans l'ensemble de la zone non constructible.** Par rapport à l'ensemble du territoire hors zone à

bâtir, on constate une évolution un peu plus marquée seulement pour les logements temporairement et non occupés.

Importance de l'agriculture dans la zone de hameaux

Pour quatre des cinq cantons observés, le nombre des bâtiments habités par des personnes actives à temps plein ou partiel dans l'agriculture a diminué entre 1990 et 2000 dans les zones de hameaux (tab. 17). La proportion des bâtiments habités par des personnes actives occupées dans l'agriculture par rapport à l'ensemble des bâtiments est également en recul dans les cinq cantons. En 2000, dans les zones de hameaux des cantons choisis, entre 18 et 37% seulement de tous les bâtiments étaient habités par des personnes occupées à temps plein ou partiel dans l'agriculture.

Pour ces mêmes zones, la proportion des bâtiments habités par des actifs occupés dans l'agriculture est plus faible que celle de la moyenne suisse hors zone à bâtir. En d'autres termes : **l'importance de l'habitat agricole dans les zones de hameaux des cantons retenus est en général plus faible qu'en dehors de la zone à bâtir en Suisse.** Cette situation correspond au sens voulu pour les zones de hameaux, celles-ci ayant été créées pour des groupes de bâtiments qui, bien souvent aujourd'hui, n'ont plus de lien avec une activité agricole (cf. aussi le chap. 2.2).

Tableau 17: Bâtiments dans les zones de hameaux des cantons retenus avec ou sans actifs occupés dans l'agriculture, en 1990 et en 2000

Canton	Total des bâtiments habités dans les zones de hameaux		Bâtiments habités par des actifs occupés à temps plein ou partiel dans l'agriculture				Bâtiments habités sans actif occupé dans l'agriculture			
	Nombres absolus		Nombres absolus		en % du total des zones de hameaux		Nombres absolus		en % du total des zones de hameaux	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000
AG	699	746	264	244	37.8	32.7	435	502	62.2	67.3
AR	290	315	42	58	14.5	18.4	248	257	85.5	81.6
SG	389	417	154	138	39.6	33.1	235	279	60.4	66.9
SO	85	91	37	29	43.5	31.9	48	62	56.5	68.1
TG	103	106	43	40	41.7	37.7	60	66	58.3	62.3
total	1'566	1'675	540	509	34.5	30.4	1'026	1'166	65.5	69.6
Ensemble de la Suisse hors zone à bâtir					43.1	38.8			56.9	61.2

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000

8.3 Territoires à habitat traditionnellement dispersé

Bâtiments, logements et population dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé

La situation dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé des cinq cantons étudiés peut être résumée comme suit:

- Le nombre des bâtiments d'habitation et des logements occupés en permanence dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé des cinq cantons a dépassé en 2000 celui de 1990. Le parc des logements temporairement ou non occupés était également plus important en 2000 que dix ans auparavant dans quatre cantons sur cinq. Comme dans les zones de hameaux, on constate une diminution de la population entre 1990 et 2000.

Tableau 18: Territoires à habitat traditionnellement dispersé dans les cantons retenus : bâtiments, logements et population, en 1990 et en 2000

	Hectares construits ensemble de EZB	Nombre d'hectares construits	en territoire à habitat traditionnellement dispersé (hors zone à bâtir)							
			Bâtiments d'habitation		Logements occupés en permanence		Logements habités temporairement et non occupés		Population résidente	
			1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000
Nombres absolus										
AI	1'325	1'268	1'311	1'410	1'269	1'282	330	344	4'102	4'066
BE	24'883	16'502	19'362	20'795	21'029	22'076	6'886	7'030	65'594	61'846
GR	4'662	633	732	819	535	538	411	435	1'574	1'498
SG	9'706	3'083	3'560	3'663	2'995	3'076	1'572	1'366	9'848	9'727
TG	2'715	177	187	202	202	211	36	38	670	588
total	43'291	21'663	25'152	26'889	26'030	27'183	9'235	9'213	81'788	77'725
Part en % en territoire à habitat traditionnellement dispersé (EZB) du total hors zone à bâtir										
			Bâtiments d'habitation		Logements occupés en permanence		Logements habités temporairement et non occupés		Population résidente	
			1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000
AI	95.7	97.2	96.7	98.2	98.7	87.5	88.7	98.3	98.6	
BE	66.3	63.0	63.5	59.5	59.7	71.1	68.1	61.6	61.5	
GR	13.6	12.8	12.6	14.2	12.7	8.5	8.5	13.8	13.1	
SG	31.8	29.7	29.7	25.1	26.1	42.7	38.1	25.3	26.9	
TG	6.5	5.8	6.0	5.5	5.8	8.5	6.6	5.7	5.3	
total	50.0	47.5	47.6	46.5	46.9	48.7	46.1	47.4	47.6	

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000 ; tableaux annexes 18-21.

- Entre 1990 et 2000, les proportions de bâtiments, de logements occupés en permanence et de population dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé, comparativement au total hors zone à bâtir, varient à peine. On ne relève que de minimes variations entre 1990 et 2000 pour les logements temporairement ou non occupés. Concernant les bâtiments, les logements et la population, on observe en substance une évolution semblable dans les zones de hameaux et les territoires à habitat traditionnellement dispersé ainsi que dans l'ensemble du territoire hors zone à bâtir. Pour les logements temporairement ou non occupés, l'évolution est plus marquée dans certains cantons par rapport à l'ensemble du territoire hors de la zone à bâtir et plus faible dans d'autres.

Importance de l'agriculture dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé

Dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé, le nombre des bâtiments habités par des personnes actives occupées à temps plein ou partiel dans l'agriculture a diminué dans trois des cinq cantons étudiés alors qu'il restait stable dans les deux autres entre 1990 et 2000 (tab. 19). La proportion des bâtiments habités par des personnes actives occupées dans l'agriculture, relativement à l'ensemble des bâtiments situés dans ces territoires, a reculé dans les cinq cantons.

Dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé de quatre cantons sur cinq, la proportion de bâtiments habités par des personnes actives occupées à temps plein ou partiel dans l'agriculture est plus basse que celle observée sur l'ensemble du territoire situé hors zone à bâtir en Suisse. On trouve la situation inverse dans le canton de Thurgovie. En d'autres termes : **dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé de quatre des cinq cantons retenus, l'habitat agricole est moins important qu'en dehors de la zone à bâtir en général en Suisse.**

Tableau 19: Bâtiments avec et sans actifs occupés dans l'agriculture dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé des cantons retenus, en 1990 et en 2000

Canton	Total des bâtiments habités en territoire à habitat traditionnellement dispersé		Bâtiments habités par des actifs occupés à temps plein ou partiel dans l'agriculture				Bâtiments habités sans actifs occupés dans l'agriculture			
	Nombres absolus		Nombres absolus		en % du total du territoire à habitat traditionnellement dispersé		Nombres absolus		en % du total du territoire à habitat traditionnellement dispersé	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000
AI	1'311	1'410	622	535	47.4	37.9	689	875	52.6	62.1
BE	19'362	20'795	8'083	7'568	41.7	36.4	11'279	13'227	58.3	63.6
GR	732	819	248	245	33.9	29.9	484	574	66.1	70.1
SG	3'560	3'663	1'404	1'104	39.4	30.1	2'156	2'559	60.6	69.9
TG	187	202	86	85	46.0	42.1	101	117	54.0	57.9
total	25'152	26'889	10'443	9'537	41.5	35.5	14'709	17'352	58.5	64.5
Ensemble de la Suisse hors zone à bâtir					43.1	38.8			56.9	61.2

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

Annexe

page

Annexe1 : tableaux	73
Tableau annexe 1.1: Bâtiments et logements, par canton, en 1990 et en 2000	73
Tableau annexe 1.2: Bâtiments et logements, par type de communes et d'agglomérations, en 1990 et en 2000....	74
Tableau annexe 2.1: Bâtiments et logements selon l'année de construction, par canton, en 2000	75
Tableau annexe 2.2: Bâtiments et logements selon l'année de construction, par type de communes et d'agglomérations, en 2000	76
Tableau annexe 3: Bâtiments hors zone à bâtir selon l'année de construction, par canton et type de communes et d'agglomérations, en 2000	77
Tableau annexe 4: Logements hors zone à bâtir selon l'année de construction, par canton et type de communes et d'agglomérations, en 2000	78
Tableau annexe 5: Bâtiments hors zone à bâtir habités par des actifs occupés dans l'agriculture ou non, par canton et type de communes et d'agglomérations, en 1990 et en 2000.....	79
Tableau annexe 6.1: Logements par nombre de pièces, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton, en 2000	80
Tableau annexe 6.2: Logements selon le nombre de pièces, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000.....	81
Tableau annexe 7.1: Logements selon le mode d'utilisation, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton, en 2000.....	82
Tableau annexe 7.2: Logements selon le mode d'utilisation, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000.....	83
Tableau annexe 8.1: Logements selon le mode d'utilisation; proportion hors zone à bâtir, par canton, en 2000	84
Tableau annexe 8.2: Logements selon le mode d'utilisation; proportion hors zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000	85
Tableau annexe 9.1: Surface habitable par logement à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton, en 2000	86
Tableau annexe 9.2: Surface habitable par logement à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000.....	87
Tableau annexe 10.1: Bâtiments construits avant 1946 à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir selon l'époque de rénovation, par canton, en 2000	88
Tableau annexe 10.2: Bâtiments construits avant 1946 à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir selon l'époque de rénovation, par type de communes et d'agglomérations, en 2000	89
Tableau annexe 11.1: Logements construits avant 1946 à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir selon l'époque de rénovation, par canton, en 2000	90
Tableau annexe 11.2: Logements construits avant 1946 à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir selon l'époque de rénovation, par type de communes et d'agglomérations, en 2000	91
Tableau annexe 12.1: Population à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton, en 2000	92
Tableau annexe 12.2: Population à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000	93
Tableau annexe 13.1: Ménages privés à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton en 2000	94
Tableau annexe 13.2: Ménages privés à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000	95
Tableau annexe 14.1: Surface habitable par personne pour les logements occupés en permanence en 1990 et en 2000, par canton.....	96
Tableau annexe 14.2: Surface habitable par personne pour les logements occupés en permanence en 1990 et en 2000, par type de communes et d'agglomérations, en 2000	97
Tableau annexe 15.1: Actifs occupés selon le secteur économique à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton, en 2000.....	98

Tableau annexe 15.2: Actifs occupés selon le secteur économique à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000	99
Tableau annexe 16.1: Domicile des actifs occupés et des pendulaires, par canton, en 2000	100
Tableau annexe 16.2: Domicile des actifs occupés et des pendulaires, par type de communes et d'agglomérations, en 2000	101
Tableau annexe 17: Personnes hors zone à bâtir et accessibilité en TIM et en TP, en 2000	102
Tableau annexe 18: Bâtiments dans les zones de hameaux et dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé des cantons retenus, en 1990 et en 2000	103
Tableau annexe 19: Logements occupés en permanence dans les zones de hameaux et dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé des cantons retenus, en 1990 et en 2000	103
Tableau annexe 20: Logements habités temporairement et non occupés dans les zones de hameaux et dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé des cantons retenus, en 1990 et en 2000 ...	104
Tableau annexe 21: Population résidant dans les zones de hameaux et dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé des cantons retenus, en 1990 et en 2000	104
Annexe 2: carte des 9 types de communes.....	105
Annexe 3: abréviations et glossaire.....	106
Annexe 2 : carte des 9 types de communes	105
Annexe 3 : abréviations et glossaire	106

Annexe 1: tableaux

Tableau annexe 1.1: Bâtiments et logements, par canton, en 1990 et en 2000

Zone à bâtir	1990						2000						
	Bâtiments en tout effectif en % EZB		Logements en tout effectif en % EZB		Maisons individuelles effectif en % EZB		Bâtiments en tout effectif en % EZB		Logements en tout effectif en % EZB		Maisons individuelles effectif en % EZB		
Suisse	intérieur	1'150'749		2'977'819		630'205		1'311'450		3'369'933		747'408	
	extérieur	141'724	11.0%	182'124	5.8%	65'402	9.4%	147'028	10.1%	193'329	5.4%	71'311	8.7%
	total	1'292'473		3'159'943		695'607		1'458'478		3'563'262		818'719	
Cantons													
AG	intérieur	101'905		196'075		66'644		117'374		228'294		79'506	
AG	extérieur	5'316	5.0%	6'838	3.4%	2'096	3.0%	5'335	4.3%	7'094	3.0%	2'171	2.7%
AI	intérieur	2'505		3'921		1'349		2'867		4'455		1'649	
AI	extérieur	1'546	38.2%	1'669	29.9%	438	24.5%	1'516	34.6%	1'687	27.5%	527	24.2%
AR	intérieur	9'258		17'741		4'917		10'207		19'598		5'881	
AR	extérieur	4'702	33.7%	5'427	23.4%	2'056	29.5%	4'723	31.6%	5'435	21.7%	2'508	29.9%
BE	intérieur	154'700		384'979		74'014		171'700		418'673		88'358	
BE	extérieur	33'785	17.9%	45'012	10.5%	10'679	12.6%	34'224	16.6%	47'333	10.2%	11'894	11.9%
BL	intérieur	48'803		102'775		33'246		56'660		117'809		38'325	
BL	extérieur	1'289	2.6%	1'702	1.6%	441	1.3%	1'381	2.4%	1'949	1.6%	432	1.1%
BS	intérieur	22'033		100'187		8'279		22'446		105'732		8'230	
BS	extérieur	39	0.2%	79	0.1%	14	0.2%	30	0.1%	45	0.0%	7	0.1%
FR	intérieur	37'596		78'435		22'338		45'589		96'026		27'797	
FR	extérieur	7'207	16.1%	9'013	10.3%	3'554	13.7%	7'326	13.8%	9'689	9.2%	3'361	10.8%
GE	intérieur	30'818		179'889		16'874		34'788		202'447		18'571	
GE	extérieur	1'899	5.8%	2'426	1.3%	1'191	6.6%	1'971	5.4%	2'615	1.3%	1'201	6.1%
GL	intérieur	10'308		16'324		7'256		11'133		17'702		7'987	
GL	extérieur	1'215	10.5%	1'275	7.2%	836	10.3%	1'418	11.3%	1'462	7.6%	940	10.5%
GR	intérieur	42'455		105'651		19'667		47'962		119'627		23'596	
GR	extérieur	6'487	13.3%	8'588	7.5%	3'940	16.7%	7'112	12.9%	9'347	7.2%	4'253	15.3%
JU	intérieur	15'703		26'257		9'898		17'428		28'937		11'579	
JU	extérieur	1'761	10.1%	2'045	7.2%	794	7.4%	1'777	9.3%	2'112	6.8%	792	6.4%
LU	intérieur	40'621		118'272		18'378		48'456		139'816		23'752	
LU	extérieur	9'057	18.2%	11'261	8.7%	2'370	11.4%	9'449	16.3%	12'558	8.2%	2'978	11.1%
NE	intérieur	21'687		72'815		9'061		23'864		77'960		10'762	
NE	extérieur	2'962	12.0%	3'684	4.8%	1'260	12.2%	2'931	10.9%	3'735	4.6%	1'268	10.5%
NW	intérieur	4'907		12'282		1'809		5'751		15'180		2'191	
NW	extérieur	1'062	17.8%	1'560	11.3%	371	17.0%	1'139	16.5%	1'755	10.4%	391	15.1%
OW	intérieur	4'261		9'343		1'930		4'906		11'018		2'329	
OW	extérieur	2'682	38.6%	4'445	32.2%	1'191	38.2%	2'863	36.9%	5'054	31.4%	1'301	35.8%
SG	intérieur	72'844		165'580		41'444		84'332		190'455		50'832	
SG	extérieur	13'140	15.3%	15'593	8.6%	6'266	13.1%	12'874	13.2%	15'358	7.5%	6'855	11.9%
SH	intérieur	14'167		31'271		7'780		15'824		34'421		9'415	
SH	extérieur	455	3.1%	564	1.8%	185	2.3%	488	3.0%	630	1.8%	208	2.2%
SO	intérieur	48'613		94'914		31'371		56'080		109'165		37'364	
SO	extérieur	2'231	4.4%	2'916	3.0%	858	2.7%	2'329	4.0%	3'115	2.8%	893	2.3%
SZ	intérieur	17'970		39'426		9'035		22'193		49'239		12'077	
SZ	extérieur	4'266	19.2%	5'752	12.7%	1'743	16.2%	4'387	16.5%	6'157	11.1%	1'987	14.1%
TG	intérieur	41'024		80'838		22'741		49'116		97'209		29'352	
TG	extérieur	3'409	7.7%	4'092	4.8%	1'359	5.6%	3'505	6.7%	4'195	4.1%	1'450	4.7%
TI	intérieur	71'842		153'040		46'568		76'900		168'551		49'573	
TI	extérieur	11'197	13.5%	12'836	7.7%	9'978	17.6%	12'862	14.3%	14'859	8.1%	11'578	18.9%
UR	intérieur	5'995		12'022		2'675		6'851		13'876		3'302	
UR	extérieur	1'501	20.0%	1'840	13.3%	621	18.8%	1'581	18.8%	2'000	12.6%	735	18.2%
VD	intérieur	91'515		277'747		48'113		102'164		312'096		55'112	
VD	extérieur	8'757	8.7%	11'430	4.0%	4'615	8.8%	9'145	8.2%	12'465	3.8%	4'752	7.9%
VS	intérieur	64'775		152'808		36'697		75'402		164'400		46'618	
VS	extérieur	5'137	7.3%	7'053	4.4%	3'477	8.7%	6'288	7.7%	8'309	4.8%	4'180	8.2%
ZG	intérieur	10'513		31'093		4'710		12'693		40'087		5'730	
ZG	extérieur	1'446	12.1%	2'183	6.6%	493	9.5%	1'561	11.0%	2'622	6.1%	564	9.0%
ZH	intérieur	163'931		514'134		83'411		188'764		587'160		97'520	
ZH	extérieur	9'176	5.3%	12'841	2.4%	4'576	5.2%	8'813	4.5%	11'749	2.0%	4'085	4.0%

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

Tableau annexe 1.2: Bâtiments et logements, par type de communes et d'agglomérations, en 1990 et en 2000

Zone à bâtir	1990						2000						
	Bâtiments en tout effectif en % EZB		Logements en tout effectif en % EZB		Maisons individuelles effectif en % EZB		Bâtiments en tout effectif en % EZB		Logements en tout effectif en % EZB		Maisons individuelles effectif en % EZB		
Suisse	intérieur	1'150'749		2'977'819		630'205		1'311'450		3'369'933		747'408	
	extérieur	141'724	11.0%	182'124	5.8%	65'402	9.4%	147'028	10.1%	193'329	5.4%	71'311	8.7%
Types de communes													
Centres	intérieur	232'970		1'031'708		86'141		250'613		1'114'651		94'608	
	extérieur	7'711	3.2%	11'157	1.1%	3'400	3.8%	8'067	3.1%	12'321	1.1%	3'812	3.9%
Communes suburbaines	intérieur	287'831		821'213		161'671		334'210		952'217		192'030	
	extérieur	15'728	5.2%	22'487	2.7%	7'315	4.3%	15'882	4.5%	22'763	2.3%	7'317	3.7%
Communes à revenu élevé	intérieur	58'524		124'350		37'537		66'110		143'677		42'024	
	extérieur	2'984	4.9%	3'989	3.1%	1'591	4.1%	3'067	4.4%	4'198	2.8%	1'635	3.7%
Communes périurbaines	intérieur	155'175		248'189		107'713		185'274		304'013		131'729	
	extérieur	15'465	9.1%	19'457	7.3%	8'399	7.2%	16'661	8.3%	21'435	6.6%	9'459	6.7%
Communes touristiques	intérieur	72'262		185'466		34'470		80'802		197'577		41'970	
	extérieur	11'891	14.1%	16'660	8.2%	6'247	15.3%	12'685	13.6%	17'569	8.2%	6'967	14.2%
Comm. industrielles et tertiaires	intérieur	144'193		266'160		83'535		163'499		303'771		99'425	
	extérieur	23'960	14.2%	29'586	10.0%	12'169	12.7%	24'677	13.1%	30'950	9.2%	13'236	11.7%
Comm. pendulaires rurales	intérieur	99'475		149'799		63'533		116'173		178'684		77'193	
	extérieur	16'594	14.3%	20'710	12.1%	7'896	11.1%	17'381	13.0%	22'425	11.2%	8'461	9.9%
Communes agraires-mixtes	intérieur	82'902		127'217		45'792		95'800		149'305		57'043	
	extérieur	32'236	28.0%	40'012	23.9%	12'281	21.1%	32'966	25.6%	42'404	22.1%	13'741	19.4%
Communes agricoles	intérieur	17'417		23'717		9'813		18'969		26'038		11'386	
	extérieur	15'155	46.5%	18'066	43.2%	6'104	38.3%	15'642	45.2%	19'264	42.5%	6'683	37.0%
Communes d'agglomération													
Comm. d'agglomération en tout	intérieur	741'922		2'255'007		396'749		844'197		2'545'498		464'429	
	extérieur	41'545	5.3%	56'026	2.4%	21'213	5.1%	43'373	4.9%	59'313	2.3%	22'668	4.7%
Comm. de grande agglomération	intérieur	330'534		1'162'497		173'086		374'645		1'301'885		199'161	
	extérieur	13'876	4.0%	19'578	1.7%	6'300	3.5%	13'988	3.6%	19'957	1.5%	6'093	3.0%
Comm. d'agglomération moyenne	intérieur	279'869		334'327		152'239		316'967		383'958		178'060	
	extérieur	16'204	5.5%	14'908	4.3%	8'746	5.4%	17'208	5.1%	16'035	4.0%	9'708	5.2%
Comm. de petite agglomération	intérieur	131'519		758'183		71'424		152'585		859'655		87'208	
	extérieur	11'465	8.0%	21'540	2.8%	6'167	7.9%	12'177	7.4%	23'321	2.6%	6'867	7.3%
Comm. hors agglomération	intérieur	408'827		722'812		233'456		467'253		824'435		282'979	
	extérieur	100'179	19.7%	126'098	14.9%	44'189	15.9%	103'655	18.2%	134'016	14.0%	48'643	14.7%

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

Tableau annexe 2.1: Bâtiments et logements selon l'année de construction, par canton, en 2000

Zone à bâtir	Parc des bâtiments 2000, avec époque de construction ...							Parc des logements 2000, avec époque de construction ...							
	total	date avant 1970	1971-80	1981-90	1991-2000	effectif	en % de tous les bâtiments avec indication	total	date avant 1970	1971-80	1981-90	1991-2000	effectif	en % de tous les logements avec indication	
Suisse	intérieur	1'311'450	15'508	756'235	181'919	193'517	164'271	12.7	3'369'933	41'681	1'968'286	528'247	434'332	397'387	11.9
	extérieur	147'028	1'602	118'218	11'190	7'882	8'136	5.6	193'329	2'054	151'582	15'857	11'593	12'243	6.4
	total	1'458'478	17'110	874'453	193'109	201'399	172'407	12.0	3'563'262	43'735	2'119'868	544'104	445'925	409'630	11.6
Cantons															
AG	intérieur	117'374	826	62'911	16'963	20'009	16'665	14.3	228'294	2'363	117'525	38'101	36'549	33'756	14.9
AG	extérieur	5'335	21	4'299	420	334	261	4.9	7'094	24	5'598	600	495	377	5.3
AI	intérieur	2'867	6	1'535	446	476	404	14.1	4'455	20	2'395	659	778	603	13.6
AI	extérieur	1'516	1	1'352	61	35	67	4.4	1'687	1	1'492	71	44	79	4.7
AR	intérieur	10'207	66	6'719	1'193	1'279	950	9.4	19'598	208	12'287	2'667	2'477	1'959	10.1
AR	extérieur	4'723	16	4'272	143	111	181	3.8	5'435	16	4'901	167	131	220	4.1
BE	intérieur	171'700	1'309	106'666	23'564	22'032	18'129	10.6	418'673	3'192	265'862	62'803	48'065	38'751	9.3
BE	extérieur	34'224	169	28'824	2'136	1'424	1'671	4.9	47'333	201	39'569	2'918	2'138	2'507	5.3
BL	intérieur	56'660	354	30'620	9'541	8'167	7'978	14.2	117'809	687	64'206	22'139	15'107	15'670	13.4
BL	extérieur	1'381	12	1'071	133	73	92	6.7	1'949	10	1'496	187	108	148	7.6
BS	intérieur	22'446	149	19'145	1'499	761	892	4.0	105'732	507	81'395	13'259	4'497	6'074	5.8
BS	extérieur	30	2	22	6	0	0	0.0	45	2	33	10	-	-	0.0
FR	intérieur	45'589	436	20'699	6'789	9'410	8'255	18.3	96'026	930	46'017	14'285	17'514	17'280	18.2
FR	extérieur	7'326	47	5'687	649	466	477	6.6	9'689	57	7'416	839	686	691	7.2
GE	intérieur	34'788	1'705	19'362	4'762	4'697	4'262	12.9	202'447	4'795	130'878	29'834	16'065	20'875	10.6
GE	extérieur	1'971	133	1'478	195	107	58	3.2	2'615	173	1'971	260	126	85	3.5
GL	intérieur	11'133	101	7'995	1'054	1'068	915	8.3	17'702	313	11'657	2'405	1'711	1'616	9.3
GL	extérieur	1'418	11	1'131	139	88	49	3.5	1'462	10	1'168	147	86	51	3.5
GR	intérieur	47'962	396	27'726	6'937	7'264	5'639	11.9	119'627	1'069	57'818	25'744	20'665	14'331	12.1
GR	extérieur	7'112	59	4'890	993	598	572	8.1	9'347	70	6'026	1'516	917	818	8.8
JU	intérieur	17'428	526	10'699	2'150	2'134	1'919	11.4	28'937	977	18'019	3'684	3'087	3'170	11.3
JU	extérieur	1'777	47	1'383	163	75	109	6.3	2'112	54	1'655	180	90	133	6.5
LU	intérieur	48'456	394	23'249	7'798	8'932	8'083	16.8	139'816	1'333	71'025	23'450	22'575	21'433	15.5
LU	extérieur	9'449	50	7'119	667	727	886	9.4	12'558	67	9'127	919	1'082	1'363	10.9
NE	intérieur	23'864	815	16'184	2'345	2'628	1'892	8.2	77'960	2'041	56'562	7'706	6'205	5'446	7.2
NE	extérieur	2'931	106	2'417	150	135	123	4.4	3'735	145	3'076	195	158	161	4.5
NW	intérieur	5'751	87	2'780	1'087	990	807	14.2	15'180	332	6'368	3'088	2'687	2'705	18.2
NW	extérieur	1'139	9	837	122	97	74	6.5	1'755	13	1'227	204	176	135	7.7
OW	intérieur	4'906	49	2'496	873	770	718	14.8	11'018	123	4'623	2'597	1'901	1'774	16.3
OW	extérieur	2'863	26	1'996	269	266	306	10.8	5'054	54	3'088	636	587	689	13.8
SG	intérieur	84'332	757	46'719	12'526	12'719	11'611	13.9	190'455	2'208	103'936	30'765	27'845	25'701	13.7
SG	extérieur	12'874	73	10'644	907	589	661	5.2	15'358	86	12'536	1'108	780	848	5.6
SH	intérieur	15'824	119	10'265	1'674	2'027	1'739	11.1	34'421	301	23'087	3'968	3'705	3'360	9.8
SH	extérieur	488	10	391	38	27	22	4.6	630	8	502	54	38	28	4.5
SO	intérieur	56'080	370	32'824	7'238	8'186	7'462	13.4	109'165	1'201	63'693	15'440	14'509	14'322	13.3
SO	extérieur	2'329	20	1'926	156	101	126	5.5	3'115	25	2'495	279	144	172	5.6
SZ	intérieur	22'193	200	9'646	3'560	4'477	4'310	19.6	49'239	441	20'959	8'594	9'420	9'825	20.1
SZ	extérieur	4'387	32	3'306	384	265	400	9.2	6'157	40	4'481	591	416	629	10.3
TG	intérieur	49'116	554	27'704	5'637	7'498	7'723	15.9	97'209	1'332	52'984	13'065	14'711	15'117	15.8
TG	extérieur	3'505	21	2'839	233	223	189	5.4	4'195	27	3'357	293	276	242	5.8
TI	intérieur	76'900	1'743	50'449	8'571	10'018	6'119	8.1	168'551	4'476	101'634	27'949	21'623	12'869	7.8
TI	extérieur	12'862	408	11'097	838	284	235	1.9	14'859	460	12'411	1'202	363	423	2.9
UR	intérieur	6'851	40	3'813	1'099	961	938	13.8	13'876	108	7'662	2'368	1'815	1'923	14.0
UR	extérieur	1'581	20	1'178	123	128	132	8.5	2'000	24	1'424	166	196	190	9.6
VD	intérieur	102'164	1'119	61'688	13'550	16'111	9'696	9.6	312'096	2'782	199'544	41'392	40'937	27'441	8.9
VD	extérieur	9'145	105	7'573	662	486	319	3.5	12'465	128	10'188	887	758	504	4.1
VS	intérieur	75'402	1'391	36'860	13'209	14'378	9'564	12.9	164'400	3'895	72'487	37'517	31'347	19'154	11.9
VS	extérieur	6'288	123	3'936	975	649	605	9.8	8'309	157	4'824	1'464	926	938	11.5
ZG	intérieur	12'693	232	5'809	2'274	2'380	1'998	16.0	40'087	737	16'623	7'549	6'978	8'200	20.8
ZG	extérieur	1'561	27	1'198	116	118	102	6.6	2'622	38	1'949	202	213	220	8.5
ZH	intérieur	188'764	1'764	111'672	25'580	24'145	25'603	13.7	587'160	5'310	359'040	87'219	61'559	74'032	12.7
ZH	extérieur	8'813	54	7'352	512	476	419	4.8	11'749	164	9'572	762	659	592	5.1

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 2.2: Bâtiments et logements selon l'année de construction, par type de communes et d'agglomérations, en 2000

Zone à bâtir	Parc des bâtiments 2000, avec époque de construction ...							Parc des logements 2000, avec époque de construction ...							
	total	date avant 1970 inconnue	1971-80	1981-90	1991-2000 effectif	1991-2000 en % de tous les bâtiments avec indication		total	date avant 1970 inconnue	1971-80	1981-90	1991-2000 effectif	1991-2000 en % de tous les logements avec indication		
Suisse	intérieur	1'311'450	15'508	756'235	181'919	193'517	164'271	12.7	3'369'933	41'681	1'968'286	528'247	434'332	397'387	11.9
	extérieur	147'028	1'602	118'218	11'190	7'882	8'136	5.6	193'329	2'054	151'582	15'857	11'593	12'243	6.4
Types de communes															
Centres	intérieur	250'613	3'661	186'517	20'434	21'299	18'702	7.6	1'114'651	14'338	799'399	127'343	86'247	87'324	7.9
	extérieur	8'067	144	6'204	615	510	594	7.5	12'321	318	8'830	1'117	941	1'115	9.3
Communes suburbaines	intérieur	334'210	3'991	178'899	51'749	53'278	46'293	14.0	952'217	11'052	497'946	177'387	136'511	129'321	13.7
	extérieur	15'882	215	13'005	1'072	814	776	5.0	22'763	284	18'127	1'698	1'311	1'343	6.0
Communes à revenu élevé	intérieur	66'110	1'108	36'710	10'771	9'674	7'847	12.1	143'677	2'182	79'561	25'782	18'177	17'975	12.7
	extérieur	3'067	75	2'407	237	216	132	4.4	4'198	90	3'231	361	314	202	4.9
Communes périurbaines	intérieur	185'274	1'866	83'931	33'272	35'825	30'380	16.6	304'013	3'672	132'906	57'088	57'448	52'899	17.6
	extérieur	16'661	295	13'401	1'392	783	790	4.8	21'435	321	16'978	1'912	1'079	1'145	5.4
Communes touristiques	intérieur	80'802	897	45'440	13'789	12'214	8'462	10.6	197'577	2'499	92'045	49'580	33'617	19'836	10.2
	extérieur	12'685	112	9'610	1'352	852	759	6.0	17'569	129	12'641	2'148	1'394	1'257	7.2
Comm. industrielles et tertiaires	intérieur	163'499	1'748	97'622	20'630	23'689	19'810	12.2	303'771	3'873	175'948	42'275	43'834	37'841	12.6
	extérieur	24'677	301	19'969	1'839	1'234	1'334	5.5	30'950	350	24'495	2'495	1'720	1'890	6.2
Comm. pendulaires rurales	intérieur	116'173	1'079	60'273	16'857	20'407	17'557	15.3	178'684	2'139	91'334	26'328	31'157	27'726	15.7
	extérieur	17'381	135	13'977	1'325	983	961	5.6	22'425	163	17'786	1'701	1'415	1'360	6.1
Communes agraires-mixtes	intérieur	95'800	912	53'869	12'403	15'133	13'483	14.2	149'305	1'606	81'687	19'623	24'427	21'962	14.9
	extérieur	32'966	194	26'698	2'299	1'775	2'000	6.1	42'404	241	33'740	3'102	2'459	2'862	6.8
Communes agricoles	intérieur	18'969	246	12'974	2'014	1'998	1'737	9.3	26'038	320	17'460	2'841	2'914	2'503	9.7
	extérieur	15'642	131	12'947	1'059	715	790	5.1	19'264	158	15'754	1'323	960	1'069	5.6
Communes d'agglomération															
Comm. d'agglomération en tout	intérieur	844'197	10'707	490'388	117'907	121'347	103'848	12.5	2'545'498	31'721	1'521'812	398'623	303'537	289'805	11.5
	extérieur	43'373	731	34'877	3'352	2'253	2'160	5.1	59'313	988	46'566	4'928	3'391	3'440	5.9
Comm. de grde agglomeration	intérieur	374'645	4'597	216'905	55'655	51'066	46'422	12.5	1'301'885	13'199	814'501	203'162	131'652	139'371	10.8
	extérieur	13'988	227	11'368	1'055	731	607	4.4	19'957	383	15'962	1'532	1'107	973	5.0
Comm. d'aggl. moyenne	intérieur	316'967	3'945	187'554	41'497	46'522	37'449	12.0	859'655	11'521	500'879	129'399	115'050	102'806	12.1
	extérieur	17'208	354	13'985	1'205	841	823	4.9	23'321	414	18'425	1'934	1'234	1'314	5.7
Comm. de petite agglomération	intérieur	152'585	2'165	85'929	20'755	23'759	19'977	13.3	383'958	7'001	206'432	66'062	56'835	47'628	12.6
	extérieur	12'177	150	9'524	1'092	681	730	6.1	16'035	191	12'179	1'462	1'050	1'153	7.3
Comm. hors agglomération	intérieur	467'253	4'801	265'847	64'012	72'170	60'423	13.1	824'435	9'960	446'474	129'624	130'795	107'582	13.2
	extérieur	103'655	871	83'341	7'838	5'629	5'976	5.8	134'016	1'066	105'016	10'929	8'202	8'803	6.6

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 3: Bâtiments hors zone à bâtir selon l'année de construction, par canton et type de communes et d'agglomérations, en 2000

	Bâtiments en tout	Année de construction des bâtiments						Différence 1991-2000 par rapport à 1981-1990		Bâtiments selon l'époque de construction en % de tous les bâtiments avec indication de l'époque de construction				
		date						effectif	en %	avant 1919	1919-80	1981-90	1991-2000	Total
		inconnue	avant 1919	1919-70	1971-80	1981-90	1991-2000							
Suisse	147'028	1'602	65'524	52'694	11'190	7'882	8'136	254	3.2%	45.1	43.9	5.4	5.6	100.0
Cantons														
Argovie	5'335	21	2'413	1'886	420	334	261	-73	-21.9%	45.4	43.4	6.3	4.9	100.0
Appenzell Rh.-Int.	1'516	1	1'071	281	61	35	67	32	91.4%	70.7	22.6	2.3	4.4	100.0
Appenzell Rh.-Ext.	4'723	16	3'601	671	143	111	181	70	63.1%	76.5	17.3	2.4	3.8	100.0
Berne	34'224	169	17'712	11'112	2'136	1'424	1'671	247	17.3%	52.0	38.9	4.2	4.9	100.0
Bâle-Campagne	1'381	12	574	497	133	73	92	19	26.0%	41.9	46.0	5.3	6.7	100.0
Bâle-Ville	30	2	11	11	6	0	0	0		39.3	60.7	0.0	0.0	100.0
Fribourg	7'326	47	3'224	2'463	649	466	477	11	2.4%	44.3	42.8	6.4	6.6	100.0
Genève	1'971	133	757	721	195	107	58	-49	-45.8%	41.2	49.8	5.8	3.2	100.0
Glaris	1'418	11	611	520	139	88	49	-39	-44.3%	43.4	46.8	6.3	3.5	100.0
Grison	7'112	59	2'559	2'331	993	598	572	-26	-4.3%	36.3	47.1	8.5	8.1	100.0
Jura	1'777	47	760	623	163	75	109	34	45.3%	43.9	45.4	4.3	6.3	100.0
Lucerne	9'449	50	4'486	2'633	667	727	886	159	21.9%	47.7	35.1	7.7	9.4	100.0
Neuchâtel	2'931	106	1'634	783	150	135	123	-12	-8.9%	57.8	33.0	4.8	4.4	100.0
Nidwald	1'139	9	495	342	122	97	74	-23	-23.7%	43.8	41.1	8.6	6.5	100.0
Obwald	2'863	26	1'035	961	269	266	306	40	15.0%	36.5	43.4	9.4	10.8	100.0
Sait-Gall	12'874	73	7'320	3'324	907	589	661	72	12.2%	57.2	33.1	4.6	5.2	100.0
Schaffhouse	488	10	114	277	38	27	22	-5	-18.5%	23.8	65.9	5.6	4.6	100.0
Soleure	2'329	20	1'060	866	156	101	126	25	24.8%	45.9	44.3	4.4	5.5	100.0
Schwyz	4'387	32	1'890	1'416	384	265	400	135	50.9%	43.4	41.3	6.1	9.2	100.0
Thurgovie	3'505	21	1'818	1'021	233	223	189	-34	-15.2%	52.2	36.0	6.4	5.4	100.0
Tessin	12'862	408	360	10'737	838	284	235	-49	-17.3%	2.9	92.9	2.3	1.9	100.0
Uri	1'581	20	704	474	123	128	132	4	3.1%	45.1	38.2	8.2	8.5	100.0
Vaud	9'145	105	4'398	3'175	662	486	319	-167	-34.4%	48.7	42.4	5.4	3.5	100.0
Valais	6'288	123	1'794	2'142	975	649	605	-44	-6.8%	29.1	50.6	10.5	9.8	100.0
Zoug	1'561	27	679	519	116	118	102	-16	-13.6%	44.3	41.4	7.7	6.6	100.0
Zurich	8'813	54	4'444	2'908	512	476	419	-57	-12.0%	50.7	39.0	5.4	4.8	100.0
Types de communes														
Centres	8'067	144	3'495	2'709	615	510	594	84	16.5%	44.1	42.0	6.4	7.5	100.0
Communes suburbaines	15'882	215	7'191	5'814	1'072	814	776	-38	-4.7%	45.9	44.0	5.2	5.0	100.0
Communes à revenu élevé	3'067	75	1'209	1'198	237	216	132	-84	-38.9%	40.4	48.0	7.2	4.4	100.0
Communes périurbaines	16'661	295	5'827	7'574	1'392	783	790	7	0.9%	35.6	54.8	4.8	4.8	100.0
Communes touristiques	12'685	112	4'858	4'752	1'352	852	759	-93	-10.9%	38.6	48.5	6.8	6.0	100.0
Comm. industr. et tertiaires	24'677	301	10'976	8'993	1'839	1'234	1'334	100	8.1%	45.0	44.4	5.1	5.5	100.0
Comm. pendulaires rurales	17'381	135	7'253	6'724	1'325	983	961	-22	-2.2%	42.1	46.7	5.7	5.6	100.0
Communes agraires-mixtes	32'966	194	16'960	9'738	2'299	1'775	2'000	225	12.7%	51.8	36.7	5.4	6.1	100.0
Communes agricoles	15'642	131	7'755	5'192	1'059	715	790	75	10.5%	50.0	40.3	4.6	5.1	100.0
Agglomérations														
Agglomérations en tout	43'373	731	17'286	17'591	3'352	2'253	2'160	-93	-4.1%	40.5	49.1	5.3	5.1	100.0
Grandes agglomérations	13'988	227	6'356	5'012	1'055	731	607	-124	-17.0%	46.2	44.1	5.3	4.4	100.0
Agglomérations moyennes	17'208	354	6'212	7'773	1'205	841	823	-18	-2.1%	36.9	53.3	5.0	4.9	100.0
Petites agglomérations	12'177	150	4'718	4'806	1'092	681	730	49	7.2%	39.2	49.0	5.7	6.1	100.0
Hors agglomération	103'655	871	48'238	35'103	7'838	5'629	5'976	347	6.2%	46.9	41.8	5.5	5.8	100.0

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 4: Logements hors zone à bâtir selon l'année de construction, par canton et type de communes et d'agglomérations, en 2000

	Logements en tout	date inconnue	Année de construction des logements					Différence 1991-2000 par rapport à 1981-1990		Logements selon l'époque de construction en % de tous les logements avec indication de l'époque de construction				
			avant 1919	1919-70	1971-80	1981-90	1991-2000	effectif	en %	avant 1919	1919-80	1981-90	1991-2000	total
Suisse	193'329	2'054	85'239	66'343	15'857	11'593	12'243	650	5.6%	44.6	43.0	6.1	6.4	100.0
Cantons														
Argovie	7'094	24	3'179	2'419	600	495	377	-118	-23.8%	45.0	42.7	7.0	5.3	100.0
Appenzell Rh.-Int.	1'687	1	1'172	320	71	44	79	35	79.5%	69.5	23.2	2.6	4.7	100.0
Appenzell Rh.-Ext.	5'435	16	4'128	773	167	131	220	89	67.9%	76.2	17.3	2.4	4.1	100.0
Berne	47'333	201	24'222	15'347	2'918	2'138	2'507	369	17.3%	51.4	38.8	4.5	5.3	100.0
Bâle-Campagne	1'949	10	867	629	187	108	148	40	37.0%	44.7	42.1	5.6	7.6	100.0
Bâle-Ville	45	2	19	14	10	0	0	0		44.2	55.8	0.0	0.0	100.0
Fribourg	9'689	57	4'135	3'281	839	686	691	5	0.7%	42.9	42.8	7.1	7.2	100.0
Genève	2'615	173	1'038	933	260	126	85	-41	-32.5%	42.5	48.9	5.2	3.5	100.0
Glaris	1'462	10	641	527	147	86	51	-35	-40.7%	44.1	46.4	5.9	3.5	100.0
Grison	9'347	70	3'133	2'893	1'516	917	818	-99	-10.8%	33.8	47.5	9.9	8.8	100.0
Jura	2'112	54	933	722	180	90	133	43	47.8%	45.3	43.8	4.4	6.5	100.0
Lucerne	12'558	67	5'750	3'377	919	1'082	1'363	281	26.0%	46.0	34.4	8.7	10.9	100.0
Neuchâtel	3'735	145	2'148	928	195	158	161	3	1.9%	59.8	31.3	4.4	4.5	100.0
Nidwald	1'755	13	764	463	204	176	135	-41	-23.3%	43.9	38.3	10.1	7.7	100.0
Obwald	5'054	54	1'502	1'586	636	587	689	102	17.4%	30.0	44.4	11.7	13.8	100.0
Sait-Gall	15'358	86	8'704	3'832	1'108	780	848	68	8.7%	57.0	32.3	5.1	5.6	100.0
Schaffhouse	630	8	159	343	54	38	28	-10	-26.3%	25.6	63.8	6.1	4.5	100.0
Soleure	3'115	25	1'417	1'078	279	144	172	28	19.4%	45.9	43.9	4.7	5.6	100.0
Schwyz	6'157	40	2'637	1'844	591	416	629	213	51.2%	43.1	39.8	6.8	10.3	100.0
Thurgovie	4'195	27	2'175	1'182	293	276	242	-34	-12.3%	52.2	35.4	6.6	5.8	100.0
Tessin	14'859	460	401	12'010	1'202	363	423	60	16.5%	2.8	91.8	2.5	2.9	100.0
Uri	2'000	24	828	596	166	196	190	-6	-3.1%	41.9	38.6	9.9	9.6	100.0
Vaud	12'465	128	6'116	4'072	887	758	504	-254	-33.5%	49.6	40.2	6.1	4.1	100.0
Valais	8'309	157	2'125	2'699	1'464	926	938	12	1.3%	26.1	51.1	11.4	11.5	100.0
Zoug	2'622	38	1'173	776	202	213	220	7	3.3%	45.4	37.8	8.2	8.5	100.0
Zurich	11'749	164	5'873	3'699	762	659	592	-67	-10.2%	50.7	38.5	5.7	5.1	100.0
Types de communes														
Centres	12'321	144	3'495	3'999	1'117	941	1'115	174	18.5%	28.7	42.0	7.7	9.2	87.6
Communes suburbaines	22'763	215	7'191	7'993	1'698	1'311	1'343	32	2.4%	31.9	43.0	5.8	6.0	86.6
Communes à revenu élevé	4'198	75	1'209	1'557	361	314	202	-112	-35.7%	29.3	46.5	7.6	4.9	88.4
Communes périurbaines	21'435	295	5'827	9'111	1'912	1'079	1'145	66	6.1%	27.6	52.1	5.1	5.4	90.2
Communes touristiques	17'569	112	4'858	6'240	2'148	1'394	1'257	-137	-9.8%	27.8	48.0	8.0	7.2	91.1
Comm. industr. et tertiaires	30'950	301	10'976	10'810	2'495	1'720	1'890	170	9.9%	35.8	43.4	5.6	6.2	91.0
Comm. pendulaires rurales	22'425	135	7'253	8'250	1'701	1'415	1'360	-55	-3.9%	32.5	44.6	6.3	6.1	89.6
Communes agraires-mixtes	42'404	194	16'960	12'109	3'102	2'459	2'862	403	16.4%	40.2	36.0	5.8	6.8	88.8
Communes agricoles	19'264	131	7'755	6'274	1'323	960	1'069	109	11.4%	40.5	39.7	5.0	5.6	90.8
Agglomérations														
Agglomérations en tout	59'313	988	23'871	22'695	4'928	3'391	3'440	49	1.4%	40.9	47.4	5.8	5.9	100.0
Grandes agglomérations	19'957	383	9'100	6'862	1'532	1'107	973	-134	-12.1%	46.5	42.9	5.7	5.0	100.0
Agglomérations moyennes	23'321	414	8'495	9'930	1'934	1'234	1'314	80	6.5%	37.1	51.8	5.4	5.7	100.0
Petites agglomérations	16'035	191	6'276	5'903	1'462	1'050	1'153	103	9.8%	39.6	46.5	6.6	7.3	100.0
Hors agglomération	134'016	1'066	61'368	43'648	10'929	8'202	8'803	601	7.3%	46.2	41.1	6.2	6.6	100.0

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 5: Bâtiments hors zone à bâtir habités par des actifs occupés dans l'agriculture ou non, par canton et type de communes et d'agglomérations, en 1990 et en 2000

	Bâtiments habités		Bâtiments habités par un ou plusieurs actifs occupés à temps plein dans l'agriculture (1)				Bâtiments habités par un ou plusieurs actifs occupés à temps partiel dans l'agriculture				Bâtiments sans aucun actif occupé dans l'agriculture	
	1990	2000	effectif		en % des bâtiments habités		effectif		en % des bâtiments habités		en % des bâtiments habités	
			1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000
Ensemble de la Suisse	105'041	107'685	36'371	28'542	34.6	26.5	8'874	13'272	8.4	12.3	56.9	61.2
Cantons												
Argovie	5'049	5'020	1'782	1'403	35.3	27.9	296	500	5.9	10.0	58.8	62.1
Appenzell Rh.-Int.	1'218	1'220	578	441	47.5	36.1	52	102	4.3	8.4	48.3	55.5
Appenzell Rh.-Ext.	3'464	3'582	733	520	21.2	14.5	268	353	7.7	9.9	71.1	75.6
Berne	27'600	28'216	9'154	7'503	33.2	26.6	3'020	4'111	10.9	14.6	55.9	58.8
Bâle-Campagne	1'116	1'162	558	484	50.0	41.7	85	167	7.6	14.4	42.4	44.0
Bâle-Ville	38	30	4	3	10.5	10.0	5	1	13.2	3.3	76.3	86.7
Fribourg	5'967	6'240	2'134	1'689	35.8	27.1	320	603	5.4	9.7	58.9	63.3
Genève	1'738	1'757	227	174	13.1	9.9	115	173	6.6	9.8	80.3	80.3
Glaris	595	586	279	206	46.9	35.2	26	41	4.4	7.0	48.7	57.8
Grison	3'020	3'431	749	678	24.8	19.8	564	729	18.7	21.2	56.5	59.0
Jura	1'130	1'197	569	503	50.4	42.0	88	132	7.8	11.0	41.9	47.0
Lucerne	8'157	8'311	4'625	3'405	56.7	41.0	382	774	4.7	9.3	38.6	49.7
Neuchâtel	2'092	2'183	722	585	34.5	26.8	229	300	10.9	13.7	54.5	59.5
Nidwald	855	866	442	328	51.7	37.9	73	122	8.5	14.1	39.8	48.0
Obwald	2'282	2'414	594	426	26.0	17.6	236	396	10.3	16.4	63.6	65.9
Sait-Gall	10'159	10'218	3'716	2'832	36.6	27.7	605	893	6.0	8.7	57.5	63.5
Schaffhouse	351	365	199	178	56.7	48.8	17	52	4.8	14.2	38.5	37.0
Soleure	2'052	2'079	743	629	36.2	30.3	133	199	6.5	9.6	57.3	60.2
Schwyz	3'423	3'548	1'427	995	41.7	28.0	276	458	8.1	12.9	50.2	59.0
Thurgovie	3'068	3'127	1'515	1'184	49.4	37.9	127	253	4.1	8.1	46.5	54.0
Tessin	2'413	2'922	193	190	8.0	6.5	306	363	12.7	12.4	79.3	81.1
Uri	1'021	1'018	500	368	49.0	36.1	71	117	7.0	11.5	44.1	52.4
Vaud	6'287	6'602	1'714	1'351	27.3	20.5	593	920	9.4	13.9	63.3	65.6
Valais	2'115	2'535	240	238	11.3	9.4	378	433	17.9	17.1	70.8	73.5
Zoug	1'270	1'115	555	320	43.7	28.7	99	269	7.8	24.1	48.5	47.2
Zurich	8'561	7'941	2'419	1'909	28.3	24.0	510	811	6.0	10.2	65.8	65.7
Types de communes												
Centres	6'377	6'605	1'711	1'278	26.8	19.3	543	854	8.5	12.9	64.7	67.7
Communes suburbaines	13'934	13'594	4'034	3'114	29.0	22.9	988	1'675	7.1	12.3	64.0	64.8
Communes à revenu élevé	2'447	2'452	511	391	20.9	15.9	212	315	8.7	12.8	70.5	71.2
Communes périurbaines	11'435	11'900	3'351	2'722	29.3	22.9	791	1'299	6.9	10.9	63.8	66.2
Communes touristiques	5'587	6'040	1'362	1'085	24.4	18.0	1'330	1'434	23.8	23.7	51.8	58.3
Comm. Industri. et tertiaires	16'425	16'916	5'208	4'034	31.7	23.8	1'363	1'983	8.3	11.7	60.0	64.4
Comm. pendulaires rurales	13'199	13'537	4'676	3'704	35.4	27.4	874	1'408	6.6	10.4	58.0	62.2
Communes agraires-mixtes	25'158	25'879	10'706	8'309	42.6	32.1	1'906	3'040	7.6	11.7	49.9	56.1
Communes agricoles	10'479	10'762	4'812	3'905	45.9	36.3	867	1'264	8.3	11.7	45.8	52.0
Agglomérations en tout	32'959	33'289	9'152	7'177	27.8	21.6	2'550	4'057	7.7	12.2	64.5	66.3
Grandes agglomérations	13'022	12'743	3'476	2'826	26.7	22.2	915	1'499	7.0	11.8	66.3	66.1
Agglomérations moyennes	11'795	12'134	3'229	2'495	27.4	20.6	930	1'514	7.9	12.5	64.7	67.0
Petites agglomérations	8'142	8'412	2'447	1'856	30.1	22.1	705	1'044	8.7	12.4	61.3	65.5
Hors agglomération	72'082	74'396	27'219	21'365	37.8	28.7	6'324	9'215	8.8	12.4	53.5	58.9

(1) Des actifs occupés à temps partiel dans l'agriculture peuvent aussi en plus habiter dans les bâtiments concernés.

Les apprentis, sans-emploi et personnes de moins de 15 ans ne sont pas inclus.

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

Tableau annexe 6.1: Logements selon le nombre de pièces, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton, en 2000

Zone à bâtir		Logements de ... pièces								
		sans indication	1 et 2	3	4	Effectif 5+	en % du total avec indication			
							1 et 2	3	4	5+
Suisse	intérieur	123'829	684'915	898'855	875'341	786'993	21.1	27.7	27.0	24.2
	extérieur	13'014	26'823	41'212	44'744	67'536	14.9	22.9	24.8	37.5
	Total	136'843	711'738	940'067	920'085	854'529	20.8	27.4	26.9	24.9
Cantons										
AG	intérieur	7'648	26'690	50'548	64'224	79'184	12.1	22.9	29.1	35.9
AG	extérieur	280	625	1'349	1'607	3'233	9.2	19.8	23.6	47.4
AI	intérieur	281	523	867	948	1'836	12.5	20.8	22.7	44.0
AI	extérieur	51	94	242	419	881	5.7	14.8	25.6	53.9
AR	intérieur	651	2'897	3'746	5'228	7'076	15.3	19.8	27.6	37.3
AR	extérieur	207	362	738	1'252	2'876	6.9	14.1	23.9	55.0
BE	intérieur	10'974	79'816	123'568	112'956	91'359	19.6	30.3	27.7	22.4
BE	extérieur	1'648	7'080	12'742	12'309	13'554	15.5	27.9	26.9	29.7
BL	intérieur	3'747	15'040	32'003	33'621	33'398	13.2	28.1	29.5	29.3
BL	extérieur	121	276	360	409	783	15.1	19.7	22.4	42.8
BS	intérieur	2'242	35'998	38'044	17'422	12'026	34.8	36.8	16.8	11.6
BS	extérieur	1	6	10	19	9	13.6	22.7	43.2	20.5
FR	intérieur	3'143	17'026	25'086	26'334	24'437	18.3	27.0	28.4	26.3
FR	extérieur	452	1'244	2'253	2'576	3'164	13.5	24.4	27.9	34.3
GE	intérieur	7'631	71'824	53'443	36'998	32'551	36.9	27.4	19.0	16.7
GE	extérieur	218	347	489	535	1'026	14.5	20.4	22.3	42.8
GL	intérieur	645	2'210	3'602	5'077	6'168	13.0	21.1	29.8	36.2
GL	extérieur	64	256	335	320	487	18.3	24.0	22.9	34.8
GR	intérieur	6'959	30'676	28'023	29'669	24'300	27.2	24.9	26.3	21.6
GR	extérieur	572	1'939	2'267	2'054	2'515	22.1	25.8	23.4	28.7
JU	intérieur	1'881	3'724	6'564	7'814	8'954	13.8	24.3	28.9	33.1
JU	extérieur	173	328	426	440	745	16.9	22.0	22.7	38.4
LU	intérieur	3'616	21'924	34'470	44'091	35'715	16.1	25.3	32.4	26.2
LU	extérieur	469	1'004	2'085	2'856	6'144	8.3	17.2	23.6	50.8
NE	intérieur	2'590	15'222	25'893	19'640	14'615	20.2	34.4	26.1	19.4
NE	extérieur	203	549	947	954	1'082	15.5	26.8	27.0	30.6
NW	intérieur	480	2'352	3'464	5'052	3'832	16.0	23.6	34.4	26.1
NW	extérieur	66	207	397	494	591	12.3	23.5	29.2	35.0
OW	intérieur	389	2'445	2'544	2'862	2'778	23.0	23.9	26.9	26.1
OW	extérieur	181	639	1'202	1'468	1'564	13.1	24.7	30.1	32.1
SG	intérieur	5'376	28'414	39'278	56'087	61'300	15.4	21.2	30.3	33.1
SG	extérieur	574	1'102	2'044	3'087	8'551	7.5	13.8	20.9	57.8
SH	intérieur	861	4'271	8'971	10'340	9'978	12.7	26.7	30.8	29.7
SH	extérieur	26	79	121	138	266	13.1	20.0	22.8	44.0
SO	intérieur	3'206	13'629	26'928	31'154	34'248	12.9	25.4	29.4	32.3
SO	extérieur	150	324	620	734	1'287	10.9	20.9	24.8	43.4
SZ	intérieur	1'650	7'335	11'037	14'971	14'246	15.4	23.2	31.5	29.9
SZ	extérieur	271	730	1'291	1'623	2'242	12.4	21.9	27.6	38.1
TG	intérieur	3'388	12'024	20'131	27'647	34'019	12.8	21.5	29.5	36.3
TG	extérieur	161	278	518	711	2'527	6.9	12.8	17.6	62.6
TI	intérieur	11'309	36'464	46'970	44'590	29'218	23.2	29.9	28.4	18.6
TI	extérieur	5'016	3'473	2'786	2'116	1'468	35.3	28.3	21.5	14.9
UR	intérieur	736	1'560	2'944	4'554	4'082	11.9	22.4	34.7	31.1
UR	extérieur	113	195	400	635	657	10.3	21.2	33.7	34.8
VD	intérieur	11'917	83'491	90'770	64'844	61'074	27.8	30.2	21.6	20.3
VD	extérieur	688	2'012	2'844	2'795	4'126	17.1	24.1	23.7	35.0
VS	intérieur	13'267	38'014	41'164	44'365	27'590	25.2	27.2	29.4	18.3
VS	extérieur	714	2'124	2'266	1'782	1'423	28.0	29.8	23.5	18.7
ZG	intérieur	3'093	6'048	9'307	12'125	9'514	16.3	25.2	32.8	25.7
ZG	extérieur	148	300	535	647	992	12.1	21.6	26.2	40.1
ZH	intérieur	16'149	125'298	169'490	152'728	123'495	21.9	29.7	26.7	21.6
ZH	extérieur	447	1'250	1'945	2'764	5'343	11.1	17.2	24.5	47.3

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 6.2: Logements selon le nombre de pièces, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000

	Zone à bâtir	Logements de ... pièces								
		sans indication					en % du total avec indication			
			1 et 2	3	4	effectif 5+	1 et 2	3	4	5+
Suisse	intérieur	123'829	684'915	898'855	875'341	786'993	21.1	27.7	27.0	24.2
	extérieur	13'014	26'823	41'212	44'744	67'536	14.9	22.9	24.8	37.5
Types de communes										
Centres	intérieur	35'856	316'433	352'059	253'710	156'593	29.3	32.6	23.5	14.5
	extérieur	698	1'684	2'574	3'188	4'177	14.5	22.1	27.4	35.9
Communes suburbaines	intérieur	28'708	165'610	263'886	275'829	218'184	17.9	28.6	29.9	23.6
	extérieur	1'085	2'764	4'873	5'426	8'615	12.8	22.5	25.0	39.7
Communes à revenu élevé	intérieur	5'264	21'924	31'652	35'455	49'382	15.8	22.9	25.6	35.7
	extérieur	243	563	762	901	1'729	14.2	19.3	22.8	43.7
Communes périurbaines	intérieur	13'762	33'586	58'726	86'311	111'628	11.6	20.2	29.7	38.5
	extérieur	2'215	3'052	4'338	4'706	7'124	15.9	22.6	24.5	37.1
Communes touristiques	intérieur	11'398	60'628	52'002	42'440	31'109	32.6	27.9	22.8	16.7
	extérieur	1'259	3'957	4'848	3'683	3'822	24.3	29.7	22.6	23.4
Comm. industrielles et tertiaires	intérieur	12'679	43'891	70'350	85'964	90'887	15.1	24.2	29.5	31.2
	extérieur	2'427	4'083	6'327	7'345	10'768	14.3	22.2	25.8	37.8
Comm. pendulaires rurales	intérieur	7'540	19'530	35'297	49'749	66'568	11.4	20.6	29.1	38.9
	extérieur	1'481	3'010	4'678	5'200	8'056	14.4	22.3	24.8	38.5
Communes agraires-mixtes	intérieur	6'989	19'627	29'149	39'300	54'240	13.8	20.5	27.6	38.1
	extérieur	2'174	4'894	8'617	9'754	16'965	12.2	21.4	24.2	42.2
Communes agricoles	intérieur	1'633	3'686	5'734	6'583	8'402	15.1	23.5	27.0	34.4
	extérieur	1'432	2'816	4'195	4'541	6'280	15.8	23.5	25.5	35.2
Communes d'agglomération										
Comm. d'agglomération en tout	intérieur	85'701	552'164	714'279	656'043	537'311	22.4	29.0	26.7	21.8
	extérieur	4'561	8'151	12'247	13'621	20'733	14.9	22.4	24.9	37.9
Comm. de grde agglomération	intérieur	38'053	329'213	382'545	300'857	251'217	26.0	30.3	23.8	19.9
	extérieur	929	2'619	4'245	4'624	7'540	13.8	22.3	24.3	39.6
Comm. d'aggl. moyenne	intérieur	15'553	69'235	101'478	109'459	88'233	18.8	27.5	29.7	24.0
	extérieur	1'475	2'283	3'171	3'762	5'344	15.7	21.8	25.8	36.7
Comm. de petite agglomération	intérieur	32'095	153'716	230'256	245'727	197'861	18.6	27.8	29.7	23.9
	extérieur	2'157	3'249	4'831	5'235	7'849	15.4	22.8	24.7	37.1
Comm. hors agglomération	intérieur	38'128	132'751	184'576	219'298	249'682	16.9	23.5	27.9	31.8
	extérieur	8'453	18'672	28'965	31'123	46'803	14.9	23.1	24.8	37.3

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 7.1: Logements selon le mode d'utilisation, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton, en 2000

Zone à bâtir	Logements en tout		occupés en permanence		habités temporairement		non occupés		
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	
Suisse	intérieur	3'369'933	100.0	2'884'843	85.6	373'242	11.1	111'848	3.3
	extérieur	193'329	100.0	138'488	71.6	45'382	23.5	9'459	4.9
Cantons									
AG	intérieur	228'294	100.0	207'710	91.0	12'763	5.6	7'821	3.4
AG	extérieur	7'094	100.0	6'379	89.9	419	5.9	296	4.2
AI	intérieur	4'455	100.0	3'843	86.3	401	9.0	211	4.7
AI	extérieur	1'687	100.0	1'299	77.0	276	16.4	112	6.6
AR	intérieur	19'598	100.0	16'865	86.1	1'670	8.5	1'063	5.4
AR	extérieur	5'435	100.0	3'984	73.3	1'102	20.3	349	6.4
BE	intérieur	418'673	100.0	367'027	87.7	37'573	9.0	14'073	3.4
BE	extérieur	47'333	100.0	37'008	78.2	8'041	17.0	2'284	4.8
BL	intérieur	117'809	100.0	108'649	92.2	6'209	5.3	2'951	2.5
BL	extérieur	1'949	100.0	1'556	79.8	309	15.9	84	4.3
BS	intérieur	105'732	100.0	93'128	88.1	8'346	7.9	4'258	4.0
BS	extérieur	45	100.0	44	97.8	0	-	1	2.2
FR	intérieur	96'026	100.0	83'456	86.9	9'184	9.6	3'386	3.5
FR	extérieur	9'689	100.0	7'987	82.4	1'262	13.0	440	4.5
GE	intérieur	202'447	100.0	175'135	86.5	22'651	11.2	4'661	2.3
GE	extérieur	2'615	100.0	2'259	86.4	267	10.2	89	3.4
GL	intérieur	17'702	100.0	14'371	81.2	2'194	12.4	1'137	6.4
GL	extérieur	1'462	100.0	603	41.2	721	49.3	138	9.4
GR	intérieur	119'627	100.0	70'150	58.6	43'549	36.4	5'928	5.0
GR	extérieur	9'347	100.0	4'251	45.5	4'349	46.5	747	8.0
JU	intérieur	28'937	100.0	25'143	86.9	2'179	7.5	1'615	5.6
JU	extérieur	2'112	100.0	1'409	66.7	567	26.8	136	6.4
LU	intérieur	139'816	100.0	125'773	90.0	10'104	7.2	3'939	2.8
LU	extérieur	12'558	100.0	10'698	85.2	1'381	11.0	479	3.8
NE	intérieur	77'960	100.0	69'416	89.0	5'620	7.2	2'924	3.8
NE	extérieur	3'735	100.0	2'720	72.8	816	21.8	199	5.3
NW	intérieur	15'180	100.0	13'106	86.3	1'776	11.7	298	2.0
NW	extérieur	1'755	100.0	1'333	76.0	338	19.3	84	4.8
OW	intérieur	11'018	100.0	7'663	69.5	2'924	26.5	431	3.9
OW	extérieur	5'054	100.0	4'147	82.1	682	13.5	225	4.5
SG	intérieur	190'455	100.0	167'202	87.8	16'167	8.5	7'086	3.7
SG	extérieur	15'358	100.0	11'768	76.6	2'813	18.3	777	5.1
SH	intérieur	34'421	100.0	30'345	88.2	2'489	7.2	1'587	4.6
SH	extérieur	630	100.0	469	74.4	120	19.0	41	6.5
SO	intérieur	109'165	100.0	97'566	89.4	6'453	5.9	5'146	4.7
SO	extérieur	3'115	100.0	2'632	84.5	315	10.1	168	5.4
SZ	intérieur	49'239	100.0	43'301	87.9	4'436	9.0	1'502	3.1
SZ	extérieur	6'157	100.0	4'778	77.6	1'063	17.3	316	5.1
TG	intérieur	97'209	100.0	85'148	87.6	7'550	7.8	4'511	4.6
TG	extérieur	4'195	100.0	3'618	86.2	428	10.2	149	3.6
TI	intérieur	168'551	100.0	129'154	76.6	33'788	20.0	5'609	3.3
TI	extérieur	14'859	100.0	4'279	28.8	10'406	70.0	174	1.2
UR	intérieur	13'876	100.0	11'634	83.8	1'424	10.3	818	5.9
UR	extérieur	2'000	100.0	1'286	64.3	554	27.7	160	8.0
VD	intérieur	312'096	100.0	261'207	83.7	40'519	13.0	10'370	3.3
VD	extérieur	12'465	100.0	8'775	70.4	2'977	23.9	713	5.7
VS	intérieur	164'400	100.0	98'624	60.0	57'392	34.9	8'384	5.1
VS	extérieur	8'309	100.0	3'249	39.1	4'223	50.8	837	10.1
ZG	intérieur	40'087	100.0	36'489	91.0	3'142	7.8	456	1.1
ZG	extérieur	2'622	100.0	1'707	65.1	835	31.8	80	3.1
ZH	intérieur	587'160	100.0	542'738	92.4	32'739	5.6	11'683	2.0
ZH	extérieur	11'749	100.0	10'250	87.2	1'118	9.5	381	3.2

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 7.2: Logements selon le mode d'utilisation, à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000

	Zone à bâtir	Logements en tout		occupés en perm.		habités temp.		non occupés	
		Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Suisse	intérieur	3'369'933	100.0	2'884'843	85.6	373'242	11.1	111'848	3.3
	extérieur	193'329	100.0	138'488	71.6	45'382	23.5	9'459	4.9
Types de communes									
Centres	intérieur	1'114'651	100.0	985'934	88.5	93'912	8.4	34'805	3.1
	extérieur	12'321	100.0	9'855	80.0	1'998	16.2	468	3.8
Communes suburbaines	intérieur	952'217	100.0	864'750	90.8	63'142	6.6	24'325	2.6
	extérieur	22'763	100.0	18'804	82.6	3'090	13.6	869	3.8
Communes à revenu élevé	intérieur	143'677	100.0	128'795	89.6	11'959	8.3	2'923	2.0
	extérieur	4'198	100.0	3'241	77.2	813	19.4	144	3.4
Communes périurbaines	intérieur	304'013	100.0	269'970	88.8	25'623	8.4	8'420	2.8
	extérieur	21'435	100.0	15'424	72.0	5'278	24.6	733	3.4
Communes touristiques	intérieur	197'577	100.0	86'020	43.5	100'766	51.0	10'791	5.5
	extérieur	17'569	100.0	7'756	44.1	8'505	48.4	1'308	7.4
Comm. industrielles et tertiaires	intérieur	303'771	100.0	253'486	83.4	35'447	11.7	14'838	4.9
	extérieur	30'950	100.0	20'885	67.5	8'313	26.9	1'752	5.7
Comm. pendulaires rurales	intérieur	178'684	100.0	156'656	87.7	15'183	8.5	6'845	3.8
	extérieur	22'425	100.0	17'264	77.0	4'202	18.7	959	4.3
Communes agraires-mixtes	intérieur	149'305	100.0	121'776	81.6	20'197	13.5	7'332	4.9
	extérieur	42'404	100.0	32'173	75.9	8'048	19.0	2'183	5.1
Communes agricoles	intérieur	26'038	100.0	17'456	67.0	7'013	26.9	1'569	6.0
	extérieur	19'264	100.0	13'086	67.9	5'135	26.7	1'043	5.4
Communes d'agglomération									
Comm. d'agglomération en tout	intérieur	2'545'498	100.0	2'257'311	88.7	216'063	8.5	72'124	2.8
	extérieur	59'313	100.0	44'877	75.7	12'202	20.6	2'234	3.8
Comm. de grde agglomeration	intérieur	1'301'885	100.0	1'178'013	90.5	94'643	7.3	29'229	2.2
	extérieur	19'957	100.0	17'444	87.4	1'917	9.6	596	3.0
Comm. d'aggl. moyenne	intérieur	383'958	100.0	321'967	83.9	46'616	12.1	15'375	4.0
	extérieur	16'035	100.0	11'060	69.0	4'257	26.5	718	4.5
Comm. de petite agglomération	intérieur	859'655	100.0	757'331	88.1	74'804	8.7	27'520	3.2
	extérieur	23'321	100.0	16'373	70.2	6'028	25.8	920	3.9
Comm. hors agglomération	intérieur	824'435	100.0	627'532	76.1	157'179	19.1	39'724	4.8
	extérieur	134'016	100.0	93'611	69.9	33'180	24.8	7'225	5.4

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 8.1: Logements selon le mode d'utilisation; proportion hors zone à bâtir, par canton, en 2000

Zone à bâtir	Logements en tout		occupés en perm.		habités temp.		non occupés		Taux de logements vides	
	Effectif	Part en %	Anzahl Whgen	Anteil aBZ	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %		
Suisse	intérieur	3'369'933		2'884'843		373'242		111'848	3.3%	
	extérieur	193'329	5.4%	138'488	4.6%	45'382	10.8%	9'459	4.9%	
	Total	3'563'262		3'023'331		418'624		121'307	3.4%	
Cantons										
AG	intérieur	228'294		207'710		12'763		7'821	3.4%	
AG	extérieur	7'094	3.0%	6'379	3.0%	419	3.2%	296	4.2%	
AI	intérieur	4'455		3'843		401		211	4.7%	
AI	extérieur	1'687	27.5%	1'299	25.3%	276	40.8%	112	34.7%	
AR	intérieur	19'598		16'865		1'670		1'063	5.4%	
AR	extérieur	5'435	21.7%	3'984	19.1%	1'102	39.8%	349	24.7%	
BE	intérieur	418'673		367'027		37'573		14'073	3.4%	
BE	extérieur	47'333	10.2%	37'008	9.2%	8'041	17.6%	2'284	14.0%	
BL	intérieur	117'809		108'649		6'209		2'951	2.5%	
BL	extérieur	1'949	1.6%	1'556	1.4%	309	4.7%	84	4.3%	
BS	intérieur	105'732		93'128		8'346		4'258	4.0%	
BS	extérieur	45	0.0%	44	0.0%	0	0.0%	1	2.2%	
FR	intérieur	96'026		83'456		9'184		3'386	3.5%	
FR	extérieur	9'689	9.2%	7'987	8.7%	1'262	12.1%	440	11.5%	
GE	intérieur	202'447		175'135		22'651		4'661	2.3%	
GE	extérieur	2'615	1.3%	2'259	1.3%	267	1.2%	89	1.9%	
GL	intérieur	17'702		14'371		2'194		1'137	6.4%	
GL	extérieur	1'462	7.6%	603	4.0%	721	24.7%	138	10.8%	
GR	intérieur	119'627		70'150		43'549		5'928	5.0%	
GR	extérieur	9'347	7.2%	4'251	5.7%	4'349	9.1%	747	11.2%	
JU	intérieur	28'937		25'143		2'179		1'615	5.6%	
JU	extérieur	2'112	6.8%	1'409	5.3%	567	20.6%	136	7.8%	
LU	intérieur	139'816		125'773		10'104		3'939	2.8%	
LU	extérieur	12'558	8.2%	10'698	7.8%	1'381	12.0%	479	10.8%	
NE	intérieur	77'960		69'416		5'620		2'924	3.8%	
NE	extérieur	3'735	4.6%	2'720	3.8%	816	12.7%	199	6.4%	
NW	intérieur	15'180		13'106		1'776		298	2.0%	
NW	extérieur	1'755	10.4%	1'333	9.2%	338	16.0%	84	22.0%	
OW	intérieur	11'018		7'663		2'924		431	3.9%	
OW	extérieur	5'054	31.4%	4'147	35.1%	682	18.9%	225	34.3%	
SG	intérieur	190'455		167'202		16'167		7'086	3.7%	
SG	extérieur	15'358	7.5%	11'768	6.6%	2'813	14.8%	777	9.9%	
SH	intérieur	34'421		30'345		2'489		1'587	4.6%	
SH	extérieur	630	1.8%	469	1.5%	120	4.6%	41	2.5%	
SO	intérieur	109'165		97'566		6'453		5'146	4.7%	
SO	extérieur	3'115	2.8%	2'632	2.6%	315	4.7%	168	3.2%	
SZ	intérieur	49'239		43'301		4'436		1'502	3.1%	
SZ	extérieur	6'157	11.1%	4'778	9.9%	1'063	19.3%	316	17.4%	
TG	intérieur	97'209		85'148		7'550		4'511	4.6%	
TG	extérieur	4'195	4.1%	3'618	4.1%	428	5.4%	149	3.2%	
TI	intérieur	168'551		129'154		33'788		5'609	3.3%	
TI	extérieur	14'859	8.1%	4'279	3.2%	10'406	23.5%	174	3.0%	
UR	intérieur	13'876		11'634		1'424		818	5.9%	
UR	extérieur	2'000	12.6%	1'286	10.0%	554	28.0%	160	16.4%	
VD	intérieur	312'096		261'207		40'519		10'370	3.3%	
VD	extérieur	12'465	3.8%	8'775	3.3%	2'977	6.8%	713	6.4%	
VS	intérieur	164'400		98'624		57'392		8'384	5.1%	
VS	extérieur	8'309	4.8%	3'249	3.2%	4'223	6.9%	837	9.1%	
ZG	intérieur	40'087		36'489		3'142		456	1.1%	
ZG	extérieur	2'622	6.1%	1'707	4.5%	835	21.0%	80	14.9%	
ZH	intérieur	587'160		542'738		32'739		11'683	2.0%	
ZH	extérieur	11'749	2.0%	10'250	1.9%	1'118	3.3%	381	3.2%	

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 8.2: Logements selon le mode d'utilisation; proportion hors zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000

	Zone à bâtir	Logements en tout		occupés en perm.		habités temp.		non occupés		Taux de logements vides
		Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	
Suisse	intérieur	3'369'933		2'884'843		373'242		111'848		3.3%
	extérieur	193'329	5.4%	138'488	4.6%	45'382	10.8%	9'459	7.8%	4.9%
Types de communes										
Centres	intérieur	1'114'651		985'934		93'912		34'805		3.1%
	extérieur	12'321	1.1%	9'855	1.0%	1'998	2.1%	468	1.3%	3.8%
Communes suburbaines	intérieur	952'217		864'750		63'142		24'325		2.6%
	extérieur	22'763	2.3%	18'804	2.1%	3'090	4.7%	869	3.4%	3.8%
Communes à revenu élevé	intérieur	143'677		128'795		11'959		2'923		2.0%
	extérieur	4'198	2.8%	3'241	2.5%	813	6.4%	144	4.7%	3.4%
Communes périurbaines	intérieur	304'013		269'970		25'623		8'420		2.8%
	extérieur	21'435	6.6%	15'424	5.4%	5'278	17.1%	733	8.0%	3.4%
Communes touristiques	intérieur	197'577		86'020		100'766		10'791		5.5%
	extérieur	17'569	8.2%	7'756	8.3%	8'505	7.8%	1'308	10.8%	7.4%
Comm. industrielles et tertiaires	intérieur	303'771		253'486		35'447		14'838		4.9%
	extérieur	30'950	9.2%	20'885	7.6%	8'313	19.0%	1'752	10.6%	5.7%
Comm. pendulaires rurales	intérieur	178'684		156'656		15'183		6'845		3.8%
	extérieur	22'425	11.2%	17'264	9.9%	4'202	21.7%	959	12.3%	4.3%
Communes agraires-mixtes	intérieur	149'305		121'776		20'197		7'332		4.9%
	extérieur	42'404	22.1%	32'173	20.9%	8'048	28.5%	2'183	22.9%	5.1%
Communes agricoles	intérieur	26'038		17'456		7'013		1'569		6.0%
	extérieur	19'264	42.5%	13'086	42.8%	5'135	42.3%	1'043	39.9%	5.4%
Communes d'agglomération										
Comm. d'agglomération en tout	intérieur	2'545'498		2'257'311		216'063		72'124		2.8%
	extérieur	59'313	2.3%	44'877	1.9%	12'202	5.3%	2'234	3.0%	3.8%
Comm. de grde agglomération	intérieur	1'301'885		1'178'013		94'643		29'229		2.2%
	extérieur	19'957	1.5%	17'444	1.5%	1'917	2.0%	596	2.0%	3.0%
Comm. d'agglo. moyenne	intérieur	383'958		321'967		46'616		15'375		4.0%
	extérieur	16'035	4.0%	11'060	3.3%	4'257	8.4%	718	4.5%	4.5%
Comm. de petite agglomération	intérieur	859'655		757'331		74'804		27'520		3.2%
	extérieur	23'321	2.6%	16'373	2.1%	6'028	7.5%	920	3.2%	3.9%
Comm. hors agglomération	intérieur	824'435		627'532		157'179		39'724		4.8%
	extérieur	134'016	14.0%	93'611	13.0%	33'180	17.4%	7'225	15.4%	5.4%

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 9.1: Surface habitable par logement à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton, en 2000

Zone à bâtir		Surface habitable moyenne par logement de ... pièce(s)				
		1 et 2	3	4	5+	Total
Suisse	intérieur	50	77	101	149	96
	extérieur	56	80	103	148	108
	Total	50	77	101	149	97
Cantons						
AG	intérieur	52	79	104	149	109
AG	extérieur	61	86	109	147	118
AI	intérieur	50	77	105	149	112
AI	extérieur	63	82	101	135	114
AR	intérieur	51	76	99	154	109
AR	extérieur	53	78	102	146	120
BE	intérieur	50	76	100	145	94
BE	extérieur	53	77	99	140	99
BL	intérieur	53	76	102	150	103
BL	extérieur	56	84	109	159	117
BS	intérieur	48	74	97	152	78
BS	extérieur	49	98	95	203	113
FR	intérieur	51	78	105	150	101
FR	extérieur	61	83	105	148	109
GE	intérieur	48	77	97	151	83
GE	extérieur	62	87	112	195	137
GL	intérieur	50	78	101	146	106
GL	extérieur	42	68	94	138	93
GR	intérieur	48	80	103	148	92
GR	extérieur	50	76	101	145	96
JU	intérieur	55	78	102	147	105
JU	extérieur	56	83	107	151	110
LU	intérieur	50	77	99	149	100
LU	extérieur	59	82	102	148	119
NE	intérieur	49	75	99	150	91
NE	extérieur	64	87	111	159	112
NW	intérieur	53	84	107	153	106
NW	extérieur	55	82	102	136	104
OW	intérieur	49	81	104	149	97
OW	extérieur	50	79	101	142	102
SG	intérieur	49	77	99	147	104
SG	extérieur	53	79	104	145	121
SH	intérieur	53	78	103	152	107
SH	extérieur	49	80	109	157	117
SO	intérieur	51	77	102	148	105
SO	extérieur	57	83	108	148	115
SZ	intérieur	52	80	105	156	107
SZ	extérieur	57	81	103	141	107
TG	intérieur	51	79	103	154	111
TG	extérieur	59	87	113	155	133
TI	intérieur	53	79	105	149	90
TI	extérieur	62	76	98	148	83
UR	intérieur	51	78	97	143	102
UR	extérieur	50	78	92	119	94
VD	intérieur	48	76	101	155	90
VD	extérieur	58	82	105	161	111
VS	intérieur	49	79	105	146	92
VS	extérieur	53	74	100	142	87
ZG	intérieur	53	80	105	157	105
ZG	extérieur	54	84	104	156	114
ZH	intérieur	49	74	98	149	92
ZH	extérieur	59	85	110	157	123

Base de référence: logements géocodés avec donnée de la surface habitable.

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 9.2: Surface habitable par logement à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000

	Zone à bâtir	Surface habitable moyenne par logement de ... pièce(s)				Total
		1 et 2	3	4	5+	
Suisse	intérieur	50	77	101	149	96
	extérieur	56	80	103	148	108
Types de communes						
Centres	intérieur	47	74	96	144	82
	extérieur	56	82	104	147	108
Communes suburbaines	intérieur	50	76	99	145	96
	extérieur	55	81	105	154	113
Communes à revenu élevé	intérieur	53	81	107	170	115
	extérieur	53	85	110	174	125
Communes périurbaines	intérieur	56	82	109	154	116
	extérieur	61	82	106	154	112
Communes touristiques	intérieur	47	78	102	146	85
	extérieur	51	74	96	141	89
Comm. industrielles et tertiaires	intérieur	52	79	103	149	105
	extérieur	56	78	102	143	106
Comm. pendulaires rurales	intérieur	56	82	108	151	114
	extérieur	58	82	106	149	110
Communes agraires-mixtes	intérieur	55	82	107	152	113
	extérieur	56	80	102	145	110
Communes agricoles	intérieur	56	82	104	147	107
	extérieur	56	78	101	141	102
Communes d'agglomération						
Comm. d'agglomération en tout	intérieur	49	76	100	149	93
	extérieur	58	82	106	155	112
Comm. de grde agglomération	intérieur	49	75	99	150	90
	extérieur	58	84	108	162	118
Comm. d'aggl. moyenne	intérieur	50	77	102	149	97
	extérieur	58	81	105	147	108
Comm. de petite agglomération	intérieur	49	77	100	148	97
	extérieur	58	81	104	153	110
Comm. hors agglomération	intérieur	52	79	104	150	105
	extérieur	55	79	102	144	106

Base de référence: logements géocodés avec donnée de la surface habitable.

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 10.1: Bâtiments construits avant 1946 à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir selon l'époque de rénovation, par canton, en 2000

Zone à bâtir		Bâtiments construits avant 1946							
		Effectif				Part en %			
		Total avec indication de l'année de construction et de rénovation	non rénovés	rénovés 1971-90	rénovés 1991-2000	Total avec indication de l'année de construction et de rénovation	non rénovés	rénovés 1971-90	rénovés 1991-2000
Suisse	intérieur	423'131	149'421	144'796	128'914	100.0	35.3	34.2	30.5
	extérieur	83'693	28'404	29'168	26'121	100.0	33.9	34.9	31.2
	total	506'824	177'825	173'964	155'035	100.0	35.1	34.3	30.6
Cantons									
AG	intérieur	33'021	11'805	10'605	10'611	100.0	35.7	32.1	32.1
AG	extérieur	3'226	1'079	1'066	1'081	100.0	33.4	33.0	33.5
AI	intérieur	984	348	339	297	100.0	35.4	34.5	30.2
AI	extérieur	1'186	521	338	327	100.0	43.9	28.5	27.6
AR	intérieur	4'862	1'591	1'537	1'734	100.0	32.7	31.6	35.7
AR	extérieur	3'811	1'423	1'137	1'251	100.0	37.3	29.8	32.8
BE	intérieur	60'025	22'043	18'456	19'526	100.0	36.7	30.7	32.5
BE	extérieur	21'852	7'589	6'952	7'311	100.0	34.7	31.8	33.5
BL	intérieur	14'099	5'265	4'289	4'545	100.0	37.3	30.4	32.2
BL	extérieur	718	241	240	237	100.0	33.6	33.4	33.0
BS	intérieur	12'916	5'432	3'524	3'960	100.0	42.1	27.3	30.7
BS	extérieur	17	11	2	4	100.0	64.7	11.8	23.5
FR	intérieur	12'062	3'554	4'487	4'021	100.0	29.5	37.2	33.3
FR	extérieur	4'151	1'204	1'520	1'427	100.0	29.0	36.6	34.4
GE	intérieur	10'593	6'229	2'311	2'053	100.0	58.8	21.8	19.4
GE	extérieur	1'038	423	345	270	100.0	40.8	33.2	26.0
GL	intérieur	5'999	2'044	1'943	2'012	100.0	34.1	32.4	33.5
GL	extérieur	805	352	239	214	100.0	43.7	29.7	26.6
GR	intérieur	17'343	5'796	6'253	5'294	100.0	33.4	36.1	30.5
GR	extérieur	3'168	1'125	1'160	883	100.0	35.5	36.6	27.9
JU	intérieur	6'438	1'733	2'363	2'342	100.0	26.9	36.7	36.4
JU	extérieur	917	287	306	324	100.0	31.3	33.4	35.3
LU	intérieur	11'975	4'680	3'513	3'782	100.0	39.1	29.3	31.6
LU	extérieur	5'521	2'132	1'808	1'581	100.0	38.6	32.7	28.6
NE	intérieur	10'502	3'911	3'168	3'423	100.0	37.2	30.2	32.6
NE	extérieur	1'868	628	595	645	100.0	33.6	31.9	34.5
NW	intérieur	1'297	463	427	407	100.0	35.7	32.9	31.4
NW	extérieur	571	233	206	132	100.0	40.8	36.1	23.1
OW	intérieur	1'326	533	415	378	100.0	40.2	31.3	28.5
OW	extérieur	1'279	576	380	323	100.0	45.0	29.7	25.3
SG	intérieur	27'227	9'152	9'312	8'763	100.0	33.6	34.2	32.2
SG	extérieur	8'271	2'933	2'717	2'621	100.0	35.5	32.8	31.7
SH	intérieur	7'006	2'299	2'333	2'374	100.0	32.8	33.3	33.9
SH	extérieur	201	75	57	69	100.0	37.3	28.4	34.3
SO	intérieur	17'455	5'993	5'687	5'775	100.0	34.3	32.6	33.1
SO	extérieur	1'390	449	502	439	100.0	32.3	36.1	31.6
SZ	intérieur	4'704	1'806	1'513	1'385	100.0	38.4	32.2	29.4
SZ	extérieur	2'271	1'014	692	565	100.0	44.6	30.5	24.9
TG	intérieur	18'582	6'449	5'885	6'248	100.0	34.7	31.7	33.6
TG	extérieur	2'156	786	693	677	100.0	36.5	32.1	31.4
TI	intérieur	20'526	3'187	13'050	4'289	100.0	15.5	63.6	20.9
TI	extérieur	4'502	238	3'009	1'255	100.0	5.3	66.8	27.9
UR	intérieur	2'000	780	656	564	100.0	39.0	32.8	28.2
UR	extérieur	870	457	242	171	100.0	52.5	27.8	19.7
VD	intérieur	38'158	13'814	13'480	10'864	100.0	36.2	35.3	28.5
VD	extérieur	5'377	1'666	2'011	1'700	100.0	31.0	37.4	31.6
VS	intérieur	17'608	6'395	6'768	4'445	100.0	36.3	38.4	25.2
VS	extérieur	2'416	865	913	638	100.0	35.8	37.8	26.4
ZG	intérieur	2'765	995	937	833	100.0	36.0	33.9	30.1
ZG	extérieur	837	302	289	246	100.0	36.1	34.5	29.4
ZH	intérieur	63'658	23'124	21'545	18'989	100.0	36.3	33.8	29.8
ZH	extérieur	5'274	1'795	1'749	1'730	100.0	34.0	33.2	32.8

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 10.2: Bâtiments construits avant 1946 à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir selon l'époque de rénovation, par type de communes et d'agglomérations, en 2000

	Zone à bâtir	Effectif				Bâtiments construits avant 1946			
		Total avec indication de l'année de construction et de rénovation	non rénovés	rénovés 1971-90	rénovés 1991-2000	Total avec indication de l'année de construction et de rénovation	non rénovés	rénovés 1971-90	rénovés 1991-2000
Suisse	intérieur	423'131	149'421	144'796	128'914	100.0	35.3	34.2	30.5
	extérieur	83'693	28'404	29'168	26'121	100.0	33.9	34.9	31.2
Types de communes									
Centres	intérieur	116'080	46'821	35'553	33'706	100.0	40.3	30.6	29.0
	extérieur	4'417	1'651	1'407	1'359	100.0	37.4	31.9	30.8
Communes suburbaines	intérieur	83'218	30'876	27'355	24'987	100.0	37.1	32.9	30.0
	extérieur	9'072	3'108	3'073	2'891	100.0	34.3	33.9	31.9
Communes à revenu élevé	intérieur	17'497	6'851	5'658	4'988	100.0	39.2	32.3	28.5
	extérieur	1'625	600	555	470	100.0	36.9	34.2	28.9
Communes périurbaines	intérieur	41'056	12'657	15'801	12'598	100.0	30.8	38.5	30.7
	extérieur	8'366	2'499	3'264	2'603	100.0	29.9	39.0	31.1
Communes touristiques	intérieur	22'041	7'462	8'387	6'192	100.0	33.9	38.1	28.1
	extérieur	6'163	2'260	2'128	1'775	100.0	36.7	34.5	28.8
Comm. industrielles et tertiaires	intérieur	58'572	19'237	20'230	19'105	100.0	32.8	34.5	32.6
	extérieur	13'913	4'910	4'821	4'182	100.0	35.3	34.7	30.1
Comm. pendulaires rurales	intérieur	37'886	11'447	14'283	12'156	100.0	30.2	37.7	32.1
	extérieur	9'779	2'982	3'572	3'225	100.0	30.5	36.5	33.0
Communes agraires-mixtes	intérieur	37'245	11'527	13'454	12'264	100.0	30.9	36.1	32.9
	extérieur	20'471	7'071	6'811	6'589	100.0	34.5	33.3	32.2
Communes agricoles	intérieur	9'536	2'543	4'075	2'918	100.0	26.7	42.7	30.6
	extérieur	9'887	3'323	3'537	3'027	100.0	33.6	35.8	30.6
Communes d'agglomération									
Comm. d'agglomération en tout	intérieur	259'122	97'378	85'267	76'477	100.0	37.6	32.9	29.5
	extérieur	23'111	7'664	8'272	7'175	100.0	33.2	35.8	31.0
Comm. de grande agglomération	intérieur	116'422	48'284	35'340	32'798	100.0	41.5	30.4	28.2
	extérieur	7'999	2'813	2'643	2'543	100.0	35.2	33.0	31.8
Comm. d'agglomération moyenn	intérieur	97'430	33'360	34'059	30'011	100.0	34.2	35.0	30.8
	extérieur	8'978	2'774	3'356	2'848	100.0	30.9	37.4	31.7
Comm. de petite agglomération	intérieur	45'270	15'734	15'868	13'668	100.0	34.8	35.1	30.2
	extérieur	6'134	2'077	2'273	1'784	100.0	33.9	37.1	29.1
Comm. hors agglomération	intérieur	164'009	52'043	59'529	52'437	100.0	31.7	36.3	32.0
	extérieur	60'582	20'740	20'896	18'946	100.0	34.2	34.5	31.3

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 11.1: Logements construits avant 1946 à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir selon l'époque de rénovation, par canton, en 2000

Zone à bâtir		Logements construits avant 1946							
		Effectif				Part en %			
		Total avec indication de l'année de construction et de rénovation	non rénovés	rénovés 1971-90	rénovés 1991-2000	Total avec indication de l'année de construction et de rénovation	non rénovés	rénovés 1971-90	rénovés 1991-2000
Suisse	intérieur	926'049	374'489	293'473	258'087	100.0	40.4	31.7	27.9
	extérieur	108'288	33'952	38'464	35'872	100.0	31.4	35.5	33.1
	total	1'034'337	408'441	331'937	293'959	100.0	39.5	32.1	28.4
Cantons									
AG	intérieur	52'589	18'735	17'185	16'669	100.0	35.6	32.7	31.7
AG	extérieur	4'238	1'288	1'427	1'523	100.0	30.4	33.7	35.9
AI	intérieur	1'504	478	563	463	100.0	31.8	37.4	30.8
AI	extérieur	1'312	539	400	373	100.0	41.1	30.5	28.4
AR	intérieur	8'446	2'560	2'794	3'092	100.0	30.3	33.1	36.6
AR	extérieur	4'386	1'594	1'329	1'463	100.0	36.3	30.3	33.4
BE	intérieur	131'363	51'926	38'483	40'954	100.0	39.5	29.3	31.2
BE	extérieur	30'209	9'358	9'916	10'935	100.0	31.0	32.8	36.2
BL	intérieur	22'714	8'513	6'874	7'327	100.0	37.5	30.3	32.3
BL	extérieur	1'066	309	364	393	100.0	29.0	34.1	36.9
BS	intérieur	39'957	18'046	10'807	11'104	100.0	45.2	27.0	27.8
BS	extérieur	27	15	2	10	100.0	55.6	7.4	37.0
FR	intérieur	22'601	7'013	8'245	7'343	100.0	31.0	36.5	32.5
FR	extérieur	5'422	1'437	2'065	1'920	100.0	26.5	38.1	35.4
GE	intérieur	58'628	46'524	6'346	5'758	100.0	79.4	10.8	9.8
GE	extérieur	1'390	559	468	363	100.0	40.2	33.7	26.1
GL	intérieur	7'987	2'589	2'717	2'681	100.0	32.4	34.0	33.6
GL	extérieur	832	353	255	224	100.0	42.4	30.6	26.9
GR	intérieur	30'807	9'543	11'597	9'667	100.0	31.0	37.6	31.4
GR	extérieur	3'865	1'289	1'459	1'117	100.0	33.4	37.7	28.9
JU	intérieur	10'127	2'591	3'691	3'845	100.0	25.6	36.4	38.0
JU	extérieur	1'137	337	393	407	100.0	29.6	34.6	35.8
LU	intérieur	29'596	11'457	8'578	9'561	100.0	38.7	29.0	32.3
LU	extérieur	7'093	2'428	2'377	2'288	100.0	34.2	33.5	32.3
NE	intérieur	30'930	13'975	8'127	8'828	100.0	45.2	26.3	28.5
NE	extérieur	2'451	769	794	888	100.0	31.4	32.4	36.2
NW	intérieur	2'692	887	915	890	100.0	32.9	34.0	33.1
NW	extérieur	865	300	343	222	100.0	34.7	39.7	25.7
OW	intérieur	2'261	814	745	702	100.0	36.0	33.0	31.0
OW	extérieur	1'872	757	580	535	100.0	40.4	31.0	28.6
SG	intérieur	53'006	17'556	18'719	16'731	100.0	33.1	35.3	31.6
SG	extérieur	9'805	3'295	3'276	3'234	100.0	33.6	33.4	33.0
SH	intérieur	12'117	4'141	4'082	3'894	100.0	34.2	33.7	32.1
SH	extérieur	262	87	86	89	100.0	33.2	32.8	34.0
SO	intérieur	29'556	10'599	9'227	9'730	100.0	35.9	31.2	32.9
SO	extérieur	1'845	543	669	633	100.0	29.4	36.3	34.3
SZ	intérieur	9'295	3'329	3'160	2'806	100.0	35.8	34.0	30.2
SZ	extérieur	3'156	1'292	996	868	100.0	40.9	31.6	27.5
TG	intérieur	29'632	9'815	9'644	10'173	100.0	33.1	32.5	34.3
TG	extérieur	2'561	874	860	827	100.0	34.1	33.6	32.3
TI	intérieur	32'779	5'025	20'929	6'825	100.0	15.3	63.8	20.8
TI	extérieur	4'783	269	3'210	1'304	100.0	5.6	67.1	27.3
UR	intérieur	3'692	1'304	1'297	1'091	100.0	35.3	35.1	29.6
UR	extérieur	1'036	502	318	216	100.0	48.5	30.7	20.8
VD	intérieur	103'074	49'796	30'037	23'241	100.0	48.3	29.1	22.5
VD	extérieur	7'409	2'136	2'875	2'398	100.0	28.8	38.8	32.4
VS	intérieur	28'690	10'488	11'030	7'172	100.0	36.6	38.4	25.0
VS	extérieur	2'877	1'010	1'107	760	100.0	35.1	38.5	26.4
ZG	intérieur	5'617	1'936	1'976	1'705	100.0	34.5	35.2	30.4
ZG	extérieur	1'418	439	494	485	100.0	31.0	34.8	34.2
ZH	intérieur	166'389	64'849	55'705	45'835	100.0	39.0	33.5	27.5
ZH	extérieur	6'971	2'173	2'401	2'397	100.0	31.2	34.4	34.4

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 11.2: Logements construits avant 1946 à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir selon l'époque de rénovation, par type de communes et d'agglomérations, en 2000

	Zone à bâtir	Logements construits avant 1946							
		Effectif				Part en %			
		Total avec indication de l'année de construction et de rénovation	non rénovés	rénovés 1971-90	rénovés 1991-2000	Total avec indication de l'année de construction et de rénovation	non rénovés	rénovés 1971-90	rénovés 1991-2000
Suisse	intérieur	926'049	374'489	293'473	258'087	100.0	40.4	31.7	27.9
	extérieur	108'288	33'952	38'464	35'872	100.0	31.4	35.5	33.1
Types de communes									
Centres	intérieur	399'004	189'119	110'872	99'013	100.0	47.4	27.8	24.8
	extérieur	6'124	2'202	1'961	1'961	100.0	36.0	32.0	32.0
Communes suburbaines	intérieur	165'862	71'875	49'692	44'295	100.0	43.3	30.0	26.7
	extérieur	12'707	4'053	4'373	4'281	100.0	31.9	34.4	33.7
Communes à revenu élevé	intérieur	31'941	13'932	9'471	8'538	100.0	43.6	29.7	26.7
	extérieur	2'222	757	777	688	100.0	34.1	35.0	31.0
Communes périurbaines	intérieur	64'028	19'700	24'761	19'567	100.0	30.8	38.7	30.6
	extérieur	10'913	3'056	4'275	3'582	100.0	28.0	39.2	32.8
Communes touristiques	intérieur	39'617	12'797	15'604	11'216	100.0	32.3	39.4	28.3
	extérieur	8'069	2'747	2'878	2'444	100.0	34.0	35.7	30.3
Comm. industrielles et tertiaires	intérieur	99'963	31'989	35'045	32'929	100.0	32.0	35.1	32.9
	extérieur	17'264	5'725	6'102	5'437	100.0	33.2	35.3	31.5
Comm. pendulaires rurales	intérieur	56'666	16'092	21'634	18'940	100.0	28.4	38.2	33.4
	extérieur	12'713	3'480	4'704	4'529	100.0	27.4	37.0	35.6
Communes agraires-mixtes	intérieur	56'040	15'792	20'870	19'378	100.0	28.2	37.2	34.6
	extérieur	26'180	8'178	8'995	9'007	100.0	31.2	34.4	34.4
Communes agricoles	intérieur	12'928	3'193	5'524	4'211	100.0	24.7	42.7	32.6
	extérieur	12'096	3'754	4'399	3'943	100.0	31.0	36.4	32.6
Communes d'agglomération									
Comm. d'agglomération en tout	intérieur	663'764	295'092	196'869	171'803	100.0	44.5	29.7	25.9
	extérieur	31'332	9'780	11'314	10'238	100.0	31.2	36.1	32.7
Comm. de grde agglomération	intérieur	363'935	184'003	95'746	84'186	100.0	50.6	26.3	23.1
	extérieur	11'431	3'698	3'863	3'870	100.0	32.4	33.8	33.9
Comm. d'agglom. moyenne	intérieur	210'640	77'910	71'129	61'601	100.0	37.0	33.8	29.2
	extérieur	11'885	3'457	4'483	3'945	100.0	29.1	37.7	33.2
Comm. de petite agglomération	intérieur	89'189	33'179	29'994	26'016	100.0	37.2	33.6	29.2
	extérieur	8'016	2'625	2'968	2'423	100.0	32.7	37.0	30.2
Comm. hors agglomération	intérieur	262'285	79'397	96'604	86'284	100.0	30.3	36.8	32.9
	extérieur	76'956	24'172	27'150	25'634	100.0	31.4	35.3	33.3

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 12.1: Population à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton, en 2000

Zone à bâtir		Personnes par groupe d'âge								Part des personnes EZB sur l'ensemble Total, en %
		0-19 ans		20-64 ans		65+ ans		Total		
		Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %	
Suisse	intérieur	1'554'690	22.6	4'271'682	62.1	1'055'456	15.3	6'881'828	100.0	
	extérieur	107'206	27.2	224'126	56.9	62'822	15.9	394'154	100.0	5.4
	total	1'661'896	22.8	4'495'808	61.8	1'118'278	15.4	7'275'982	100.0	
Cantons										
AG	intérieur	124'565	24.1	323'461	62.5	69'914	13.5	517'940	100.0	
AG	extérieur	4'769	26.3	10'392	57.3	2'982	16.4	18'143	100.0	3.4
AI	intérieur	2'924	27.7	5'916	55.9	1'735	16.4	10'575	100.0	
AI	extérieur	1'396	33.9	2'123	51.5	603	14.6	4'122	100.0	28.0
AR	intérieur	10'519	24.8	24'903	58.8	6'944	16.4	42'366	100.0	
AR	extérieur	3'249	29.2	6'128	55.0	1'765	15.8	11'142	100.0	20.8
BE	intérieur	184'169	21.5	525'953	61.4	146'441	17.1	856'563	100.0	
BE	extérieur	26'217	26.1	56'859	56.6	17'441	17.4	100'517	100.0	10.5
BL	intérieur	55'963	21.8	159'910	62.2	41'015	16.0	256'888	100.0	
BL	extérieur	1'290	27.8	2'643	56.9	708	15.3	4'641	100.0	1.8
BS	intérieur	32'016	17.2	114'846	61.8	39'076	21.0	185'938	100.0	
BS	extérieur	26	24.1	70	64.8	12	11.1	108	100.0	0.1
FR	intérieur	56'448	25.7	135'916	61.8	27'514	12.5	219'878	100.0	
FR	extérieur	5'582	25.0	13'002	58.3	3'703	16.6	22'287	100.0	9.2
GE	intérieur	88'771	21.8	259'897	63.9	58'264	14.3	406'932	100.0	
GE	extérieur	1'604	23.4	3'952	57.6	1'309	19.1	6'865	100.0	1.7
GL	intérieur	8'947	24.6	21'182	58.2	6'266	17.2	36'395	100.0	
GL	extérieur	586	32.3	985	54.4	241	13.3	1'812	100.0	4.7
GR	intérieur	40'644	23.1	107'504	61.2	27'449	15.6	175'597	100.0	
GR	extérieur	2'935	25.7	6'739	58.9	1'762	15.4	11'436	100.0	6.1
JU	intérieur	15'746	24.6	37'401	58.5	10'783	16.9	63'930	100.0	
JU	extérieur	1'287	30.0	2'448	57.1	555	12.9	4'290	100.0	6.3
LU	intérieur	77'356	24.6	191'667	60.9	45'902	14.6	314'925	100.0	
LU	extérieur	11'050	30.9	19'617	54.9	5'046	14.1	35'713	100.0	10.2
NE	intérieur	36'389	22.6	97'031	60.4	27'264	17.0	160'684	100.0	
NE	extérieur	1'956	26.4	4'329	58.4	1'132	15.3	7'417	100.0	4.4
NW	intérieur	7'786	23.6	20'902	63.3	4'342	13.1	33'030	100.0	
NW	extérieur	1'291	30.7	2'330	55.4	582	13.8	4'203	100.0	11.3
OW	intérieur	5'699	26.9	12'694	59.9	2'790	13.2	21'183	100.0	
OW	extérieur	2'946	26.2	6'537	58.1	1'770	15.7	11'253	100.0	34.7
SG	intérieur	104'636	25.1	251'989	60.5	59'919	14.4	416'544	100.0	
SG	extérieur	11'380	31.5	19'552	54.1	5'240	14.5	36'172	100.0	8.0
SH	intérieur	16'245	22.6	42'913	59.6	12'841	17.8	71'999	100.0	
SH	extérieur	403	29.4	755	55.1	211	15.4	1'369	100.0	1.9
SO	intérieur	55'306	23.3	143'878	60.6	38'128	16.1	237'312	100.0	
SO	extérieur	1'898	25.6	4'223	56.9	1'299	17.5	7'420	100.0	3.0
SZ	intérieur	29'042	25.3	71'201	62.0	14'536	12.7	114'779	100.0	
SZ	extérieur	3'999	28.4	7'953	56.5	2'112	15.0	14'064	100.0	10.9
TG	intérieur	57'066	26.2	130'160	59.8	30'499	14.0	217'725	100.0	
TG	extérieur	3'464	31.4	5'994	54.4	1'570	14.2	11'028	100.0	4.8
TI	intérieur	58'464	19.8	183'639	62.3	52'826	17.9	294'929	100.0	
TI	extérieur	1'953	19.3	6'475	64.0	1'686	16.7	10'114	100.0	3.3
UR	intérieur	7'596	24.6	18'217	59.1	5'023	16.3	30'836	100.0	
UR	extérieur	1'110	28.2	2'155	54.7	672	17.1	3'937	100.0	11.3
VD	intérieur	143'862	23.3	381'721	61.8	91'596	14.8	617'179	100.0	
VD	extérieur	5'562	23.8	13'910	59.4	3'934	16.8	23'406	100.0	3.7
VS	intérieur	64'143	24.3	159'877	60.6	39'736	15.1	263'756	100.0	
VS	extérieur	2'191	25.3	5'168	59.8	1'290	14.9	8'649	100.0	3.2
ZG	intérieur	21'600	22.8	61'469	65.0	11'549	12.2	94'618	100.0	
ZG	extérieur	1'451	26.7	3'220	59.2	769	14.1	5'440	100.0	5.4
ZH	intérieur	248'788	20.4	787'435	64.6	183'104	15.0	1'219'327	100.0	
ZH	extérieur	7'611	26.6	16'567	57.9	4'428	15.5	28'606	100.0	2.3

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 12.2: Population à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000

	Zone à bâtir	Personnes par groupe d'âge								Part des personnes EZB sur l'ensemble Total, en %
		0-19 ans		20-64 ans		65+ ans		Total		
		Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %	
Suisse	intérieur	1'554'690	22.6	4'271'682	62.1	1'055'456	15.3	6'881'828	100.0	
	extérieur	107'206	27.2	224'126	56.9	62'822	15.9	394'154	100.0	5.4
Types de communes										
Centres	intérieur	402'030	19.1	1'328'482	63.1	375'999	17.8	2'106'511	100.0	
	extérieur	7'266	26.6	16'007	58.5	4'069	14.9	27'342	100.0	1.3
Communes suburbaines	intérieur	475'696	22.9	1'312'306	63.3	286'599	13.8	2'074'601	100.0	
	extérieur	13'262	25.3	30'775	58.6	8'485	16.2	52'522	100.0	2.5
Communes à revenu élevé	intérieur	65'263	21.1	189'591	61.4	54'000	17.5	308'854	100.0	
	extérieur	2'389	25.5	5'409	57.8	1'553	16.6	9'351	100.0	2.9
Communes périurbaines	intérieur	178'205	25.3	440'195	62.4	86'690	12.3	705'090	100.0	
	extérieur	10'585	25.3	24'395	58.3	6'830	16.3	41'810	100.0	5.6
Communes touristiques	intérieur	49'746	22.6	134'496	61.1	35'982	16.3	220'224	100.0	
	extérieur	5'434	25.9	12'203	58.3	3'306	15.8	20'943	100.0	8.7
Comm. industrielles et tertiaires	intérieur	167'871	25.3	389'887	58.8	105'650	15.9	663'408	100.0	
	extérieur	16'885	28.0	34'076	56.4	9'418	15.6	60'379	100.0	8.3
Comm. pendulaires rurales	intérieur	110'462	26.5	254'195	60.9	52'736	12.6	417'393	100.0	
	extérieur	12'839	26.7	27'512	57.1	7'794	16.2	48'145	100.0	10.3
Communes agraires-mixtes	intérieur	93'034	27.6	195'612	57.9	48'996	14.5	337'642	100.0	
	extérieur	27'678	29.0	52'659	55.2	15'050	15.8	95'387	100.0	22.0
Communes agricoles	intérieur	12'383	25.7	26'918	56.0	8'804	18.3	48'105	100.0	
	extérieur	10'868	28.4	21'090	55.1	6'317	16.5	38'275	100.0	44.3
Communes d'agglomération										
Comm. d'agglomération en tout	intérieur	1'123'406	21.5	3'284'995	63.0	805'860	15.5	5'214'261	100.0	
	extérieur	31'451	25.4	72'741	58.6	19'843	16.0	124'035	100.0	2.3
Comm. de grde agglomeration	intérieur	542'736	20.5	1'694'828	64.1	405'606	15.3	2'643'170	100.0	
	extérieur	11'601	24.3	28'110	58.8	8'108	17.0	47'819	100.0	1.8
Comm. d'aggl. moyenne	intérieur	186'484	23.6	485'978	61.4	119'129	15.0	791'591	100.0	
	extérieur	8'163	26.7	17'798	58.2	4'625	15.1	30'586	100.0	3.7
Comm. de petite agglomération	intérieur	394'186	22.2	1'104'189	62.1	281'125	15.8	1'779'500	100.0	
	extérieur	11'687	25.6	26'833	58.8	7'110	15.6	45'630	100.0	2.5
Comm. hors agglomération	intérieur	431'284	25.9	986'687	59.2	249'596	15.0	1'667'567	100.0	
	extérieur	75'755	28.0	151'385	56.0	42'979	15.9	270'119	100.0	13.9

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 13.1: Ménages privés à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton, en 2000

Zone à bâtir		Part en % des ménages privés de ... personnes sur l'ensemble des ménages privés			Ménages familiaux sur l'ensemble des ménages privés en %	Total Ménages privés en %	Part en % des ménages privés de 5 personnes et plus EZB
		1 + 2	3 + 4	5 et plus			
Suisse	intérieur	68.2	25.9	5.9	61.4	100.0	
	extérieur	55.6	29.1	15.3	73.6	100.0	10.9
	total	67.6	26.1	6.3	62.0	100.0	
Cantons							
AG	intérieur	64.3	28.7	7.0	67.3	100.0	
AG	extérieur	55.5	28.8	15.7	73.9	100.0	6.3
AI	intérieur	59.8	27.7	12.4	67.7	100.0	
AI	extérieur	47.2	27.2	25.6	75.7	100.0	40.2
AR	intérieur	66.5	25.8	7.7	63.9	100.0	
AR	extérieur	58.4	27.1	14.5	71.8	100.0	30.1
BE	intérieur	70.9	24.1	5.0	60.7	100.0	
BE	extérieur	58.2	28.5	13.4	73.0	100.0	20.7
BL	intérieur	68.0	26.8	5.2	66.4	100.0	
BL	extérieur	53.4	29.9	16.6	74.9	100.0	4.3
BS	intérieur	79.5	17.1	3.4	47.8	100.0	
BS	extérieur	59.1	31.8	9.1	65.9	100.0	0.1
FR	intérieur	60.9	31.1	8.0	66.8	100.0	
FR	extérieur	54.1	32.7	13.2	75.0	100.0	13.3
GE	intérieur	69.8	25.6	4.6	56.0	100.0	
GE	extérieur	58.4	31.9	9.8	70.7	100.0	2.6
GL	intérieur	64.0	28.4	7.6	66.2	100.0	
GL	extérieur	50.9	29.4	19.7	78.0	100.0	9.6
GR	intérieur	67.7	26.3	6.0	61.3	100.0	
GR	extérieur	59.9	29.0	11.1	68.1	100.0	9.9
JU	intérieur	63.5	28.7	7.8	67.0	100.0	
JU	extérieur	49.5	31.4	19.1	75.5	100.0	11.7
LU	intérieur	65.4	26.8	7.8	63.4	100.0	
LU	extérieur	44.1	29.5	26.3	80.1	100.0	21.8
NE	intérieur	69.6	25.6	4.8	60.5	100.0	
NE	extérieur	59.4	29.7	10.9	74.2	100.0	8.1
NW	intérieur	65.7	27.4	6.9	64.9	100.0	
NW	extérieur	49.9	26.1	24.0	74.0	100.0	25.3
OW	intérieur	61.7	28.9	9.4	65.9	100.0	
OW	extérieur	58.6	27.6	13.8	70.8	100.0	42.7
SG	intérieur	65.0	26.9	8.1	63.9	100.0	
SG	extérieur	50.3	28.8	20.8	76.2	100.0	15.0
SH	intérieur	69.1	24.7	6.3	62.8	100.0	
SH	extérieur	51.8	30.4	17.8	78.8	100.0	4.2
SO	intérieur	66.2	27.4	6.5	66.4	100.0	
SO	extérieur	55.8	30.3	13.9	74.0	100.0	5.4
SZ	intérieur	61.7	29.6	8.7	67.7	100.0	
SZ	extérieur	51.1	30.8	18.2	74.3	100.0	18.2
TG	intérieur	63.5	27.9	8.6	66.3	100.0	
TG	extérieur	49.6	28.8	21.5	78.4	100.0	9.4
TI	intérieur	65.8	30.1	4.2	62.0	100.0	
TI	extérieur	65.6	29.5	4.8	64.0	100.0	3.7
UR	intérieur	61.7	29.3	9.1	68.6	100.0	
UR	extérieur	49.0	29.3	21.7	74.9	100.0	20.3
VD	intérieur	68.4	26.3	5.3	59.9	100.0	
VD	extérieur	61.7	28.9	9.4	69.9	100.0	5.5
VS	intérieur	61.5	31.2	7.3	67.2	100.0	
VS	extérieur	59.1	30.8	10.1	71.0	100.0	4.2
ZG	intérieur	67.3	26.8	5.9	62.5	100.0	
ZG	extérieur	55.6	27.3	17.1	70.1	100.0	11.3
ZH	intérieur	72.2	23.0	4.8	57.3	100.0	
ZH	extérieur	57.9	28.3	13.8	74.0	100.0	5.1

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 13.2: Ménages privés à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000

	Zone à bâtir	Part en % des ménages privés de ... personnes			Ménages familiaux sur l'ensemble des ménages privés en %	Total Ménages privés en %	Part en % des ménages privés de 5 personnes et plus EZB
		sur l'ensemble des ménages privés					
		1 + 2	3 + 4	5 et plus			
Suisse	intérieur	68.2	25.9	5.9	61.4	100.0	
	extérieur	55.6	29.1	15.3	73.6	100.0	10.9
Types de communes							
Centres	intérieur	75.7	20.3	4.0	51.1	100.0	
	extérieur	58.3	28.9	12.8	70.7	100.0	3.1
Communes suburbaines	intérieur	66.7	27.7	5.6	64.4	100.0	
	extérieur	58.3	28.6	13.1	71.7	100.0	4.8
Communes à revenu élevé	intérieur	68.5	26.4	5.2	64.5	100.0	
	extérieur	57.7	30.1	12.2	70.6	100.0	5.5
Communes périurbaines	intérieur	60.5	32.1	7.4	72.1	100.0	
	extérieur	58.3	29.2	12.5	72.6	100.0	8.6
Communes touristiques	intérieur	68.0	26.2	5.8	61.2	100.0	
	extérieur	60.1	27.9	12.0	69.7	100.0	15.1
Comm. industrielles et tertiaires	intérieur	62.8	29.0	8.2	67.3	100.0	
	extérieur	55.1	29.0	15.9	73.6	100.0	13.5
Comm. pendulaires rurales	intérieur	59.4	31.9	8.7	71.8	100.0	
	extérieur	55.6	29.6	14.7	74.6	100.0	15.3
Communes agraires-mixtes	intérieur	59.1	30.3	10.6	70.4	100.0	
	extérieur	52.2	29.3	18.4	76.0	100.0	30.6
Communes agricoles	intérieur	61.7	27.9	10.4	68.2	100.0	
	extérieur	52.4	29.5	18.1	75.3	100.0	55.2
Communes d'agglomération							
Comm. d'agglomération en tout	intérieur	70.0	24.9	5.1	59.5	100.0	
	extérieur	58.5	28.9	12.6	71.5	100.0	4.6
Comm. de grde agglomeration	intérieur	72.1	23.4	4.4	56.9	100.0	
	extérieur	60.0	29.0	11.1	71.5	100.0	3.5
Comm. d'aggl. moyenne	intérieur	65.5	28.2	6.4	64.3	100.0	
	extérieur	56.5	29.4	14.1	72.1	100.0	6.9
Comm. de petite agglomération	intérieur	68.8	25.8	5.5	61.4	100.0	
	extérieur	58.3	28.6	13.2	71.2	100.0	4.9
Comm. hors agglomération	intérieur	61.7	29.6	8.7	68.5	100.0	
	extérieur	54.2	29.2	16.6	74.5	100.0	21.6

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 14.1: Surface habitable par personne pour les logements occupés en permanence en 1990 et en 2000, par canton

Zone à bâtir	1990				2000				Evolution de la surface habitable par personne 1990-2000 en %	
	Logements occupés en permanence		Nombre de personnes dans les logements occupés en perm. avec indication de la surface habitable	Surface habitable par personne en m2	Logements occupés en permanence		Nombre de personnes dans les logements occupés en perm. avec indication de la surface habitable	Surface habitable par personne en m2		
	avec indication de la surface habitable	Surface habitable en m2			avec indication de la surface habitable	Surface habitable en m2				
Suisse	intérieur	2'320'925	214'518'154	5'443'175	39.4	2'377'643	234'402'862	5'360'863	43.7	10.9
	extérieur	1'195'73	13'132'350	362'462	36.2	1'162'271	13'456'201	324'562	41.5	14.4
	total	2'440'498	227'650'504	5'805'637	39.2	2'493'914	247'859'063	5'685'425	43.6	11.2
Cantons										
AG	intérieur	166'446	16'924'044	418'400	40.4	173'580	19'301'195	418'046	46.2	14.1
AG	extérieur	5'677	643'247	17'646	36.5	5'522	665'154	15'485	43.0	17.8
AI	intérieur	3'144	342'905	8'485	40.4	3'442	397'646	9'011	44.1	9.2
AI	extérieur	1'204	144'510	3'889	37.2	1'217	145'854	3'831	38.1	2.5
AR	intérieur	14'073	1'452'659	33'753	43.0	14'322	1'610'609	33'792	47.7	10.7
AR	extérieur	3'293	383'259	9'126	42.0	3'349	427'554	9'056	47.2	12.4
BE	intérieur	286'232	25'965'141	665'518	39.0	303'484	29'299'856	666'980	43.9	12.6
BE	extérieur	30'798	2'971'172	91'773	32.4	32'052	3'333'435	86'091	38.7	19.6
BL	intérieur	92'724	8'956'716	224'506	39.9	96'162	9'996'110	219'017	45.6	14.4
BL	extérieur	1'301	155'152	4'261	36.4	1'310	160'162	3'750	42.7	17.3
BS	intérieur	94'902	7'188'056	182'890	39.3	85'252	6'801'213	159'957	42.5	8.2
BS	extérieur	73	7'546	193	39.1	42	4'841	106	45.7	16.8
FR	intérieur	68'367	6'441'207	175'416	36.7	71'708	7'448'063	177'786	41.9	14.1
FR	extérieur	7'209	760'054	21'949	34.6	7'051	799'049	19'370	41.3	19.1
GE	intérieur	73'934	6'695'979	167'889	39.9	134'093	11'378'382	286'830	39.7	-0.5
GE	extérieur	1'692	241'145	4'723	51.1	1'611	223'099	4'245	52.6	2.9
GL	intérieur	13'371	1'345'449	32'726	41.1	12'456	1'375'701	30'005	45.8	11.5
GL	extérieur	579	63'172	1'766	35.8	510	60'559	1'504	40.3	12.6
GR	intérieur	56'095	5'420'212	136'155	39.8	59'213	6'062'626	134'497	45.1	13.2
GR	extérieur	3'348	360'664	9'159	39.4	3'615	409'483	9'146	44.8	13.7
JU	intérieur	23'129	2'351'313	58'218	40.4	20'541	2'215'227	49'704	44.6	10.4
JU	extérieur	1'268	152'048	4'072	37.3	1'124	141'326	3'381	41.8	11.9
LU	intérieur	97'504	9'358'844	242'117	38.7	103'275	10'547'616	245'200	43.0	11.3
LU	extérieur	9'012	1'103'281	34'275	32.2	9'345	1'149'088	30'969	37.1	15.3
NE	intérieur	66'846	5'893'644	149'496	39.4	57'790	5'364'570	126'004	42.6	8.0
NE	extérieur	2'510	280'266	6'825	41.1	2'195	265'478	5'752	46.2	12.4
NW	intérieur	9'577	965'771	24'415	39.6	10'967	1'185'622	25'902	45.8	15.7
NW	extérieur	1'061	115'046	3'649	31.5	1'106	120'763	3'498	34.5	9.5
OW	intérieur	5'321	523'586	14'226	36.8	6'397	686'347	16'100	42.6	15.8
OW	extérieur	3'267	328'749	9'436	34.8	3'514	374'795	9'319	40.2	15.4
SG	intérieur	135'364	13'383'291	332'806	40.2	141'818	15'074'665	336'858	44.8	11.3
SG	extérieur	10'699	1'293'669	33'938	38.1	9'893	1'268'686	30'047	42.2	10.8
SH	intérieur	26'815	2'628'170	62'010	42.4	24'414	2'678'195	55'347	48.4	14.2
SH	extérieur	419	52'292	1'306	40.0	405	52'508	1'184	44.3	10.8
SO	intérieur	80'193	7'942'517	195'477	40.6	83'646	9'002'874	195'834	46.0	13.1
SO	extérieur	2'321	258'265	7'097	36.4	2'263	269'931	6'245	43.2	18.8
SZ	intérieur	30'373	3'056'637	79'989	38.2	35'604	3'915'014	88'778	44.1	15.4
SZ	extérieur	3'837	405'066	12'598	32.2	4'030	454'950	11'883	38.3	19.1
TG	intérieur	66'203	6'950'353	166'035	41.9	70'361	7'999'504	171'661	46.6	11.3
TG	extérieur	3'220	421'031	10'372	40.6	3'043	417'363	9'295	44.9	10.6
TI	intérieur	102'937	9'897'259	241'197	41.0	71'795	6'727'952	159'860	42.1	2.6
TI	extérieur	3'077	312'531	7'308	42.8	1'871	182'887	4'224	43.3	1.2
UR	intérieur	9'814	954'478	26'689	35.8	9'939	1'057'774	25'015	42.3	18.2
UR	extérieur	1'176	116'078	4'029	28.8	1'121	111'976	3'417	32.8	13.7
VD	intérieur	240'978	20'883'362	538'181	38.8	226'034	20'977'985	500'953	41.9	7.9
VD	extérieur	8'014	912'585	21'176	43.1	7'666	904'227	19'178	47.1	9.4
VS	intérieur	83'864	8'038'421	216'293	37.2	73'548	7'639'491	182'461	41.9	12.7
VS	extérieur	2'649	267'255	7'282	36.7	2'361	256'384	6'117	41.9	14.2
ZG	intérieur	27'605	2'730'785	68'815	39.7	27'465	2'889'828	63'853	45.3	14.0
ZG	extérieur	1'731	201'524	5'590	36.1	1'340	160'662	3'736	43.0	19.3
ZH	intérieur	445'114	38'227'355	981'473	38.9	460'337	42'768'797	981'412	43.6	11.9
ZH	extérieur	10'138	1'182'743	29'024	40.8	8'715	1'095'987	23'733	46.2	13.3

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

Tableau annexe 14.2: Surface habitable par personne pour les logements occupés en permanence en 1990 et en 2000, par type de communes et d'agglomérations, en 2000

Zone à bâtir	1990		2000		Evolution de la surface habitable par personne 1990-2000 en %					
	Logements occupés en permanence		Logements occupés en permanence							
	avec indication de la surface habitable	Surface habitable en m2	avec indication de la surface habitable	Surface habitable en m2						
Suisse	intérieur	2'320'925	214'518'154	5'443'175	39.4	2'377'643	234'402'862	5'360'863	43.7	10.9
	extérieur	119'573	13'132'350	362'462	36.2	116'271	13'456'201	324'562	41.5	14.4
Types de communes										
Centres	intérieur	836'061	66'759'550	1'730'489	38.6	807'930	67'444'506	1'610'122	41.9	8.6
	extérieur	8'188	871'756	23'698	36.8	8'179	920'467	21'819	42.2	14.7
Communes suburbaines	intérieur	667'623	61'370'720	1'607'169	38.2	714'318	69'313'058	1'636'036	42.4	10.9
	extérieur	17'224	1'920'799	49'877	38.5	15'591	1'830'698	41'921	43.7	13.4
Communes à revenu élevé	intérieur	100'089	11'137'230	236'109	47.2	106'843	12'496'393	241'557	51.7	9.7
	extérieur	2'865	356'302	8'150	43.7	2'540	336'697	6'772	49.7	13.7
Communes périurbaines	intérieur	205'654	22'664'797	544'739	41.6	220'577	26'151'305	556'033	47.0	13.0
	extérieur	13'035	1'469'991	37'598	39.1	12'517	1'485'983	33'437	44.4	13.7
Communes touristiques	intérieur	68'244	6'257'896	162'911	38.4	67'305	6'603'247	153'616	43.0	11.9
	extérieur	6'304	590'687	17'446	33.9	6'264	631'261	16'283	38.8	14.5
Comm. industrielles et tertiaires	intérieur	209'472	20'958'146	528'728	39.6	208'962	22'722'629	512'080	44.4	11.9
	extérieur	18'108	1'970'309	54'769	36.0	17'230	1'996'617	48'411	41.2	14.6
Comm. pendulaires rurales	intérieur	123'100	13'313'662	332'443	40.0	133'268	15'707'766	342'947	45.8	14.4
	extérieur	14'954	1'658'555	45'379	36.5	14'784	1'736'388	41'078	42.3	15.7
Communes agraires-mixtes	intérieur	95'958	10'470'033	260'754	40.2	103'953	12'283'477	271'343	45.3	12.7
	extérieur	27'597	3'094'143	88'833	34.8	27'843	3'254'358	81'859	39.8	14.1
Communes agricoles	intérieur	14'724	1'586'120	39'833	39.8	14'487	1'680'481	37'129	45.3	13.7
	extérieur	11'298	1'199'808	36'712	32.7	11'323	1'263'732	32'982	38.3	17.2
Communes d'agglomération										
Comm. d'agglomération en tout	intérieur	1'814'142	162'295'369	4'125'679	39.3	1'852'878	175'617'225	4'048'173	43.4	10.3
	extérieur	39'313	4'408'710	113'169	39.0	36'499	4'318'032	97'400	44.3	13.8
Comm. de grde agglomération	intérieur	927'767	79'849'309	2'036'692	39.2	991'759	90'143'825	2'098'540	43.0	9.6
	extérieur	15'764	1'803'046	44'567	40.5	14'556	1'744'931	37'946	46.0	13.7
Comm. d'aggl. moyenne	intérieur	622'628	57'579'763	1'449'274	39.7	604'525	59'653'233	1'352'918	44.1	11.0
	extérieur	14'111	1'568'171	40'622	38.6	13'090	1'540'592	35'137	43.8	13.6
Comm. de petite agglomération	intérieur	263'747	24'866'297	639'713	38.9	256'594	25'820'167	596'715	43.3	11.3
	extérieur	9'438	1'037'493	27'980	37.1	8'853	1'032'509	24'317	42.5	14.5
Comm. hors agglomération	intérieur	506'783	52'222'785	1'317'496	39.6	524'765	58'785'637	1'312'690	44.8	13.0
	extérieur	80'260	8'723'640	249'293	35.0	79'772	9'138'169	227'162	40.2	15.0

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

Tableau annexe 15.1: Actifs occupés selon le secteur économique à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par canton, en 2000

Zone à bâtir	Total avec indication		Secteur primaire		Secteur secondaire		Secteur tertiaire		
	Nombre des actifs occupés	Part en % EZB	Nombre des actifs occupés	Part en % EZB	Nombre des actifs occupés	Part en % EZB	Nombre des actifs occupés	Part en % EZB	
Suisse	intérieur	2'929'090		70'932		760'530		2'097'628	
	extérieur	156'958	5.1	49'369	41.0	35'361	4.4	72'228	3.3
	total	3'086'048		120'301		795'891		2'169'856	
Cantons									
AG	intérieur	231'654		5'332		75'252		151'070	
AG	extérieur	7'581	3.2	2'559	32.4	1'737	2.3	3'285	2.1
AI	intérieur	4'620		128		1'681		2'811	
AI	extérieur	1'674	26.6	683	84.2	376	18.3	615	18.0
AR	intérieur	17'983		422		6'191		11'370	
AR	extérieur	4'231	19.0	872	67.4	1'100	15.1	2'259	16.6
BE	intérieur	371'439		10'418		98'481		262'540	
BE	extérieur	40'540	9.8	13'013	55.5	9'373	8.7	18'154	6.5
BL	intérieur	110'092		1'795		29'445		78'852	
BL	extérieur	1'999	1.8	951	34.6	310	1.0	738	0.9
BS	intérieur	71'590		420		13'872		57'298	
BS	extérieur	49	0.1	7	1.6	6	0.0	36	0.1
FR	intérieur	91'144		4'006		24'679		62'459	
FR	extérieur	8'936	8.9	2'770	40.9	1'950	7.3	4'216	6.3
GE	intérieur	159'746		1'734		21'349		136'663	
GE	extérieur	2'423	1.5	389	18.3	326	1.5	1'708	1.2
GL	intérieur	15'732		480		6'587		8'665	
GL	extérieur	763	4.6	352	42.3	153	2.3	258	2.9
GR	intérieur	74'945		3'446		17'168		54'331	
GR	extérieur	4'592	5.8	1'173	25.4	904	5.0	2'515	4.4
JU	intérieur	25'700		1'188		10'017		14'495	
JU	extérieur	1'681	6.1	853	41.8	293	2.8	535	3.6
LU	intérieur	134'350		2'995		38'424		92'931	
LU	extérieur	13'681	9.2	5'728	65.7	3'175	7.6	4'778	4.9
NE	intérieur	67'169		1'532		23'211		42'426	
NE	extérieur	3'135	4.5	1'051	40.7	612	2.6	1'472	3.4
NW	intérieur	15'358		254		4'830		10'274	
NW	extérieur	1'623	9.6	552	68.5	392	7.5	679	6.2
OW	intérieur	9'238		329		3'202		5'707	
OW	extérieur	4'719	33.8	723	68.7	1'532	32.4	2'464	30.2
SG	intérieur	176'253		3'373		61'579		111'301	
SG	extérieur	13'577	7.2	4'616	57.8	3'503	5.4	5'458	4.7
SH	intérieur	29'834		1'047		9'527		19'260	
SH	extérieur	573	1.9	337	24.3	58	0.6	178	0.9
SO	intérieur	102'428		2'159		35'816		64'453	
SO	extérieur	3'112	2.9	1'105	33.9	672	1.8	1'335	2.0
SZ	intérieur	51'283		1'066		16'846		33'371	
SZ	extérieur	5'559	9.8	1'648	60.7	1'556	8.5	2'355	6.6
TG	intérieur	91'889		3'960		32'008		55'921	
TG	extérieur	4'434	4.6	2'016	33.7	872	2.7	1'546	2.7
TI	intérieur	109'970		1'881		22'112		85'977	
TI	extérieur	3'736	3.3	352	15.8	827	3.6	2'557	2.9
UR	intérieur	12'580		414		3'924		8'242	
UR	extérieur	1'482	10.5	590	58.8	351	8.2	541	6.2
VD	intérieur	250'576		9'954		48'561		192'061	
VD	extérieur	9'179	3.5	2'456	19.8	1'434	2.9	5'289	2.7
VS	intérieur	103'073		4'409		26'968		71'696	
VS	extérieur	3'271	3.1	388	8.1	904	3.2	1'979	2.7
ZG	intérieur	44'841		574		12'029		32'238	
ZG	extérieur	2'197	4.7	573	50.0	535	4.3	1'089	3.3
ZH	intérieur	555'603		7'616		116'771		431'216	
ZH	extérieur	12'211	2.2	3'612	32.2	2'410	2.0	6'189	1.4

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 15.2: Actifs occupés selon le secteur économique à l'intérieur et à l'extérieur de la zone à bâtir, par type de communes et d'agglomérations, en 2000

	Zone à bâtir	Total avec indication		Secteur primaire		Secteur secondaire		Secteur tertiaire	
		Nombre des actifs occupés	Part en % EZB	Nombre des actifs occupés	Part en % EZB	Nombre des actifs occupés	Part en % EZB	Nombre des actifs occupés	Part en % EZB
Suisse	intérieur	2'929'090		70'932		760'530		2'097'628	
	extérieur	156'958	5.1	49'369	41.0	35'361	4.4	72'228	3.3
Types de communes									
Centres	intérieur	877'080		8'902		192'190		675'988	
	extérieur	11'130	1.3	2'244	20.1	2'812	1.4	6'074	0.9
Communes suburbaines	intérieur	912'183		13'758		241'846		656'579	
	extérieur	21'402	2.3	5'606	29.0	4'708	1.9	11'088	1.7
Communes à revenu élevé	intérieur	129'039		1'919		20'776		106'344	
	extérieur	3'627	2.7	754	28.2	610	2.9	2'263	2.1
Communes périurbaines	intérieur	308'956		8'979		83'143		216'834	
	extérieur	17'198	5.3	4'888	35.2	3'468	4.0	8'842	3.9
Communes touristiques	intérieur	92'441		3'764		18'421		70'256	
	extérieur	8'163	8.1	1'867	33.2	1'659	8.3	4'637	6.2
Comm. industrielles et tertiaires	intérieur	270'957		8'751		98'411		163'795	
	extérieur	23'266	7.9	6'801	43.7	6'037	5.8	10'428	6.0
Comm. pendulaires rurales	innerh.	181'414		9'477		57'759		114'178	
	ausserh.	19'807	9.8	6'481	40.6	4'393	7.1	8'933	7.3
Communes agraires-mixtes	innerh.	138'071		11'788		43'045		83'238	
	ausserh.	37'184	21.2	14'077	54.4	8'589	16.6	14'518	14.9
Communes agricoles	innerh.	18'949		3'594		4'939		10'416	
	ausserh.	15'181	44.5	6'651	64.9	3'085	38.4	5'445	34.3
Communes d'agglomération									
Comm. d'agglomération en tout	innerh.	2'236'034		33'721		535'118		1'667'195	
	ausserh.	50'436	2.2	12'965	27.8	10'510	1.9	26'961	1.6
Comm. de grande agglomération	innerh.	1'147'353		15'327		220'891		911'135	
	ausserh.	19'874	1.7	5'376	26.0	3'555	1.6	10'943	1.2
Comm. d'agglomération moyenne	innerh.	755'065		12'070		206'990		536'005	
	ausserh.	18'126	2.3	4'383	26.6	4'056	1.9	9'687	1.8
Comm. de petite agglomération	innerh.	333'616		6'324		107'237		220'055	
	ausserh.	12'436	3.6	3'206	33.6	2'899	2.6	6'331	2.8
Comm. hors agglomération	innerh.	693'056		37'211		225'412		430'433	
	ausserh.	106'522	13.3	36'404	49.5	24'851	9.9	45'267	9.5

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 16.1: Domicile des actifs occupés et des pendulaires, par canton, en 2000

	Zone à bâtir	Actifs occupés avec indication du lieu de travail	Actifs occupés travaillant dans la commune de domicile/ pas de trajet	Pendulaires travaillant dans la commune de domicile (= pendulaires intra-communaux)	Pendulaires travaillant en dehors de la commune de domicile	Part en % des pendulaires sur l'ensemble des actifs occupés avec indication du lieu de travail	Part en % des pendulaires utilisant les TIM pour se rendre au travail
Suisse	intérieur	3'201'228	270'497	1'027'879	1'902'852	91.6	56.5
	extérieur	168'497	47'238	34'232	87'027	72.0	75.9
	total	3'369'725	317'735	1'062'111	1'989'879	90.6	57.2
Cantons							
AG	intérieur	256'199	20'126	49'370	186'703	92.1	62.8
AG	extérieur	8'235	2'474	1'174	4'587	70.0	76.5
AI	intérieur	5'170	829	1'541	2'800	84.0	63.8
AI	extérieur	1'861	733	288	840	60.6	84.1
AR	intérieur	19'649	2'281	7'031	10'337	88.4	58.3
AR	extérieur	4'617	1'024	957	2'636	77.8	75.0
BE	intérieur	404'435	36'704	135'235	232'496	90.9	50.9
BE	extérieur	43'341	12'236	8'630	22'475	71.8	76.6
BL	intérieur	121'188	8'820	21'084	91'284	92.7	50.6
BL	extérieur	2'141	976	232	933	54.4	68.8
BS	intérieur	77'560	5'058	49'240	23'262	93.5	24.6
BS	extérieur	56	13	15	28	76.8	51.2
FR	intérieur	100'777	9'921	24'371	66'485	90.2	71.6
FR	extérieur	9'721	2'690	1'199	5'832	72.3	85.0
GE	intérieur	168'540	10'345	57'784	100'411	93.9	52.6
GE	extérieur	2'591	515	342	1'734	80.1	78.7
GL	intérieur	17'411	1'696	5'287	10'428	90.3	56.9
GL	extérieur	793	258	190	345	67.5	65.4
GR	intérieur	81'946	12'128	39'307	30'511	85.2	51.7
GR	extérieur	4'922	1'490	1'733	1'699	69.7	63.4
JU	intérieur	27'701	3'040	9'212	15'449	89.0	73.0
JU	extérieur	1'723	828	218	677	51.9	78.5
LU	intérieur	147'292	12'933	43'811	90'548	91.2	56.7
LU	extérieur	14'367	4'569	2'644	7'154	68.2	77.4
NE	intérieur	70'874	5'711	28'006	37'157	91.9	63.6
NE	extérieur	3'238	1'143	681	1'414	64.7	83.4
NW	intérieur	16'786	1'600	3'843	11'343	90.5	68.2
NW	extérieur	1'687	386	358	943	77.1	76.2
OW	intérieur	9'991	1'120	3'667	5'204	88.8	68.2
OW	extérieur	4'986	735	2'099	2'152	85.3	67.4
SG	intérieur	194'393	17'177	70'363	106'853	91.2	57.1
SG	extérieur	14'609	3'987	3'561	7'061	72.7	74.9
SH	intérieur	32'967	2'875	12'732	17'360	91.3	53.7
SH	extérieur	624	306	80	238	51.0	67.3
SO	intérieur	113'318	9'331	24'931	79'056	91.8	64.1
SO	extérieur	3'314	1'134	388	1'792	65.8	77.4
SZ	intérieur	55'985	5'447	17'400	33'138	90.3	65.5
SZ	extérieur	5'847	1'285	1'794	2'768	78.0	78.0
TG	intérieur	102'309	11'185	30'315	60'809	89.1	65.6
TG	extérieur	4'765	1'791	707	2'267	62.4	75.7
TI	intérieur	122'620	7'838	33'527	81'255	93.6	72.6
TI	extérieur	4'255	510	918	2'827	88.0	76.6
UR	intérieur	13'901	1'205	4'613	8'083	91.3	59.6
UR	extérieur	1'571	434	326	811	72.4	69.0
VD	intérieur	272'647	25'572	77'091	169'984	90.6	64.4
VD	extérieur	9'964	2'771	1'628	5'565	72.2	81.7
VS	intérieur	111'503	9'891	46'165	55'447	91.1	67.3
VS	extérieur	3'548	544	963	2'041	84.7	73.9
ZG	intérieur	48'742	4'021	13'029	31'692	91.8	54.8
ZG	extérieur	2'368	588	578	1'202	75.2	68.9
ZH	intérieur	607'324	43'643	218'924	344'757	92.8	47.3
ZH	extérieur	13'353	3'818	2'529	7'006	71.4	69.7

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 16.2: Domicile des actifs occupés et des pendulaires, par type de communes et d'agglomérations, en 2000

	Zone à bâtir	Actifs occupés avec indication du lieu de travail	Actifs occupés travaillant dans la commune de domicile/pas de trajet	Pendulaires		Part en % des pendulaires sur l'ensemble des actifs occupés avec indication du lieu de travail	Part en % des pendulaires utilisant les TIM pour se rendre au travail
				travaillant dans la commune de domicile (= pendulaires intra-communaux)	travaillant en dehors de la commune de domicile		
Suisse	intérieur	3'201'228	270'497	1'027'879	1'902'852	91.6	56.5
	extérieur	168'497	47'238	34'232	87'027	72.0	75.9
Types de communes							
Centres	intérieur	942'983	62'673	559'121	321'189	93.4	40.7
	extérieur	11'887	2'544	5'130	4'213	78.6	70.1
Communes suburbaines	intérieur	998'594	67'707	206'600	724'287	93.2	58.2
	extérieur	23'073	5'693	4'740	12'640	75.3	72.2
Communes à revenu élevé	intérieur	140'803	12'982	18'308	109'513	90.8	61.0
	extérieur	3'962	886	677	2'399	77.6	74.1
Communes périurbaines	intérieur	342'609	30'105	41'282	271'222	91.2	69.6
	extérieur	18'616	4'889	2'403	11'324	73.7	76.0
Communes touristiques	intérieur	99'837	16'081	47'529	36'227	83.9	54.0
	extérieur	8'701	2'164	3'736	2'801	75.1	71.6
Comm. industr. et tertiaires	intérieur	299'379	31'168	95'070	173'141	89.6	64.9
	extérieur	25'051	6'491	6'395	12'165	74.1	74.3
Comm. pendulaires rurales	intérieur	202'069	21'791	24'016	156'262	89.2	74.3
	extérieur	21'533	6'167	2'186	13'180	71.4	79.1
Communes agraires-mixtes	intérieur	153'808	23'084	32'054	98'670	85.0	71.8
	extérieur	39'644	12'502	6'797	20'345	68.5	78.9
Communes agricoles	intérieur	21'146	4'906	3'899	12'341	76.8	74.1
	extérieur	16'030	5'902	2'168	7'960	63.2	80.6
Communes d'agglomération							
Comm. d'agglomération en tout	intérieur	2'434'334	176'657	826'850	1'430'827	92.7	53.1
	extérieur	54'499	13'541	11'577	29'381	75.2	73.7
Comm. de grde agglomération	intérieur	1'242'365	86'026	427'864	728'475	93.1	47.7
	extérieur	21'453	5'805	3'710	11'938	72.9	71.3
Comm. d'agglo. moyenne	intérieur	364'600	30'242	132'944	201'414	91.7	62.8
	extérieur	13'219	3'055	3'763	6'401	76.9	76.4
Comm. de petite agglomération	intérieur	827'369	60'389	266'042	500'938	92.7	57.0
	extérieur	19'827	4'681	4'104	11'042	76.4	74.3
Comm. hors agglomération	intérieur	766'894	93'840	201'029	472'025	87.8	67.8
	extérieur	113'998	33'697	22'655	57'646	70.4	77.0

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 17: Personnes hors zone à bâtir et accessibilité en TIM et en TP, en 2000

	Ensemble des personnes hors de la zone à bâtir	Part en % des personnes, ...		Part des personnes vivant à la distance indiquée en ligne droite jusqu'à l'arrêt TP le plus proche (en %)			
		qui accèdent à une agglom. en 15 minutes max. en TIM	qui accèdent à une agglom. en 30 minutes max. en TIM	jusqu'à 300 m	300.01 - 500 m	500.01 - 1'000 m	plus de 1'000 m
Suisse	394'154	47.4	89.9	19.7	18.4	33.9	28.0
Cantons							
Argovie	18'143	62.3	100.0	12.3	17.1	41.2	29.4
Appenzell Rh.-Int.	4'122	26.7	100.0	20.3	23.8	42.6	13.3
Appenzell Rh.-Ext.	11'142	70.5	99.5	26.9	23.5	32.2	17.4
Berne	100'517	38.7	85.1	14.7	16.8	35.1	33.4
Bâle-Campagne	4'641	27.0	97.2	11.8	17.5	43.9	26.9
Bâle-Ville	108	100.0	100.0	54.6	13.0	26.9	5.6
Fribourg	22'287	45.9	98.5	8.7	13.0	41.1	37.2
Genève	6'865	81.1	100.0	51.8	23.1	14.6	10.6
Glaris	1'812	2.4	51.4	15.5	21.0	39.3	24.2
Grison	11'436	25.4	59.5	38.7	25.3	26.0	10.0
Jura	4'290	22.3	73.8	10.7	11.8	28.4	49.0
Lucerne	35'713	21.3	75.6	11.3	13.2	29.4	46.1
Neuchâtel	7'417	60.7	95.1	19.5	14.2	28.1	38.2
Nidwald	4'203	92.0	99.6	15.1	22.7	39.7	22.6
Obwald	11'253	25.5	97.2	45.3	20.9	21.8	11.9
Sait-Gall	36'172	48.3	89.6	17.3	19.0	36.3	27.4
Schaffhouse	1'369	36.2	100.0	8.5	12.9	33.5	45.1
Soleure	7'420	59.4	98.1	16.3	19.0	36.2	28.5
Schwyz	14'064	81.2	100.0	16.8	22.9	37.7	22.6
Thurgovie	11'028	77.5	100.0	10.6	15.8	44.1	29.5
Tessin	10'114	77.7	92.3	45.6	23.9	22.2	8.3
Uri	3'937	6.8	77.9	20.4	24.2	29.6	25.8
Vaud	23'406	39.8	92.0	26.6	19.7	32.4	21.2
Valais	8'649	63.9	89.3	45.5	23.2	22.9	8.4
Zoug	5'440	84.9	100.0	29.6	18.8	27.8	23.8
Zurich	28'606	62.9	100.0	21.3	21.8	37.3	19.6
Types de communes							
Centres	27'342	66.1	97.5	33.4	20.5	28.0	18.1
Communes suburbaines	52'522	82.7	100.0	22.8	20.6	34.6	22.0
Communes à revenu élevé	9'351	70.9	100.0	33.9	26.8	27.9	11.4
Communes périurbaines	41'810	76.7	99.7	18.5	19.5	38.6	23.4
Communes touristiques	20'943	29.2	67.8	26.9	22.3	35.3	15.5
Comm. industrielles et tertiaires	60'379	40.5	85.3	20.2	18.0	34.3	27.5
Comm. pendulaires rurales	48'145	46.4	98.9	16.0	17.9	37.6	28.5
Communes agraires-mixtes	95'387	28.7	86.5	14.2	15.6	32.9	37.3
Communes agricoles	38'275	17.1	73.8	17.3	16.5	29.8	36.4
Agglomérations							
Agglomérations en tout	124'035	81.8	99.9	22.6	21.0	35.4	21.0
Grandes agglomérations	47'819	64.2	99.8	26.4	21.6	33.5	18.5
Agglomérations moyennes	45'630	89.2	100.0	22.6	19.9	34.9	22.6
Petites agglomérations	30'586	98.4	100.0	16.6	21.6	39.1	22.7
Hors agglomération	270'119	31.7	85.3	18.4	17.2	33.2	31.2

Les chiffres de ce tableau ont été établis sur la base des données géocodées des recensements. Les bâtiments n'ayant pas tous pu être géocodés, il y a de légères différences avec les chiffres figurant dans les publications de l'OFS (cf. chap. 2.1).

Sources : INFOPLAN-ARE ; OFS, Recensement fédéral de la population 2000.

Tableau annexe 18: Bâtiments dans les zones de hameaux et dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé des cantons retenus, en 1990 et en 2000

Canton	Total EZB		dans les zones de hameaux				dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé			
	Effectif		Effectif		En % de l'ensemble EZB des cantons retenus		Effectif		En % de l'ensemble EZB des cantons retenus	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000
Bâtiment d'habitation										
AG	5'071	5'145	699	746	13.8	14.5				
AI	1'349	1'458					1'311	1'410	97.2	96.7
AR	8'473	9'392	290	315	3.4	3.4				
BE	30'710	32'766					19'362	20'795	63.0	63.5
GR	5'711	6'493					732	819	12.8	12.6
SG	11'979	12'333	389	417	3.2	3.4	3'560	3'663	29.7	29.7
SO	2'052	2'176	85	91	4.1	4.2				
TG	3'234	3'388	103	106	3.2	3.1	187	202	5.8	6.0
Total	68'579	73'151	1'566	1'675	5.1	5.2	25'152	26'889	47.5	47.6

Aucune zone de hameaux ou de territoire à habitat traditionnellement dispersé dans les cantons mentionnés (canton AI: zone de hameaux existante mais données non pertinentes).

Sources : INFOPLAN-ARE; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

Tableau annexe 19: Logements occupés en permanence dans les zones de hameaux et dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé des cantons retenus, en 1990 et en 2000

Canton	Total EZB		dans les zones de hameaux				dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé			
	Effectif		Effectif		En % de l'ensemble EZB des cantons retenus		Effectif		En % de l'ensemble EZB des cantons retenus	
	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000	1990	2000
Logements occupés en permanence										
AG	6'346	6'379	900	941	14.2	14.8				
AI	1'292	1'299					1'269	1'282	98.2	98.7
AR	3'930	3'984	304	300	7.7	7.5				
BE	35'330	37'008					21'029	22'076	59.5	59.7
GR	3'778	4'251					535	538	14.2	12.7
SG	11'912	11'768	457	457	3.8	3.9	2'995	3'076	25.1	26.1
SO	2'553	2'632	101	101	4.0	3.8				
TG	3'668	3'618	113	108	3.1	3.0	202	211	5.5	5.8
Total	68'809	70'939	1'875	1'907	6.6	6.7	26'030	27'183	46.5	46.9

Aucune zone de hameaux ou de territoire à habitat traditionnellement dispersé dans les cantons mentionnés (canton AI: zone de hameaux existante mais données non pertinentes).

Sources : INFOPLAN-ARE; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

Tableau annexe 20: Logements habités temporairement et non occupés dans les zones de hameaux et dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé des cantons retenus, en 1990 et en 2000

Canton	Total EZB		dans les zones de hameaux			dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé				
	Effectif		Effectif		En % de l'ensemble EZB des cantons retenus	Effectif		En % de l'ensemble EZB des cantons retenus		
	1990	2000	1990	2000		1990	2000	1990	2000	
Logements habités temporairement et non occupés										
AG	492	715	60	110	12.2	15.4				
AI	377	388					330	344	87.5	88.7
AR	1'497	1'451	91	94	6.1	6.5				
BE	9'682	10'325					6'886	7'030	71.1	68.1
GR	4'810	5'096					411	435	8.5	8.5
SG	3'681	3'590	53	63	1.4	1.8	1'572	1'366	42.7	38.1
SO	363	483	11	17	3.0	3.5				
TG	424	577	10	19	2.4	3.3	36	38	8.5	6.6
Total	21'326	22'625	225	303	3.5	4.4	9'235	9'213	48.7	46.1

Aucune zone de hameaux ou de territoire à habitat traditionnellement dispersé dans les cantons mentionnés (canton AI: zone de hameaux existante mais données non pertinentes).

Sources : INFOPLAN-ARE; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

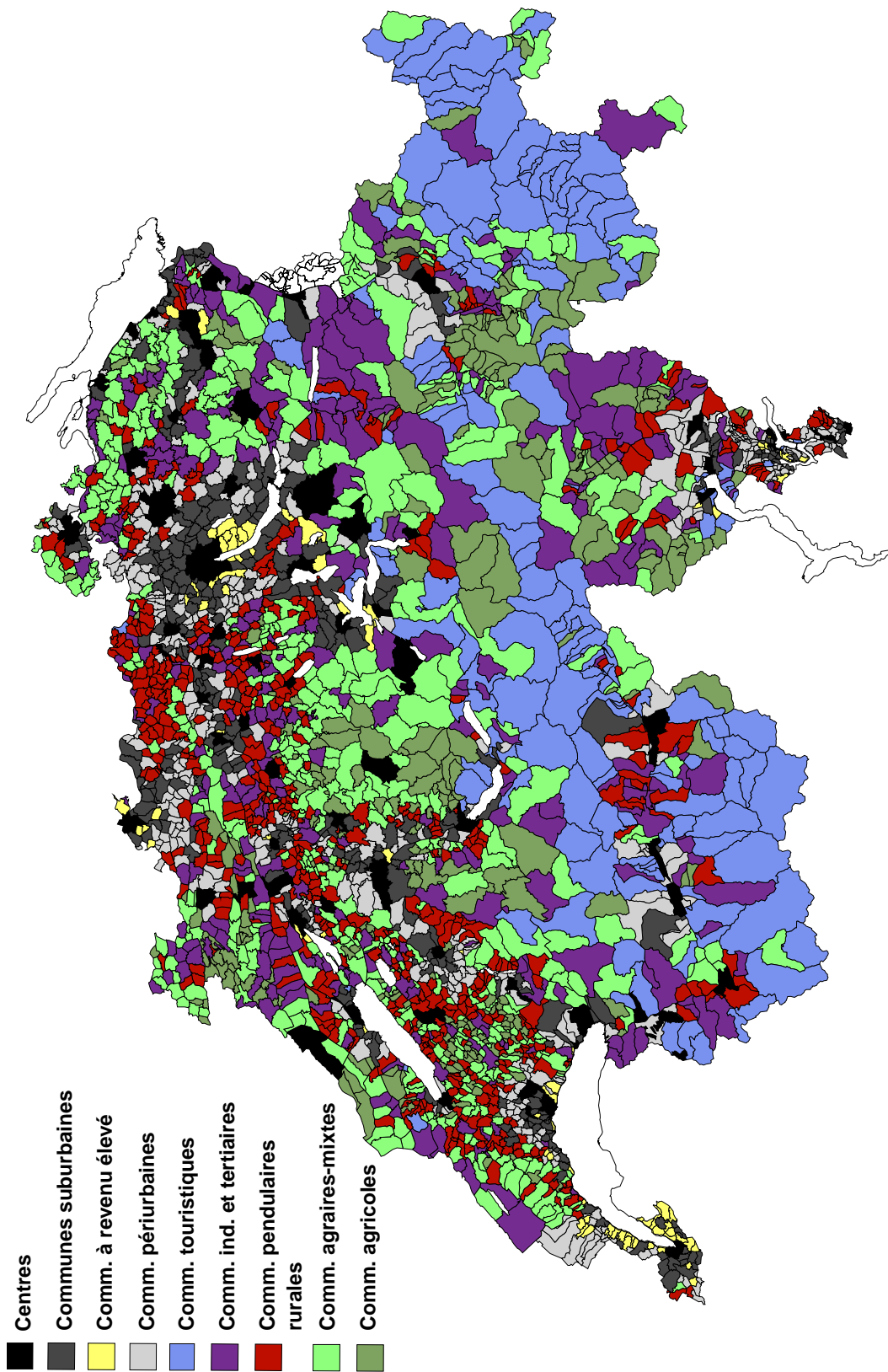
Tableau annexe 21: Population résidant dans les zones de hameaux et dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé des cantons retenus, en 1990 et en 2000

Canton	Total EZB		dans les zones de hameaux			dans les territoires à habitat traditionnellement dispersé				
	Effectif		Effectif		En % de l'ensemble EZB des cantons retenus	Effectif		En % de l'ensemble EZB des cantons retenus		
	1990	2000	1990	2000		1990	2000	1990	2000	
Population résidante										
AG	20'298	18'143	2'819	2'644	13.9	14.6				
AI	4'174	4'122					4'102	4'066	98.3	98.6
AR	11'435	11'142	866	817	7.6	7.3				
BE	106'488	100'517					65'594	61'846	61.6	61.5
GR	11'369	11'436					1'574	1'498	13.8	13.1
SG	38'850	36'172	1'476	1'374	3.8	3.8	9'848	9'727	25.3	26.9
SO	8'199	7'420	314	284	3.8	3.8				
TG	11'787	11'028	323	313	2.7	2.8	670	588	5.7	5.3
Total	212'600	199'980	5'798	5'432	6.4	6.5	81'788	77'725	47.4	47.6

Aucune zone de hameaux ou de territoire à habitat traditionnellement dispersé dans les cantons mentionnés (canton AI: zone de hameaux existante mais données non pertinentes).

Sources : INFOPLAN-ARE; OFS, Recensements fédéraux de la population 1990 et 2000.

Annexe 2: carte des 9 types de communes



Sources: OFS, GEOSTAT; OFS, Les niveaux géographiques de la Suisse, Neuchâtel 2005; swisstopo.

Annexe 3: abrégations et glossaire

Le lexique ci-dessous reprend la terminologie appliquée par le Recensement fédéral de la population¹.

ARE	Office fédéral du développement territorial
Bâtiment	Toute construction indépendante ou séparée d'une autre par un mur pare-feu et habitée ou habitable.
Bâtiment d'habitation	Bâtiment à usage exclusif ou principal d'habitation (fermes y compris).
EZB	Extérieur de la zone à bâtir
IZB	Intérieur de la zone à bâtir
Logement	Toute unité-logement comportant une cuisine ou une cuisinette (yc. les maisons individuelles). La notion de logement utilisée dans ce rapport comprend des logements occupés en permanence, temporairement ou non occupés.
Logement habité temporairement	Sont considérés comme temporairement habités, les logements et les maisons individuelles qui ne servent pas d'habitation permanente, à savoir les logements ou maisons de vacances utilisés par le propriétaire lui-même, les logements dans les appartements sans services hôteliers et les logements qu'une entreprise met à la disposition de ses employés pour un temps limité.
Logement non occupé	Les logements non occupés sont des logements ou des maisons individuelles habitables, destinés à être vendus ou à être loués de façon durable, mais qui étaient inoccupés au moment du recensement. Les logements non occupés pour d'autres raisons (occupant par ex. hospitalisé durant une longue période) entrent également dans cette catégorie
Logement occupé en permanence	Logement occupé en permanence par un ménage privé
Ménage	Le ménage comprend. Un couple sans enfant, un couple avec enfant(s), un parent avec enfant(s) et des personnes seules avec un/des parent(s). Pour les couples il peut s'agir de deux personnes mariées ou vivant en union libre
Ménage privé	Un ménage privé est constitué de toutes les personnes vivant dans le même logement. Il y a des ménages à une personne et à plusieurs personnes. Dans ces derniers, il y a des ménages familiaux et des ménages non familiaux.
OFS	Office fédéral de la statistique

¹ cf. Office fédéral de la statistique, Recensement fédéral de la population 2000, Le nombre de ménages augmente fortement, la diversification des formes de vie familiale ralentit, communiqué de presse, Neuchâtel 2003; Office fédéral de la Statistique, Recensement fédéral de la population 2000, Bâtiments, logements et conditions d'habitation, Neuchâtel 2004.

RegBL	Registre fédéral des bâtiments et des logements
TIM	Transport individuel motorisé
VM-UVEK	Modélisation de transport du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
ZB	Zone à bâtir